



AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE

REVUE DE PRESSE

2019

SOMMAIRE

L'AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE	3
Le Service Administratif Intercommunal	4
Le Service Informatique Intercommunal	4
Le Service Technique Intercommunal	9
Le Service d'Urbanisme Intercommunal.....	32
Le Service Voirie et Réseaux Intercommunal	36

- La République des Pyrénées – 24/04/2019

Interventions transversales des Services Administratif, d'Urbanisme, Voirie et Réseaux Intercommunaux

UZEIN

Un budget sans hausse d'impôts

Pour ce dernier budget du mandat, les élus se sont efforcés de laisser les finances de la commune les plus saines possibles, pour la prochaine équipe.

Lors du dernier conseil municipal, le budget 2019 a été voté pour un total d'un peu plus de 2 millions d'euros. Son équilibre a été possible par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, même si ces dernières sont en augmentation, et par une gestion optimale des charges à caractère général. Comme pour les autres collectivités, les dotations de l'Etat sont en recul au chapitre des recettes. Ce n'est pas une surprise, puisque cela a été le cas tout au long de ce mandat avec une baisse moindre depuis deux ans.

Même si la valeur des taux d'imposition reste inférieure à celle des communes environnantes et à la moyenne départementale et nationale, les élus ont décidé de les laisser en l'état : 8,19 % pour la taxe d'habitation,



L'emplacement des futurs travaux du parvis de la salle polyvalente. © JEAN DESLAK

qui devrait à court terme disparaître, 10,39 % pour le foncier bâti et 48,07 % pour le non-bâti.

La section de fonctionnement dégage un autofinancement qui permet à la commune d'investir

dans la rénovation des bâtiments (vestiaires du foot, toilettes de la maison pour tous, chaudière à l'école, réfection du sol dans la salle du conseil, travaux divers au presbytère...) et dans l'achat de matériel et outillage technique (tentes pliantes, jeux pour enfants, outils...).

Les deux dépenses importantes sont constituées par l'achat d'un tracteur (63 000 euros), la sécurisation et l'embellissement du parvis de la salle polyvalente (création d'un quai et abribus pour les collégiens et lycéens) et l'achat des modulaires en place suite au sinistre du 27 mai 2017.

Le budget annexe « multiservices » intègre désormais le budget principal. Un budget annexe voit le jour, celui du lotissement communal et de huit logements

UN BUDGET ANNEXE VOIT LE JOUR, CELUI DU LOTISSEMENT COMMUNAL ET DE 8 LOGEMENTS SOCIAUX « LA MÉTAIRIE » POUR UN TOTAL DE 415 226 €

sociaux « La Métairie » pour un total de 415 226 €.

Les indicateurs financiers restent bons, d'autant plus que la section d'investissement n'a pas nécessité de recours à l'emprunt : les différents ratios (frais de personnel/dépenses réelles de fonctionnement, annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement) et l'endettement sont dans les moyennes.

ZOOM

Deux ans se seront écoulés depuis l'incendie du restaurant scolaire

Les locaux du centre de loisirs et du périscolaire restent inutilisables. La procédure judiciaire suit lentement son cours. Les dépenses liées au sinistre sont constituées par la location de 130 mètres carrés de modulaires et par des heures en personnel.

C'est aussi le cas du centre de loisirs qui, pour assurer les taux d'encadrement, devrait depuis l'éclatement de ses salles d'activités aux quatre coins du site, compter un personnel supplémentaire. A ajouter à cela la fin des contrats aidés. Comme les autres centres de loisirs, « Le Petit Prince » connaît des difficultés pour boucler son budget. La directrice du centre et les maires des cinq communes de son secteur vont devoir trouver des solutions afin que ce bel outil au service de nos populations puisse être pérennisé après 2019.

- Le Sud-Ouest Pays Basque – 21/06/2019

LARCEVEAU OZTIBARRE

Les candidatures sont ouvertes

Au printemps, la commune de Larceveau-Arros-Cibits lançait un appel à candidatures pour l'implantation d'activités de commerce et de service dans le centre multiservices en projet.

Jeudi 13 juin, le comité de pilotage s'est tenu à la mairie de Larceveau. Les élus communaux et les partenaires accompagnant ce projet (1) ont examiné les premières candidatures pour s'implanter dans ce futur centre.

Une enquête réalisée auprès de 780 foyers, en Oztibarre, a montré que 90 % de leurs dépenses courantes avaient lieu à Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Palais. La majorité souhaitait avoir, à proximité, des commerces de bouche, la presse et une station service.

Un carrefour stratégique

En Oztibarre, Larceveau occupe une position privilégiée, à l'intersection de l'axe Saint-Palais-Saint-Jean-Pied-de-Port.

C'est pourquoi la commune, dans le cadre d'un plan d'aménagement urbain et de dynamisation du centre-bourg, œuvre à ce projet qui devrait voir le jour d'ici 2021.



Le comité de pilotage du centre multiservices réuni pour le lancement de l'appel à candidatures. PHOTO C. C.

L'implantation de ce centre multiservices se réalisera aux abords de la RD 933, en entrée du bourg (en arrivant de Saint-Palais).

Cette situation renforcera la visibilité des magasins présents, facilitera le stationnement automobile et devrait sécuriser l'accès piétonnier au centre bourg. Lors de la prochaine phase, les candidats retenus travailleront avec la

mairie et les services concernés à la mise en forme de ce projet. **Catherine Çaldumbide**

(1) La Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers, la Communauté d'agglomération Pays basque (CAPB), le programme Leader, la Région, le Département, l'Agence publique de gestion locale et Initiatives nouvelles de développement d'activités rurales (INDAR).

- Le Sud-Ouest Pays Basque – 02/05/2019

Le chamboule-tout de l'a

BÉARN ET PAYS BASQUE L'arrivée de la fibre optique oblige les communes à changer de numérotation et parfois les noms des rues. Ce grand chantier passera près de chez vous...

COMMUNICATIONS Haute définition, débit rapide, réseau efficace... L'arrivée de la fibre et de la 4G se précise dans le département. Et nécessite des ajustements. Le point

Romain Bély
rbe@lapresse.com

L'arrivée du facteur remplaçant ou du conducteur de l'ambulance sera bientôt de l'histoire ancienne. Dans cinq ans, l'ensemble des communes du Béarn et du Pays basque devront comporter des noms et des numéros strictement différenciés, derrière les maisons historiques, chez l'indépendant, et autres lieux pour simple adresse.

Ce chantier de l'adressage, sans cesse relancé par les services de La Poste via consultations et ateliers d'accompagnement avec l'arrivée de la fibre optique (d'ici à cinq ans dans tout le département), pour pouvoir connecter les logements au réseau, les opérateurs exigent, en effet, des adresses aux normes précises (lire encadré ci-contre). Seule une appellation claire et un numéro peuvent être inscrits dans la base nationale et générer une clé numérique géolocalisée. Cette flexibilité est le sésame des fournisseurs d'accès à Internet.

« Plusieurs types d'adresses ne sont pas reconnus et vont nécessiter des adaptations », note Pascal Mota, le maire de Gèdes, qui a soulevé la question lors d'un récent conseil d'Agglo à Pau. Le code n'est pas inconnu, mais, pour les administrés, cela nécessite de changer pas mal de papiers.

Plus les communes rurales La majorité des communes du département vont devoir travailler à ce chantier. En Béarn, Gèdes s'est lancée comme de nombreuses communes rurales. C'est dans ces

secteurs à l'habitat dispersé et où les noms de famille se confondent avec les lieux-dits que le problème est le plus prégnant. « Les communes n'ont pas vu venir tout ça », convient Alban Lacaze, le maire de Rubeysou, 200 habitants, en nord Béarn. « Quand on a créé de nouveaux lotissements et des impasses, on n'a pas forcément prévu tous les services qu'il fallait. La Poste, l'Institut géographique national, les secours... »

À leur décharge, les générations de maires qui l'ont précédé n'avaient pas forcément anticipé l'arrivée de la fibre optique. « On a lancé des numérotations sans prévoir que des maisons pouvaient s'intégrer », mais, on a obligation d'être plus dans la prospective.

Renumérotations au mètre Pour se conformer à la bonne nomenclature, certains villages devront basculer du système classique (paire à droite, impaire à gauche) au métrique (distance en mètres du début de la voie). Un moyen d'éviter les numéros bis, ter ou quater pour les logements construits à l'emplacement d'anciennes « demeures creuses ». « Ce n'est pas le cas à Rubeysou, mais le village a repris plusieurs numérotations.



À Rubeysou, le maire Alban Lacaze a débaptisé l'ancienne rue de la mairie car la mairie a déménagé. L'ancien est désormais séparé en deux : place de l'école et rue de l'école. PHOTO ROMAIN BÉLY

« Sur la route de Gèdes, il y avait deux maisons historiques, le 2 et le 4, rappelle Alban Lacaze. Trois maisons ont été construites avant le 2 et il y a de la place pour une quatrième. Le 2 et le 4 sont donc devenus le 10 et le 12, pour être tranquille. » Quelques axes ont aussi dû être renommés pour apporter un peu plus de clarté à la carte communale. L'ancienne rue de la mairie a été scindée en une place de l'école et une rue de l'école. « La mairie a déménagé. L'adresse était devenue trompeuse. »

Jusqu'à anonyme, les impasses qui desservent les lotissements ré-

cents ont hérité de noms pré-noms. « La Poste, l'APGL et le 64 aident Les communes du Béarn et du Pays basque ne sont pas seules face à ce chamboulement. Au Pays basque, la grande intercommunalité a créé un service dédié. Dans l'agglomération de Pau, La Poste propose aussi ses services. Le syndicat même La Fibre 64, qui pilote le déploiement confié à l'opérateur SFR, met également à disposition un guide méthodologique. Une cinquantaine de communes ont enfin fait appel à l'APGL, l'association publique de gestion locale, qui propose un accompagnement

complet. « beaucoup de petites communes ont peu de moyens, mais connaissent parfaitement leur carte », témoigne François Gay le directeur de l'agence. Ils peuvent relayer le plan d'adressage en interne et solliciter un accompagnement. Car il ne s'agit pas simplement de relayer une numérotation continue. Il faut aussi enregistrer toutes ces nouvelles adresses auprès des administrations et des services. »

SUD OUEST.fr Comment une commune attribue-t-elle des numéros à ses rues ? Réponse en vidéo avec le maire de Rubeysou.

La moitié des communes du 64

Emmanuel Daucourt est le directeur général de la Fibre 64, le syndicat mixte en charge du déploiement de l'outil dans le Département avec SFR. Il note que le changement des plans d'adressage est « indispensable mais cela va au-delà de la fibre optique. Cela servira pour les produits commandés sur Internet, les secours, la Poste, etc. » « En 2017, la moitié des plans d'adressage des communes des Pyrénées-Atlantiques n'étaient pas conformes », précise le directeur de la Fibre 64.



Michel Ocafrain et les habitants des Aldudes se sont réunis concernés par la fibre et la 4G. PHOTO CHRISTOPHE BOURGAIN

« Les noms des maisons font toujours

ENTRETIEN Le maire de Banca explique comment et pourquoi son village se conforme aux exigences de l'adressage

« Banca, l'adresse exacte du musée d'habitat est... Banca. Aux Aldudes, la maison Oreta se trouve sur la route d'Urepel. Ne cherchez pas son numéro, il n'y en a pas. Dans cette vallée aux charmes nombrés, le visiteur se repère surtout aux noms des maisons. Ou par l'odeur du jambon alléché. Dans cinq ans, il faudra pourtant nommer des rues et leur attribuer des numéros pour recevoir la fibre (lire

ci-dessus). Le maire de Banca, Michel Ocafrain, fait le point sur ce dossier.

« Sud Ouest » Comment vous organisez-vous pour donner des noms à vos rues et les numérotées ? **Michel Ocafrain** Ça n'est pas encore officiel, mais c'est fait. Au sein de la municipalité, nous y avons travaillé. Au-delà de la fibre, le but que cette opération consiste aussi à faciliter l'intervention des pompiers et, plus largement, de tous les utilisateurs de nos voies communales. Nous avons repris les noms des maisons et des lieux-dits, mais essentiellement ceux des maisons du village, qu'il s'agisse petit à petit d'intégrer dans une base de données.

dressage



LA BONNE ADRESSE

LES 6 LIGNES DEMANDÉES POUR...

- ... LES PARTICULIERS
- LIGNE 1 :** Identité du destinataire : Civilité, titre, prénom, nom
- LIGNE 2 :** Identification du point de remise : n° d'appart ou de boîte à lettres, étage, couleur, escalier
- LIGNE 3 :** Complément de localisation de la construction. Entrée - bâtiment, immeuble, résidence...
- LIGNE 4 :** N° et libellé de la voie Rue, avenue, impasse, hameau...
- LIGNE 5 :** Service de distribution + complément localisation voie Boîte postale, Lieu-dit...
- LIGNE 6 :** Code postal et localité

... LES ENTREPRISES

- LIGNE 1 :** Raison sociale - dénomination commerciale
- LIGNE 2 :** Identité du destinataire - service
- LIGNE 3 :** complément de localisation de la construction entrée - bâtiment - immeuble - résidence - zone industrielle...
- LIGNE 4 :** N° et libellé de la voie rue - avenue - hameau...
- LIGNE 5 :** service de distribution + complément localisation voie bp, tsa... et commune si différent du libellé ligne 6
- LIGNE 6 :** Code postal et localité ou code cedex et boîte cedex



L'édile et sa secrétaire de mairie, Laure Piazani, ont dû plancher sur le plan des rues et la numérotation. Un travail fastidieux.

référence »

Cela créera-t-il au charme de la vallée ?

Cela va dans le sens des réflexions que nous menons actuellement dans la vallée, autour de la dynamique économique, de l'habitat ou de la mobilité. Il s'agit de rendre le territoire attractif, pour les gens de l'extérieur mais surtout pour ceux du Pays basque. Les nouveaux moyens de communication sont importants ici comme ailleurs. Bien sûr, il y a toujours quelques petites zones blanches que nous devons accepter, puisque nous nous trouvons en montagne. Mais l'Internet fonctionne et le mobile capte dans la plupart des endroits.

Propos recueillis par Thomas Villaverde

Que peuvent apporter la fibre et la 4G à Banca ?

Cela va dans le sens des réflexions que nous menons actuellement dans la vallée, autour de la dynamique économique, de l'habitat ou de la mobilité. Il s'agit de rendre le territoire attractif, pour les gens de l'extérieur mais surtout pour ceux du Pays basque. Les nouveaux moyens de communication sont importants ici comme ailleurs. Bien sûr, il y a toujours quelques petites zones blanches que nous devons accepter, puisque nous nous trouvons en montagne. Mais l'Internet fonctionne et le mobile capte dans la plupart des endroits.

Propos recueillis par Thomas Villaverde

Les Aldudes vont capter

BANCA La 4G arrive pour accélérer la connexion Internet sur les portables. Il y a deux ans, on en était toujours à la 2G

Les habitants de la vallée des Aldudes n'ont jamais. En haut de la liste des réalisations, l'arrivée de la 4G. Que l'adolescent des villes lise ces lignes se disperse de l'effacement : oui, ses camarades n'ont pas de soucis sans Internet sur leur portable. Jeudi 2 mai, le pylône qui surplombe Banca, sera inauguré. Après plusieurs mois de travaux pour changer les antennes et renforcer les liens télécoms, il accueillera les quatre opérateurs en 4G, Orange, Bouygues, SFR et Free.

« En moins de deux ans, on est passé de la 2G à la 4G », vante Michel Corbiot, directeur général de la Fédération française des télécoms, à l'origine de l'installation dans la vallée du pays de Quint. Autrement dit, l'habitant à l'un des opérateurs clés aura un accès beaucoup plus rapide sur son Smartphone lorsqu'il souhaite se connecter à Internet ou activer une application. Aucune manipulation nécessaire, hormis peut-être, un talismanage. L'installation s'inscrit dans ce qui Emmanuel Macron avait baptisé le New Deal. L'accord entre les quatre principaux opérateurs télécoms conclu en 2016 devait permettre d'en finir avec les « zones blanches », ces territoires privés d'Internet ou de réseaux mobiles de qualité. Il faut pour la fin de l'année 2019, les 194 sites qui doivent encore migrer vers la 4G dans le département, pour ainsi avoir dans Banca comme premier site 4G multi-opérateurs à bascule. On a des demandes des entreprises, des habitants, des artisans, du secteur du tourisme », détaille Michel Corbiot. C'est un confort d'usage non négligeable.

Couverture « primordiale »
Michel Corbiot, le maire de Banca, ne s'en plaint pas. En espérant que, cette fois, cela fonctionne. « Quand on a eu la 3G, Internet marchait, mais le réseau pour téléphoner était défectueux », se comble. « Nous vivons sur un territoire très monta-



Le pylône multiopérateurs permet à Banca d'avoir un débit Internet sur les mobiles plus rapide qu'auparavant. PHOTOS PUBLICIS/CCO

groux et la bonne couverture réseaux se répercutent sur plusieurs pans du quotidien », relève l'édile.

C'est, entre autres, un élément primordial pour préserver l'économie démographique. « On a perdu des habitants chaque année depuis trente ans. Ce n'est que depuis 2012 que la population augmente, et on est passé de 120 à 190 habitants. Un rebond qui n'est pas étranger à la dynamique collective », impuise dans la vallée, avec un travail de longue haleine, répertoriant les maisons vides dans l'objectif de leur redonner vie. Prochain chantier : l'arrivée de la fibre à la fin de l'année. On va être ultra connecté », sourit le maire.

Sophie Serhani

LE DÉPLOIEMENT

Les Pyrénées-Atlantiques comptent 524 sites tous opérateurs confondus au 31 décembre 2018. Parmi eux, 670 étaient équipés en 4G. Entre le 31 mars et le 31 décembre 2018, 62 nouveaux sites sont passés en 4G. En 2019, 154 sites doivent encore migrer vers la 4G. Sur ces 154 sites, 102 sites multi-opérateurs se trouvant sur 28 pylônes et couvrant 55 communes doivent passer en 4G d'ici fin 2022. Au Pays basque, il s'agit des communes suivantes : La Bastide-Clairence, Miharin, Esquale, Isturits, Orreaga, Harpanen, Esteranquibey et Ahaux.

La fibre, mais par un bon réseau

Lors du dernier conseil de l'Agglomération Pays basque, au détour d'un vote unanime pour l'aide au financement du Syndicat La Fibre 64, le maire d'Urepel, Michel Erraga, a rappelé l'importance de ce déploiement « pour lutter contre la fracture numérique et désenclaver nos territoires. Le crois beaucoup au télétravail qui se développe ». L'édile de la vallée des Aldudes avait aussi une question à poser et une crainte à exprimer : « Comment va se faire ce déploiement ? Par un réseau existant ou un réseau propre ? ». A choisir, l'édile préférait que la fibre passe par les fournisseurs électriques « en bon état et entretenus par Enedis. C'est techniquement possible » plutôt que par le réseau filaire d'Orange. « Dans nos campagnes, il est dans un état déplorable, souvent à terre. Il y a un défaut d'entretien depuis plusieurs années. Ce choix du réseau est très important, il nous fait quelque chose de sécuriser et prévoir sa maintenance. Nous ne voulons pas que cela marche un jour et pas le lendemain. Selon le président de l'Agglo, Jean-René Etcheberry, le combat est le même en Soule et Basse-Navarre. Echo identique du côté d'Arancou, à la limite du Béarn, mais aussi sur la côte, à Guéthary. « Partout où nous pourrions, pour des raisons économiques, nous passerions par les réseaux existants », a précisé Anthony Blaizot, conseiller en



Maire d'Urepel, Michel Erraga veut surtout que le réseau utilisé soit en bon état. PHOT. J. L.

charge de l'aménagement numérique. « Ailleurs, nous ferons des tranchées avec des fournisseurs ». Recontacté mardi à ce sujet, le maire d'Urepel regrette qu'Enedis, « à qui j'en ai parlé », ne soit pas dans le bouc du projet. « L'arrivée de la fibre optique sera une avancée dans la mesure où nous utiliserons un réseau portable. Je demande au Département et à l'Agglo d'être très vigilants sur ce point », Emma Saint-Genès

• La République des Pyrénées – 16/05/2019

PAYS DE NAY

La communauté de communes devrait acheter le bâtiment des sonnailles Daban

La société Daban continuerait son activité en étant locataire de la CCPN.



Construit en 1991, le bâtiment des sonnailles Daban avait accueilli auparavant une écloserie d'entreprises. © MAURICE TREP

Réuni sous la présidence de Christian Petchot-Bacqué, le conseil communautaire avait inscrit à son ordre du jour une dizaine de points portant principalement sur le développement économique, les services aux personnes, associations, habitat, tourisme et patrimoine, eau-assainissement et déchets.

Premier dossier examiné, celui concernant le bâtiment situé sur la zone d'activité Samadet à Bourdettes, propriété de la société Daban, fabricant de sonnailles. L'entreprise propose à la vente ses locaux pour un montant évalué à 255 000 euros. La chose pourrait intéresser la communauté à la condition expresse du maintien dans les lieux de cette activité artisanale représentative d'un savoir-faire traditionnel original. La société Daban paierait alors un loyer.

Subvention à la Route du Fer

Partageant cette même optique, la région Nouvelle Aquitaine a manifesté son intérêt pour la poursuite de cet artisanat typique en proposant une subvention représentant 80 % de l'acquisition

de cet atelier employant deux salariés. Après discussion et à l'unanimité, les délégués donnent un avis favorable à cette offre de vente sous réserve de sa validation par le conseil régional. Parmi les autres points évoqués, une subvention de 400 euros est versée à la Route du Fer dans les

LA RÉGION A MANIFESTÉ SON INTÉRÊT POUR LA POURSUITE DE CET ARTISANAT TYPIQUE EN PROPOSANT UNE SUBVENTION REPRÉSENTANT 80 % DE L'ACQUISITION

Pyrénées pour les années 2019-2020. La protection des vestiges de la Forge d'Arthez d'Asson, chaînon de cette Route, a fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire de sol entre cette commune et les exploitants industriels du site. Par ailleurs, le programme de restauration de la Croix de Palisse à Montaut sera réalisé d'ici fin 2019. La convention relative au service de Transport à la demande signée avec la Région doit être prolongée jusqu'au 31 janvier 2021. Ce service, de plus en plus

fréquent, donnant satisfaction, le président est autorisé à en prolonger la durée. Approbation également pour l'aide à la réalisation de logements sociaux communaux à Montaut et Mirepeix, avec 15 000 euros pour chaque commune. Les réseaux eau potable et assainissement du lotissement Nabarre à Bourdettes sont intégrés dans le réseau communautaire. Enfin, le service informatique intercommunal de l'Agence publique de gestion locale va assurer par moyens aériens le contrôle des travaux de réhabilitation de la

décharge de Bordes.

BORDES

Les travaux des halles avancent

Le conseil municipal a acté l'avancée des travaux des halles, la deuxième tranche de la RD 937, et la mise à disposition de la salle du dojo.

Le dernier conseil municipal qui s'est tenu à Bordes a permis de faire un point sur différents chantiers comme celui des Halles. Le mur de la grange a été renforcé, et le toit de la halle est en voie de finition. Un devis doit être établi pour le décrépiage et la réalisation d'un enduit neuf de la façade de la grange. La pose du mur avec l'enseigne « Halles de Bordes » est également prévue.

La deuxième tranche des travaux sur la RD 937 depuis la rue de l'égalité jusqu'à la rue du stade, a également lieu jusqu'au 9 août. La circulation des véhicules est donc réglementée sur toute cette période.

Le conseil municipal a également autorisé le maire à signer une convention de mise à disposition de la salle du dojo pour l'année scolaire 2019-2020. Le



Le toit de la halle en voie de finition. © ALAIN GREGGI

relais des assistantes maternelles occupe le dojo du complexe sportif un mardi matin sur deux pendant l'année scolaire.

Mise en conformité RGPD

Dans le cadre de la réalisation des travaux du programme voirie 2019, le conseil municipal décide de faire appel au service voirie de l'Agence publique de gestion locale qui apporte une assistance technique et administrative à la commune.

Quant au dossier sur le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), il a été décidé de confier au service informatique intercommunal de l'Agence publique de gestion locale la phase initiale de mise en conformité. A noter enfin que l'enquête publique sur la révision du PLU est terminée, le commissaire-enquêteur établissant son rapport et ses conclusions.

NAVARRENX

La commune poursuit la modernisation de ses différents services

En sollicitant les services de Géo 64, la commune va se doter d'outils et applications informatiques pour la gestion de ses différents services. L'installation d'un panneau numérique d'information reliera les événements et informations municipales.

Point de vacances pour le conseil municipal qui, lors de la dernière séance, a pris la décision d'abonner la commune à Géo 64. Ce service de l'Agence publique de gestion locale (APGL) propose aux collectivités un système d'information géographique (SIG) Web où puiser des bases de données (fond topographique, plans et matrice cadastrale...), ainsi que des services ou fonctionnalités (photos aériennes, plan d'adressage des voies, gestion de cimetières...). Cet outil de gestion est appelé à être de plus en plus utilisé par les services techniques et administratifs.

Un CDD depuis le 8 août

Suite à la délibération de la séance de juin et après complément d'informations, le conseil décide l'acquisition d'un panneau numérique d'informations monochrome simple face de

1,84 mètre carré de surface d'affichage. Il devrait être positionné sur la place d'Armes.

Personnel communal. - Le maire Jean Baucou présente ensuite au conseil l'attestation de formation électrique B1, B2, BR et BC, habilitations obtenues à l'AFPA par un agent communal l'autorisant à effectuer tous types de travaux correspondant à cette spécialité.

Pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité en période estivale, le conseil décide de recruter un agent contractuel en CDD, au service voirie et entretien, pour une durée de deux mois et dix jours, à compter du 8 août, et précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Travaux et animations à l'école. - Le conseil municipal prend connaissance des travaux d'amélioration nécessaires au niveau de l'école primaire et maternelle publique avant la rentrée, et décide de solliciter les services de l'APGL pour une étude de changement des menuiseries des classes afin d'en améliorer l'isolation. La plus grosse partie des travaux sera réalisée en régie.

Le conseil examine ensuite une demande de l'association Libre Cours qui sollicite un renouvellement d'animations et d'atelier d'arts plastiques au sein



Le panneau numérique d'informations devait être prochainement installé aux abords de la place d'Armes. © J. ANPERRIN/PIRENET

LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LIBRE COURS EST RENOUVELÉE POUR LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE

de l'école publique. Ces activités ayant rencontré un vif intérêt avec une participation de 12 à 14 enfants tous les vendredis, le conseil décide de renouveler la convention d'animation pour l'année scolaire 2019-2020 à l'association Libre Cours et autorise le maire à la signer.

Subventions. - L'association Pierres

Lyriques sollicite une subvention exceptionnelle de 1 000 € dans le cadre des animations organisées pour ses 20 ans d'existence, pour un budget de fonctionnement de 99 600 €. Après examen, le conseil décide d'accorder 1 000 € à l'association et précise que les crédits sont inscrits au budget.

Enfin, le conseil renouvelle la dotation de 550 € à la paroisse et au comité d'accueil de Saint-Jacques pour l'organisation, chaque soir de la saison, de l'accueil des pèlerins à qui est offert le pot de l'amitié, et précise que les crédits sont inscrits au budget.

BÉNÉJACQ

Le Plan local d'urbanisme est adopté

Suite à l'enquête publique réalisée entre mai et juin, le projet de révision du Plan local d'urbanisme a été approuvé lors du conseil municipal.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du maire Thomas Paniagua, a délibéré sur de nombreux points lors de sa dernière réunion.

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Le projet de PLU a été soumis à enquête publique. Un commissaire enquêteur a présenté un rapport et ses conclusions l'ont conduit à émettre un avis favorable assorti de quelques recommandations. Le projet de PLU tel qu'il a été arrêté et soumis à l'enquête publique a été modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et des observations émises lors de l'enquête publique. Les modifications apportées ne remettant pas en cause les orientations générales du PADD, le PLU a été approuvé.

Dénomination des rues. Pour faciliter le repérage par les services de secours, les autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS et le déploiement de la fibre, le conseil municipal se doit d'identifier clairement les adresses des immeubles. Les noms de



Le Plan local d'urbanisme avait été soumis à une enquête publique. © JEAN-LUC TURON

rues suivants ont été proposés et adoptés à l'unanimité : impasses de l'Isarce, de Gemini, du Mondragon, du Béarn, de la Clé des Champs, du Moule de Jaüt, du Cami-Naü, des Barcanous, de la Gélaque et rue du Marcadau.

Garderie périscolaire. Le conseil a décidé d'appliquer une augmentation modérée sur les différents tarifs. Ce service reste toujours à moins d'un euro par jour pour des parents qui l'utilisent tout le mois.

Protection des données. Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données personnelles, la commune a établi une convention avec l'Agence publique de gestion locale en tant que délégué à la protection des données.

délégué bénéficieraient d'un délégué supplémentaire.

Adhésion au service Geo64. Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la plateforme Système d'Information Géographique accessible par Internet, intitulée Géo64, mettant à disposition des collectivités un ensemble de couches d'informations (un fond topographique, le plan et la matrice cadastrale, les photos aériennes), de fonctionnalités et de modules métier (gestion du cimetière, plan d'adressage des voies, gestion des réseaux humides).

Droit de préemption urbain. La commune étant dotée d'un PLU a le droit d'instituer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines ou à urbaniser. Ce droit permet de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement par l'acquisition de biens à l'occasion de mutations.

Composition du conseil municipal. Le conseil municipal a donné un avis favorable à la future composition du conseil municipal de la CCPN. La future répartition comprendra 52 sièges ; les six communes ayant un seul

🔍 ZOOM

Contre la présence des cirques avec animaux sauvages

Après un long débat, le conseil s'est prononcé favorablement à l'interdiction des cirques avec animaux sauvages sur le territoire communal avec 5 voix pour, 2 contre et 5 abstentions. « Les spectacles de cirque contiennent des numéros imposant aux animaux des exercices contre-nature obtenus au prix d'un dressage reconnu comme étant incompatible avec les impératifs biologiques des espèces. Les conditions de détention et de dressage des animaux occasionnent des pathologies avérées et des troubles du comportement. Les normes minimales ne peuvent pas toujours être respectées par les cirques du fait de la nature itinérante de ces établissements. »

Une tour de 18 mètres à Aubin !

Dans le Nord-Béarn, le petit village d'Aubin voit grand avec un projet de mur d'escalade XXL.

Aubin, 235 habitants et 180 adhérents inscrits au club les Montagnards aubinois. Cherchez l'erreur... il n'y en a pas ! Ce petit village perdu au milieu des champs de maïs des Luys en Béarn attire tous les férus d'escalade jusque dans les Landes et même les Palois qui n'ont pas assez de place sur les murs citadins.

« Ici, c'est un peu le village de la grimpe », s'amuse Francis Ferrère, président des Montagnards Aubinois. C'est ce randonneur qui a eu l'idée en 1986 de transformer l'ancien gymnase dédié au volley à la montagne. Et aujourd'hui, 30 moniteurs, tous bénévoles, font vivre cet incroyable projet qui fédère bien au-delà du clocher.

Projet à 380 000 euros

Au point que toutes les collectivités ont donné leur feu vert pour épauler le club dans son projet de réaliser une tour de 18 mètres attenante au gymnase. « Cela nous permettra d'accompagner les enfants qui



Francis Ferrère, président des Montagnards Aubinois. © ASCENSION TORRENT

souhaitent faire de la compétition ». Le « petit club » disposera ainsi d'un aménagement quasi égal à celui d'Oloron et plus haut que celui de l'UPPA pour un tarif imbattable de 90 € par an (75 € pour les enfants).

Et c'est un ancien gamin du club, devenu architecte aux Bâtiments de France, qui les a aidés à créer ce projet estimé à 380 000 euros, dont les travaux devraient débuter dès le mois de novembre.

« Ici, nous sommes vraiment une famille. C'est cet esprit qui nous fait aller de l'avant ! »

B.M. ■

SALIES-DE-BÉARN

L'activité jeux du casino en déficit

Jeudi, lors de la réunion du Conseil municipal, outre le gros dossier concernant l'hôtel de France (notre édition de samedi), d'autres points ont été traités par les élus. Ainsi, le programme de remplacement des ballons fluorescents de la ville, qui s'effectue sur cinq ans, pour la somme de 115 782,15 €. Des économies sont attendues. Des temps plus courts d'éclairage avaient déjà été mis en place et ainsi 40 000 euros ont pu être économisés.

Le rapport annuel du casino hôtel du Parc présente un déficit important au niveau des jeux mais une hausse à hauteur de 14 % sur la partie hôtellerie et restauration.



Le casino hôtel du Parc stagne sur les jeux alors que restauration et hôtellerie sont en progression. PHOTO N.B.-U.

Les élus s'interrogent

« Il n'y a que sur les jeux que le groupe est déficitaire ? », s'interroge le Conseil municipal. La commune ne prend que 1 % sur le retour des jeux face au 17 % de base, descendus ensuite à 7 %. Le taux avait même été baissé à 0 % par le Conseil municipal sur demande du directeur, en décembre 2013, pour permettre au casino de limiter ses pertes et de redresser l'établissement en sauvant les emplois jugés en péril. Jeudi, l'élu Philippe Prévost a demandé : « Que se passe-t-il ? On ne peut pas laisser de tels chiffres sans s'interroger et mettre une stratégie en place ? » Le groupe Partouche possède d'autres casinos en France qui ne présentent pas de difficultés. Il loue le site de Salies pour 50 000 euros l'année, sur une durée de 46 ans avec l'obligation du maintien du bâtiment classé. L'élu

AU FIL DES DOSSIERS

Une convention a été établie avec l'Agence publique de gestion locale pour la réhabilitation et l'extension de l'école Perrault ainsi que le restaurant scolaire détruits par les inondations. L'école Léonard-de-Vinci sera désaffectée car elle ne fera plus partie du futur groupe scolaire.

Pour les Temps d'activités périscolaires (TAP), la directrice de l'ASH

en charge du dossier, Sébastien Vargas, s'est rendu à Paris pour rencontrer le groupe.

Une réunion pour le PPRI

Dans un tout autre domaine, les fonctionnaires de l'État ont été reçus dans l'après-midi du jeudi suite à la décision de prendre en compte comme cote de référence dans le

reste mise à disposition par la CCBG compte tenu des difficultés de recrutement sur ce poste.

Le Fonds de solidarité logement (FSL) est financé pour 2019 à hauteur de 4 310,99 €, soit une hausse de 2% par rapport à l'an dernier.

Le chapiteau de la salle Monnet restera en place jusqu'au mois de juin 2021, date butoir de la fin des travaux.

Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), la hauteur de l'eau mesurée lors des inondations, ce qui est jugé par le maire comme « incompréhensible ».

Une réunion publique est prévue le 29 novembre sur la question du Plan local d'urbanisme (PLU) et du PPRI.

Nadia Bezaid-Urruty

LASSEUBE

Une nouvelle directrice pour la résidence seniors

Camille Crabos remplacera Mme Zanier, après son départ à la retraite, au poste de directrice de la Marpa des Baïses.



Le Sivu des Coteaux de Lasseube s'est réuni pour la première fois. © CORINNE NALEPS

Le Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) des Coteaux de Lasseube s'est réuni mardi pour désigner les membres du bureau du Sivu. Ont ainsi été désignés : Aimé Soumet président, Jean-Louis Valiani vice-président et les maires des cinq communes membres du Sivu, différents sujets étaient à l'ordre du jour.

Le poste de directrice de la Marpa des Baïses, occupé par Mme Zanier qui partira prochainement en retraite, a trouvé sa remplaçante en Camille Crabos, jeune femme de 29 ans de Lons. L'occasion pour son président, Aimé Soumet, d'évoquer à l'assemblée la réflexion, soulevée par l'association A Nouste, de l'opportunité d'un rapprochement SSIAD/Marpa pour une direc-

tion commune. Une faisabilité difficilement envisageable eu égard aux directives qu'impose la loi, les enjeux et les exigences métier liées au poste à pourvoir.

Extincteurs et défibrillateurs

Une commission d'appel d'offres a été créée pour le groupement de commande pour la fourniture et/ou la maintenance et le contrôle des

extincteurs aux côtés de la Communauté de communes du Haut-Béarn, des communes membres, des abattoirs du Haut-Béarn et de Louvie par le biais de la signature d'une convention constitutive du groupement. Aimé Soumet et Jean-Louis Valiani ont été désignés comme représentants.

Les mêmes membres ont été désignés pour le groupement de commande pour la fourni-

ture et/ou la maintenance et le contrôle des défibrillateurs.

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Sivu a désigné l'Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées-Atlantiques en tant que délégué à la protection des données en vue de sa mise en conformité qui sera validée par la signature d'une convention.



ET POURQUOI UTILISER DES DRONES DANS LES COLLECTIVITÉS ?

Cette question a été soulevée lors du congrès national de l'Association des techniciens territoriaux le 8 novembre à Bordeaux.



Eric Poublanc,
Gestionnaire technique,
Service immobilier de Bordeaux Métropole

Utilisateur de drone à titre personnel, j'ai proposé de faire un test sur les travaux d'inspection des bâtiments de la métropole qui font l'objet de convention de mise à disposition avec des entreprises ou des associations. Jusqu'à présent, pour une vérification de toiture, nous devons intervenir sur nacelle, avec un risque d'accident, et recueillir au préalable les autorisations administratives pour bloquer une rue pour une demi-journée. L'utilisation des drones simplifie et sécurise vraiment nos métiers. Nous sommes deux agents à avoir passé le brevet de télépilote qui permet de piloter des drones de plus de 800 g. Nous recevons de plus en plus de demandes, par exemple dernièrement de la part d'un service des eaux pour vérifier l'état des conduites d'adduction d'eau qui ne sont pas enterrées, ou encore pour vérifier l'état d'œuvres d'art difficiles d'accès.

Jérôme Taple,
Responsable adjoint,
service informatique intercommunal, APGL 64

Nous avons recours aux drones pour de multiples usages : vectorisation de plans de cimetières, modélisation 3D de bâtiments, d'édifices, de sites remarquables¹, inspection d'ouvrages et prochainement relevés thermographiques. Certaines vidéos sont sur Youtube et donnent un aperçu de la qualité d'image obtenue². Avant chaque vol, une étude de la mission est réalisée et les contraintes réglementaires sont identifiées. Nous pouvons voler au pied levé sans restriction dans des zones rurales ou inversement monter des protocoles de vol et déclarer la mission à la préfecture ou autres organismes. Parfois des arrêtés de voirie peuvent être pris pour couper la circulation et fermer l'accès à certaines zones d'un centre bourg. Autant de cas particuliers que nous prenons en compte selon les lieux et conditions de vol.

“Avant chaque vol, une étude de la mission est réalisée et les contraintes réglementaires sont identifiées.”

¹ Visibles sur <https://sketchfab.com/apgl64/models>
² Voir la chaîne Agence Publique de Gestion Locale.

Le Service Technique Intercommunal

• La République des Pyrénées – 02/01/2019

10 projets qui rythmeront l'année 2019 sur le territoire du Haut-Béarn

Alors que la nouvelle année vient de débuter, cap sur les projets qui devraient se concrétiser au sein du Haut-Béarn en 2019.

Le début du mois de janvier est le moment ou jamais de se rappeler ses bonnes résolutions, pour ne pas oublier de les concrétiser. En Haut-Béarn, de nombreux projets ont été annoncés pour cette nouvelle année : en voici dix qui ne devraient pas manquer de faire parler en 2019.

La rénovation de la tribune principale de Saint-Pée. Un projet de rénovation de la tribune principale du stade Saint-Pée, victime d'un incendie, a été acté, pour un budget d'1 million d'euros. 500 places assises seront supprimées pour aménager un grand plancher en béton. La fin des travaux a été annoncée à la fin du mois de septembre 2019.

Les gendarmes déménagent. La brigade autonome territoriale d'Oloron s'apprête à quitter les locaux de la rue Adoue qu'elle occupe depuis 2003. Les gendarmes devraient aménager en mars 2019 dans les bâtiments de l'ancien Pôle emploi, avenue Saint-Cricq.

L'espace nordique du Somport modernisé. L'interco du Haut-Béarn travaille à une profonde rénovation de l'espace nordique du Somport : une réhabilitation du bâtiment d'accueil est prévue ainsi que la mise en place de nouvelles activités, pour un budget de 4,2 millions d'euros. Une première phase de travaux doit être lancée en octobre 2019.

Harmonisation de la vitesse sur la RN134. En novembre 2018, le préfet a annoncé aux élus l'harmonisation de la vitesse sur la RN134 lors d'une réunion dédiée à cet axe de circulation problématique. Une première opération serait réalisée entre Jurançon et Oloron au premier semestre 2019, puis une seconde d'Oloron au Somport en septembre 2019.

L'école de Ledeux réhabilitée. Les travaux ont débuté pour la réhabilitation de l'école de Ledeux, elle



La rénovation de l'espace nordique du Somport, la réhabilitation de la tribune principale du stade Saint-Pée et l'harmonisation de la vitesse sur la RN 134 font partie des projets attendus en Haut-Béarn en 2019. Nul doute que bien d'autres surprises attendent le territoire. >>>

aussi victime d'un incendie. La rénovation, d'un montant de 1,7 million d'euros, doit se terminer en septembre 2019. À la prochaine rentrée, la mairie devrait donc se séparer des bungalows qui servent actuellement de locaux à l'école.

Les passerelles remises à neuf début d'année. Des travaux devraient débuter à la fin du premier trimestre 2019 afin de refaire le platelage des passerelles de la

médiathèque en installant des lamelles anti-dérapantes. Une opération de nettoyage et de réfection des structures devrait également être opérée.

Le centre-ville d'Oloron fait peau neuve. En janvier 2019, un plan quinquennal sera lancé en vue d'inciter les propriétaires d'habitations du centre-ville d'Oloron à rénover leurs biens. 4 millions d'euros d'aides sont

mis sur la table, dans l'espoir de susciter entre 10 et 12 millions d'euros de travaux.

Une nouvelle salle de cinéma pour le Luxor ? Depuis plusieurs années, les gérants du Luxor projettent de construire une quatrième salle de cinéma. Le président de l'interco Daniel Lacrampe, qui soutient le projet, avait informé que les exploitants espéraient « pouvoir démarrer les travaux dans le courant du second semestre 2019 ».

Une aile de la Villa Bedat bientôt détruite. La destruction de l'aile sud-ouest de la Villa Bedat devrait être effectuée en janvier 2019, afin d'améliorer la visibilité du Ciap. Une réhabilitation du bâtiment situé derrière a été évoquée par le président de l'interco Daniel Lacrampe, dans le but d'y installer une ludothèque... mais ce projet-là n'est pas envisagé avant l'horizon 2021.

GILDAS BOÛNNEC @Oloron-pyrenees.com

SALIES-DE-BÉARN

15 millions d'euros de travaux prévus : « Salies sera reconstruit à neuf »



Lors de la présentation de ses vœux et de ceux de son conseil, le maire a affiché un optimisme communicatif. © SMOUVILLE

Les vœux du maire aux associations ont fait salle comble. Presque sept mois après les inondations, Claude Serres-Cousiné s'est aussi projeté sur l'avenir.

La salle des cérémonies était pleine pour les vœux aux associations du maire Claude Serres-Cousiné, entouré d'adjoints et membres de son conseil municipal.

Le maire a tout d'abord présenté sur écran les actions de 2018, en sept chapitres (voir zoom). Puis il a fait le tour d'horizon de 2019, « ce que nous allons entreprendre ensemble ».

« Nous avons tous envie de tourner la page de cette année 2018 très traumatisante pour beaucoup d'entre nous », a déclaré Claude

« PRESQUE SEPT MOIS APRÈS LES INONDATIONS, NOUS EN SOMMES TOUJOURS AUX ESTIMATIONS ET NÉGOCIATIONS AVEC LES ASSURANCES »

Serres-Cousiné. « Le constat est inquiétant, pas seulement sur les catastrophes naturelles mais aussi au niveau social au plan du pays. Le moment est venu de changer. Ecouter le peuple est l'un des vœux que nous devons formuler au niveau national ».

Puis il a fait le point sur les inondations : « Si les Salisiens ont vécu des moments de solidarité incroyables après ces inondations, les dégâts sont considérables sur les infrastructures communales »,

rappelant le chiffre impressionnant de 15 millions d'euros de travaux prévus sur les bâtiments communaux.

A ce sujet, « presque sept mois après les inondations, nous en sommes toujours aux estimations et négociations avec les assurances pour envisager la reconstruction », ne décolère pas le maire.

« 2019, année de tous les espoirs »

Côté positif des choses, « Salies sera reconstruit et des bâtiments seront refaits à neuf et mis aux normes de sécurité et d'accessibilité que nous impose la loi. Il en sera de même pour la voirie, l'assainissement et l'écoulement des eaux. Il faudra du temps... mais nous y arriverons ! »

Pour Claude Serres-Cousiné, « la construction d'espaces de stockage à l'abri des zones inondables et la mise en place de plans d'alerte et d'évacuation peuvent sauver des vies ».

Citant 2019 comme « l'année de tous les espoirs », le maire a évoqué la révision du PLU, qui permettra des ouvertures de terrains à la construction ; les travaux de la côte Saint-Martin, rappelant que « la côte Saint-Martin est une route départementale » ; l'église Saint-Martin, pour laquelle une énième étude a été demandée pour s'assurer de la solidité du sol : « Nous allons enfin pouvoir réali-



« Des finances plus que saines »

« Les baisses de dotations de l'État nous ont pénalisés, mais nous avons recherché des économies pour ne pas augmenter la pression fiscale », a affirmé le maire, évoquant les ventes de biens communaux, les transferts à la communauté de communes et l'acquisition de terrains constructibles pour répondre à la demande. Concernant le désendettement, « sur les dix ans de remboursement d'emprunt du début de notre mandat en 2008, nous sommes passés à deux ans. Cela veut dire qu'avec des finances plus que saines, nous sommes aujourd'hui en capacité de faire face aux projets d'avenir ».

« Cette année sera donc la préparation à l'exercice démocratique » des élections municipales de 2020, a conclu le maire.

ser le renforcement de la clé de voûte ».

« Salies sera neuf », a affirmé Claude Serres-Cousiné : « Le groupe scolaire sera neuf, la salle des congrès, la Rotonde, le Salon Bleu, le cinéma, la mairie, les toilettes publiques, le nouveau local de l'Office de tourisme, la Crypte, la voirie, les canalisations d'évacuation seront soit rénovés, soit en cours de rénovation ».



Les actions de 2018 en sept chapitres

Lors de ses vœux, le maire a regroupé les actions réalisées en 2018 en sept chapitres : écologie et amélioration de l'environnement ; services au public ; travaux de rénovations en règle ; travaux des entreprises, dont l'étude de sol de l'église Saint-Martin et l'accessibilité et la sécurisation de l'Hôtel de France et d'Angleterre ; communication ; aménagement du territoire, dont l'achat de terrains constructibles en centre-ville et quartier de Coulomme, la vente de l'ancienne crèche, la révision du PLU et du plan local de prévention des risques d'inondations ; actions réactives après les inondations de la nuit du 12 au 13 juin 2018, tant auprès des sinistrés que des commerces. Tout a été détaillé, vidéo à l'appui. « Des dossiers trop méconnus par le passé que Christine Bagur, du service communication, s'emploie désormais à présenter quotidiennement ».

BAUDREIX

L'école communale rénovée sera bientôt inaugurée



Les villageois attentifs aux vœux du maire Francis Escalé. © JEAN-CHARLES ROUSSEL

Lors de la cérémonie des vœux aux villageois, le maire Francis Escalé, entouré de son conseil municipal, a vivement félicité le personnel communal, les enseignants et son équipe pour le travail accompli. Il a ensuite présenté le bilan des travaux effectués et a mis l'accent sur l'achèvement de la réfection de l'école communale, qui sera bientôt inaugurée. Le maire a souligné le sérieux de l'entreprise qui réalise actuellement les

travaux de réseaux d'eau et d'assainissement : « Ils sont vraiment disponibles et à l'écoute de tous, je n'en ai que de bons échos. » Pour les travaux à venir, il reste à mettre en œuvre la réfection du CLAE (centre de loisirs associé à l'école). D'autres divers projets d'aménagements sont également en réflexion. Un grand remerciement a également été adressé aux bénévoles d'associations qui animent le village. La cérémonie s'est terminée autour de la galette.

LEMBEYE

L'extension de la salle des sports en 2019

La cérémonie des vœux a été l'occasion pour le maire Jean-Michel Desséré de présenter les principaux chantiers de l'année.

C'est entouré du conseil municipal que le maire Jean-Michel Desséré a accueilli Robert Gaye, président de l'association de gestion de la Marpa et de l'association de gestion médico-sociale du Nord Est Béarn, les responsables d'associations, les nouveaux habitants de la commune et les Lembégeois qui avaient répondu à son invitation pour la traditionnelle présentation des vœux.

Avant de dresser le bilan de l'année, le maire a souhaité exprimer son inquiétude quant à la situation actuelle et de souhaiter que « nos gouvernants réintègrent le terme justice dans la parole et dans les actes, car [...] le mouvement contestataire inédit et presque insaisissable (des gilets jaunes, NDLR) souligne les difficultés quotidiennes qui durent et perdurent surtout pour les classes les plus défavorisées et les classes moyennes de notre société ».

Une année riche en travaux

Puis il est revenu sur les chantiers de l'année 2018. Si après 14 mois, les utilisateurs ont pu retrouver leur salle des sports réhabilitée (523 000 € HT, dont 405 950 € de l'État et du Département), le chantier assainissement entamé en 2016, n'est toujours pas achevé. En effet, s'il reste quelques travaux de finition, la réception est suspendue à la remise en état des talus affaissés (pris en charge par les assureurs du maître d'œuvre) en périphérie du site de la nouvelle station d'épuration, qui elle donne entière satisfaction depuis sa mise en service en octobre 2017.

L'édile a également souligné que dans le cadre des actions de développement durable menées par la commune, le plan de gestion différenciée de l'espace



Le maire de Lembeye, Jean-Michel Desséré, a présenté ses vœux à la population. © JEAN-PIERRE LAMONCE

public mis en place, permet d'appliquer les nouvelles pratiques d'entretien en supprimant l'usage des produits phytosanitaires. Autres actions : l'isolation thermique des locaux du groupe scolaire et des logements de la gendarmerie, l'installation d'une borne de charge pour véhicule électrique et prochainement l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique.

2018 a été également l'année de travaux sur les bâtiments communaux : réfection des toitures de 3 des 6 logements de la caserne de gendarmerie ainsi que la remise en état des installations de chauffage de 4 de ces logements, réfection d'une partie de la toiture du groupe scolaire, aménagement des abords de l'atelier municipal et remplacement de la chaudière de la salle multi-activités. 60 000 € HT (15 000 € du Département) ont

été consacrés à la voirie communale : rue de Juliaa, rue de la Tour, chemin de la ligne, chemin des vignes et chemin de Peyrelongue, ainsi que les revêtements à l'impasse des ateliers, le chemin des canettes et la place du Corps Franc Pommiers.

2019 constitue la dernière année pleine du mandat, le conseil municipal s'attachera à conclure deux projets : le Plan local d'urbanisme (lire par ailleurs) et la réhabilitation-extension de la salle des sports. Concernant ce dernier point, le chantier devrait démarrer au printemps. Cette extension concerne la création d'une salle dédiée aux activités de danse et gymnastique, ainsi qu'un espace de réunion réception en lieu et place des 2 bâtiments qui ont été démolis fin 2017. Le coût qui comprend l'aménagement des abords et l'isolation par l'extérieur de la

salle existante (577 000 € HT). Grâce aux subventions de l'État et du Département, la part de la commune s'avère raisonnable avec sa capacité d'autofinancement.

Des projets à mettre en œuvre

En 2019, le conseil municipal devra également préparer les prochains investissements : restauration du clocher de l'église et de la Tour, réflexions et études pour le réaménagement de la rue de la Coste et de la rue Joseph-Peyré, réhabilitation des toilettes publiques et remise en état du logement n° 2 au-dessus de la Poste. La réflexion sera élargie à l'amélioration et à la sécurisation des déplacements dans le centre bourg et à la création d'un site à vocation écologique qui pourrait comprendre un verger pédagogique et un rucher école. La commune de Lembeye reste aussi partie prenante sur la concrétisation de l'Ehpad et la construction du nouveau Centre d'incendie et de secours annoncée pour 2020.

Avant d'inviter ses hôtes à prolonger autour de la galette, le maire a adressé ses vœux avec une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2018.



Le Plui devrait être adopté à la fin de l'année 2019

Le projet d'aménagement et de développement durables adopté par la Communauté des communes du Nord Est Béarn a été présenté lors de la réunion publique le 10 septembre dernier. Il reste maintenant à finaliser le zonage et le règlement pour que le projet soit arrêté par le conseil communal, puis soumis à l'enquête publique. L'adoption finale du Plui devrait avoir lieu fin d'année 2019.

• La République des Pyrénées – 17/01/2019

BALANSUN

Une nouvelle mairie, chantier de 2019

Le projet de deux logements au presbytère a également été présenté par la maire, lors des vœux.

A la salle polyvalente, Bénédicte Alcétegaray, maire, et son conseil municipal ont invité les Balansunais, associations, entreprises et employés communaux pour leur présenter ses meilleurs vœux et leur parler un peu aussi de la commune, de ce qui avait été fait l'an dernier et des grands chantiers de l'année 2019. Après avoir travaillé sur l'éclairage public, la commune s'était vue attribuer le label une étoile de « Village étoilé ». L'an dernier, les élus ont planché sur le concours « Villages fleuris » et ont décroché le 1er prix (notre édition du 7 janvier). Ils ne comptent pas en rester là.

Le permis de construire attendu
« Nous visons un nouveau 1^{er} prix cette année pour aller au niveau régional l'an prochain », annonce Bénédicte Alcétegaray qui a deux autres gros projets.



Les habitants ont assisté nombreux à la traditionnelle cérémonie des vœux à la mairie. ©...

Une nouvelle mairie d'abord parce qu'aujourd'hui il n'est plus possible de continuer à travailler dans une salle qui sert de salle de réunion pour le conseil municipal, pour les commissions et de bureau pour la maire. « on attend le permis de construire. On prévoit l'appel d'offres, l'ouverture

des pûs, l'ordre de service au premier trimestre et la pose de la première pierre avant les vacances », annonce l'édile. Le deuxième gros chantier est le presbytère dont les travaux d'aménagement en deux logements indépendants, un T4 et un T2 devraient commencer, fin 2019/début 2020.

« La commune croit, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Castéts et Argagnon fonctionne bien, les routes et chemins ruraux font l'objet d'un plan de remise en état », signale Bénédicte Alcétegaray qui pour conclure souhaitait une bonne année à tous.

• La République des Pyrénées – 21/01/2019

ARGAGNON

Coup de jeune à la salle polyvalente

Le maire André Cassou et son conseil municipal avaient invité personnels, responsables des associations, commerçants et artisans pour la traditionnelle cérémonie des vœux vendredi soir. Avant de parler de 2019, il a fait un rapide bilan de quelques travaux réalisés ou engagés en 2018 : la mise en place du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec Castéts et Balansun, la mise en place d'un abri bus supplémentaire, le lotissement Labaigt qui lentement se construit (sept lots vendus et cinq réservations), sa viabilisation et la construction d'une maison pour y installer les assistantes maternelles

Trois schémas directeurs en 2019

« Une commune qui n'investit pas est une commune vouée à une mort lente », a rappelé André Cassou. Cette année 2019 sera donc, comme l'an dernier, une année consacrée à des



Le maire André Cassou a présenté les vœux de la municipalité aux élus, personnels, associations, artisans et commerçants de la commune. ©...

investissements structurant. « Nous allons donner un gros coup de jeune à la salle polyvalente qui sera inutilisable dès cette fin de mois jusqu'au mois de juillet », a annoncé le maire.

D'autres travaux vont être lancés à l'école avec l'aménagement d'une salle « motricité », la réfection des sanitaires et la mise aux normes handicapés, « pour lesquels on a pris un peu de retard », regrette le maire qui annonce la mise en place cette année de trois schémas direc-

teurs concernant l'assainissement, le réseau pluvial du bourg et la protection incendie de la commune.

« L'an dernier à cette époque je vous avais parlé du projet de nouvelle mairie. La réflexion suit son cours parce qu'à terme elle sera indispensable. Il ne faut pas, pour autant, que ce lourd investissement plombe les finances de la commune », conclut le maire avant d'inviter tous ses invités à partager un moment de convivialité.

VIGNES

Extension de la salle multi-activités



Les habitants du village apprécient toujours ce moment convivial. © ISABELLE BRODIX

Lors de la cérémonie des vœux, Christian Lescoulié, le maire, a fait part des projets à ses administrés.

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, il revenait à Christian Lescoulié, maire, d'accueillir les administrés, les élus, le personnel communal, les enseignants, les responsables des associations, et Bernard Dupont le conseiller départemental pour leur présenter les vœux en ce début d'année 2019.

Le premier magistrat, après avoir salué les personnes présentes, est revenu sur l'année 2018 qui

a été marquée par les inondations du mois de juin, la commune a été classée en catastrophes naturelles et en calamité agricole, il a chaleureusement remercié ceux qui ont donné un coup de main.

Un nouveau lieu de vie

Le recensement a fait apparaître une légère augmentation de la population de 22 personnes. L'édile a évoqué la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918, a remercié Michel Darrière pour son exposé. Et a terminé en rappelant l'éclairage au bouledrome.

Pour 2019, le plus grand projet concernera la réhabilitation et

l'extension de la salle multi-activités.

Cette salle rénovée et agrandie dotera la commune d'un nouveau lieu de vie. En mars, débutera la visite des installations d'assainissement individuel, pour ceux concernés par le contrôle une notification leur sera adressée par le Syndicat du Tursan.

Le maire a profité de cette occasion pour remercier les membres du conseil municipal pour leur implication au sein du village, le personnel communal, et tous les bénévoles. Puis il a invité l'assemblée à partager le pot de l'amitié qui a clôturé cette réception conviviale.

CHÉRAUTE

De nouveaux chantiers en 2019

Lors de la cérémonie des vœux, la municipalité a notamment annoncé qu'elle aménagera et sécurisera la traversée du bourg.

Pas de pause dans les travaux en 2019 pour la municipalité de Chéraute. Christelle Mange, la maire de la commune, a annoncé leur poursuite lors de la traditionnelle cérémonie de vœux à la salle Michel Béguerie.

Le premier projet, dont les travaux vont débiter rapidement, concerne l'aménagement et la sécurisation de la traversée du bourg. « Il s'agit d'une route départementale et nous avons co-construit ce projet avec le conseil départemental, a précisé Christelle Mange. Ce projet prolonge logiquement l'aménagement de la zone de l'église et des écoles que nous avons réalisé en début de mandat ».

À côté de la sécurisation routière, ce chantier permettra aussi de revoir les réseaux d'eau potable et des eaux pluviales (avec le concours de l'agglomération Pays basque), d'enfouir des réseaux électriques (avec l'aide du SDEPA) et de renforcer la sécurité incendie.

Réunion publique

« Les habitants seront invités à une réunion publique pour connaître les détails de ce chantier et savoir comment nous avons essayé de faire en sorte qu'il soit le moins gênant possible pour



Les habitants ont pu découvrir sur grand écran les travaux réalisés et ceux à venir. © GILLES CHEURY

DEUX LOGEMENTS LOCATIFS ET UNE SALLE COMMUNALE SERONT AMÉNAGÉS DANS L'ANCIENNE ÉCOLE DU HAMEAU.

les riverains », a annoncé la maire.

Autre chantier, mais celui-là à Hoki, la réfection et le réaménagement de l'ancienne école du hameau. « Après une étude technique et financière, nous avons choisi de créer deux logements locatifs et une salle communale à destination des associations, a dévoilé Christelle Mange. Cette salle servira également de bureau de vote lors des élections ».

Le maire a d'ailleurs rappelé

qu'il y aurait les élections européennes en mai mais n'a pas dit un mot sur les municipales de 2020. « Nous avons encore des chantiers à terminer et beaucoup de choses à faire avant d'en parler », a-t-elle seulement consenti à confier.

Une adresse pour chaque maison

Pour revenir aux chantiers, ceux des routes communales ne faibliront pas en 2019. « Nous investissons 150 000 € environ par an pour 58 kilomètres de routes communales, a souligné le maire. C'est une somme très importante qui pèse sur notre budget et nous devons donc être très rigoureux. C'est pour cela que nous avons mis en place un règlement d'intervention où il est

stipulé que nous n'intervenons pas sur les chemins ruraux privés car ils sont trop nombreux sur le territoire de la commune ».

Avant de saluer le travail des associations communales, de l'école Gaztelaia et de remercier les élus pour leur engagement, Christelle Mange a tenu à annoncer que l'adressage serait mis en place sur toute la commune d'ici la fin de l'année : « Chaque maison sera dotée d'une adresse unique et précise. Elle sera identifiable par GPS afin d'améliorer l'intervention éventuelle des secours mais aussi de recevoir tout simplement un colis à la bonne adresse ! Cette mise en place était devenue obligatoire avec la venue programmée de la fibre ».

RONTIGNON

Victor Dudret, le maire, et son équipe se préparent au grand débat national

Plusieurs points touchant à la sécurité des biens et des personnes vont également être mis en œuvre en 2019, dont des travaux à l'école maternelle.

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le maire Victor Dudret, entouré des membres du conseil municipal et du personnel communal, a présenté ses meilleurs vœux pour 2019. C'est donc devant une trentaine d'habitants et les élus des communes voisines : Jean Othax, Monique Sémavoine, Jean-Pierre Lannes et la conseillère départementale Valérie Cambon que le maire s'est exprimé.

En ce qui concerne le bilan 2018, les deux points importants ont porté sur les arrivées imprévues, à plusieurs reprises, de la communauté des gens du voyage sur l'emplacement de l'ancienne usine, puis sur les déluges pluvieux d'une importance exceptionnelle.

Les inondations de juin 2018

Pour le premier point, le maire indique « que des mesures ont été initiées afin de régler la situation de façon pérenne afin de mieux endiguer le phénomène ». Pour le deuxième, ce sont les intempéries des 12 et 13 juin derniers qui ont durement touché la commune.

Ces dernières ont imposé des travaux non prévus d'un mon-



Le maire Victor Dudret (au centre) et son équipe municipale ont reçu les élus pour les vœux 2019. © GENEVIEVE CONDOU

tant de l'ordre de 52 000 € (HT) afin de rétablir la sécurité de différents chemins. L'année 2018 a été intensément conclue par l'arrivée du Cirque de Noël qui a réalisé 17 représentations, accueillant pas moins de 22 000 spectateurs.

Le maire a également souligné plusieurs opérations touchant la sécurité des biens et des personnes qui vont être mis en œuvre en 2019.

D'abord la police municipale intercommunale qui sera opérationnelle courant second trimestre, puis l'élaboration du schéma

UNE SALLE POLYVALENTE DE 100 M² SERA CRÉÉE

communal de défense extérieure contre l'incendie.

Espace de jeu et préau à l'école

Ensuite c'est la deuxième tranche de travaux à l'école maternelle qui va rentrer dans sa phase opérationnelle par la mise en configuration de la cour de l'école enfin clôturée, avec un accès sécurisé intégrant un espace de jeu et un préau. Et enfin la création d'une salle polyvalente de 100 m² qui sera suivie par la fin des aménagements existant. Un nouveau projet concernant un programme de sécurisation et d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) est également sur les rails avec le syndicat départemental de l'énergie des

Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) en coordination avec le syndicat mixte de l'eau potable (SMEP) de la région de Jurançon.

En conclusion, Victor Dudret promet de nouveaux défis à relever pour 2019. Parmi eux, le premier sera sa contribution au titre du grand débat national au sein de la commune. Le second concerne l'équipe municipale qui malgré les turbulences d'août 2018 après le départ de trois conseillers municipaux, poursuit le parcours de ce mandat en effectif restreint, avec courage et détermination. Il tient à les remercier chaleureusement, personnellement et au nom de tous les électeurs. Le discours s'est clôturé autour du verre de l'amitié et d'apéritifs régionaux.

BEYRIE-EN-BÉARN

Le centre-bourg sera aménagé



Philippe Faure, le maire, a présenté ses vœux à ses administrés. © NATHALIE LERET

Lors de la cérémonie des vœux, le maire a fait part des projets pour 2019.

Le maire, très impliqué dans la vie de sa commune, a présenté ses vœux aux administrés ainsi que les divers projets pour cette nouvelle année. Philippe Faure a remercié le conseil municipal, le personnel et les associations pour leur implication dans la vie du village. **Pour 2019, les travaux con-**

cerneront principalement l'aménagement et l'accessibilité du centre-bourg entre l'église et la Maison pour tous, mais aussi la mise en sécurité des chemins piétons le long de la route départementale.

La fibre optique en 2021

Des travaux importants sur le réseau pluvial seront réalisés chemin Lartigau et Lacay afin de limiter l'impact des inondations des années précédentes. Dans le cadre

de la nouvelle réglementation concernant la défense incendie, une borne sera installée au niveau du carrefour Tapie. En termes de circulation et de sécurité, une interdiction de circuler sera mise en place pour les poids lourds dont le tonnage est supérieur à 7,5 tonnes sur le CD 633 entre Aussevielle, Beyrie et Bougarber.

Enfin, la fibre optique devrait arriver en 2021. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.

UZEIN

La commune retrouve des perspectives

L'incendie de la cantine au printemps 2017 a mis les finances de la commune dans le rouge. Mais un chèque de l'assurance vient enfin de lui donner de l'air.

C'est une année complexe que vient de boucler Uzein. Avec l'incendie du dimanche 28 mai 2017, la commune a perdu dans les flammes les 200 m² de sa cantine mais aussi, à cause des fumées, 286 m² dédiés au périscolaire et au centre de loisirs, devenus inutilisables.

Depuis, « on s'entasse », décrit le maire Éric Castet, qui salue les familles, les personnels et les associations qui ont appris à cohabiter depuis le drame. Une solution de relogement, validée par les experts, a été trouvée avec l'installation de modulaires et la salle des associations a été rénovée en urgence, et il a aussi fallu racheter du matériel (vaisselle, chariots...) pour le restaurant scolaire.

À ce jour, l'incendie a coûté



Le maire Éric Castet (à gauche) ne l'a pas annoncé lors de la cérémonie des vœux, mais il se représentera pour les municipales de 2020, « avec une équipe renouvelée ». © JEAN DESLAK

365 000 € à Uzein dont 250 000 pour la Maison des associations. La commune a bien sûr gelé tous ses projets d'investissement.

Or l'assurance a plus que tardé à la soutenir. « On a reçu un acompte de 45 000 € en octobre 2017, 50 000 € au printemps 2018 », précise l'élu qui confie « avoir eu un gros stress quand la banque nous a

refusé un prêt sur le seul critère de notre capacité d'autofinancement négative. C'était la première fois, et à cause du sinistre ! Il a fallu batailler pour l'obtenir ».

« J'ai failli lancer un Uzeinthon »

« En août dernier, on a eu un gros problème de trésorerie, raconte Éric Castet. On ne pouvait pas payer les agents. On était très très mal. J'ai failli lancer un Uzeinthon ! Heureusement une entreprise s'est installée sur la commune et la taxe d'aménagement a réglé la question ».

Si la commune a reçu le soutien matériel de l'Agglo qui a prêté un four et une colonne réfrigérée juste après l'incendie, et de l'État qui a débloqué 65 000 € d'aide en DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), le maire ne se remet pas que « l'assurance et l'expert

judiciaire aient tant traîné ». « Je n'avais pas de nouvelles, on m'a dit que ça allait avancer, j'ai dû menacer pour que ça bouge, s'agace l'élu. Ce n'est pas aux victimes de faire cela ! »

Il a enfin eu, la veille de la cérémonie des vœux, la confirmation d'un règlement de 180 000 € de l'assurance, arrivé il y a une dizaine de jours dans les comptes de la commune. « Enfin ! se soulage-t-il, mais c'était une attente interminable. Ce n'est pas ça qu'on attend d'une assurance ! »

« Ça va beaucoup mieux bien sûr, se réjouit aujourd'hui le maire qui va pouvoir lancer deux projets en 2019 (voir le zoom). Mais ça bouche tout juste le trou. Et maintenant il faut payer l'expert, 25 000 €, qui rendra son rapport en décembre ».

M.B. | m.berthoumieu@pyrenees.com

VIELLENAVE-DE-NAVARRENX

Le projet de salle multi-activités avance

Le village a accueilli six nouvelles familles, un projet de lotissement communal (4 lots) est en voie de réalisation et une nouvelle entreprise doit s'installer.

La salle de la mairie était bien garnie, avec une quarantaine d'habitants du village assistant à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire Jacques Bourguet et de son conseil municipal.

Le maire a énuméré les travaux de voirie réalisés sur la route de Charre, perturbés et abîmés par la météo « et dont certains secteurs seront à reprendre ». L'aménagement piéton autour du cimetière ainsi que la troisième tranche de la voie piétonne, un tronçon de 110 mètres qui borde la Départementale 945, « seront achevés en cours d'année ».

Une entreprise de motoculture

Il a ensuite dévoilé le projet de création d'une salle multi-activités pour laquelle les dossiers, que

« nous avons beaucoup travaillés », sont bien avancés. Jacques Bourguet a montré les premiers plans réalisés par les services de l'Agence Publique de



Un moment convivial a clôturé la cérémonie des vœux. © JEAN PIERRE D'IMPRIRET

Gestion Locale (APGL). Les travaux devraient débuter à la fin de l'année ou début 2020, et sont estimés à 375 370 €, subventionnés par l'État à hauteur de 30 %, par le Département pour 40 %, alors que la Communauté de communes attribuerait une aide de 10 000 €.

Le reste à charge de la commune, soit 113 000 €, sera financé par un emprunt et des fonds propres.

Le projet d'un lotissement communal de quatre lots, route du Lausset, est lui aussi en cours. Jacques Bourguet s'est ensuite « réjoui de l'arrivée de six nouvel-

LE PROJET D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL DE QUATRE LOTS, ROUTE DU LAUSSET, EST EN COURS.

les familles au village », annoncé l'installation prochaine sur la commune d'une entreprise de motoculture, et dévoilé un projet de lotissement privé chemin du Camou l'année prochaine.

Le maire a également remercié Corinne Carsuzaa, la secrétaire de mairie, pour « son remarquable

travail et implication dans les dossiers administratifs de la commune », le comité des fêtes, Génération Yanguï, l'association active lors de la préparation du Noël des enfants de la commune, et l'équipe municipale « pour les différentes activités proposées et le souci du bien-être collectif au service des administrés ».

La soirée s'est terminée par la présentation des vœux à tous les villageois, avec une pensée particulière « pour nos malades ». L'assemblée a fini en partageant le pot de l'amitié.

ZOOM

Des logements et un centre paramédical en projet

« On peut enfin envisager des investissements, souffle le maire, notre capacité d'autofinancement est redevenue positive. Je suis regonflé à bloc pour aller voir les banques ! » Uzein porte deux projets. Un immobilier de 500 000 € : 8 logements sociaux avec l'Office 64 de l'habitat et un lotissement de 6 maisons de 500 m² près des ateliers municipaux. Le second est un pôle paramédical et de petite enfance qui s'installera en face de la mairie, dans la maison Lous-plaas, propriété de la Ville et à rénover pour 290 000 €. Il s'agit d'y installer une maison d'assistantes maternelles, un kiné et des infirmières. Sans compter le budget voirie, entre 75 000 et 80 000 € pour boucler la rue du Stade.

ASSAT

L'accessibilité, préoccupation de la commune

Les travaux engagés concernent les personnes à mobilité réduite, les déficients visuels et malentendants.

Depuis plus de 10 ans, la volonté du maire et des élus est de revitaliser le centre-bourg et entre autres de réhabiliter les bâtiments communaux et d'en permettre l'accessibilité (11 établissements recevant du public), afin d'accueillir au mieux les nombreuses associations assatoises. A cet effet, la commune d'Assat a mis en place le programme Ad'AP (Agenda d'Accessibilité programmée) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Une dépense de 108 780€

Il a été réalisé avec l'aide de l'AGPL (Agence Publique de Gestion Locale), et a été transmis à la préfecture, qui a donné son accord et validé les propositions faites par la commune. Jean-Pierre Pètre-Bordenave, adjoint au maire, chargé des travaux et Bernard Broisat, conseiller municipal, responsable de l'ADAP, sont chargés de la mise en place et du suivi de ce dispositif, établi et approuvé



Les rampes d'accès seront à modifier. © ROGER CHAGLE

pour 6 ans et qui représentera une dépense de 108 780 € HT pour la commune.

Tous ces travaux concerneront donc les personnes à mobilité réduite, mais aussi les déficients visuels et malentendants. 2018 a vu la mise aux normes de tous les sanitaires ouverts au public, qui sera terminée fin janvier.

Un inventaire à la Prévert

« Pour tous les travaux qui ne peuvent être réalisés en régie, nous privilégions les fournisseurs et les artisans locaux » ont-ils tenu à préciser. La prochaine étape concernera

d'autres mises aux normes, telles un inventaire à la Prévert : places de stationnement, mains courantes, prolongement de rampes d'accès, cheminements, vitrophanie pour portes vitrées, sans oublier l'éclairage, la signalétique, poignées de portes, regards, boucles à induction magnétique, extincteurs, interrupteurs, etc.

« Le plus difficile était de se lancer dans cette entreprise et nous tenons à remercier nos employés communaux de leur investissement pour nous aider à relever ce défi » ont conclu Jean Pierre Pètre-Bordenave et Bernard Broisat.

LA PHOTO DU JOUR

NAY

Place Marcadieu : les engins de démolition au travail

La silhouette familière de l'ancienne gendarmerie devenue Maison des associations place Marcadieu est en train de s'effacer du paysage. Nouveau chapitre d'une histoire débutant en 1839 lorsque l'installation à Nay d'une brigade de gendarmerie fut prévue à la nouvelle mairie, les écuries au rez-de-chaussée, les bureaux à l'étage. Pour des raisons administratives, cela ne put se faire et c'est non loin de là, dans une maison en location place Marcadieu, que s'installa la brigade. Elle quitta un jour les lieux pour gagner la rive droite où elle fut installée en bordure de l'actuel cours Pasteur où elle resta jusqu'en 1957, date à laquelle elle retrouva la rive dans un bâtiment neuf, celui qui est en démolition. Dernière étape en 1998 avec retour rive droite suite à la construction de l'actuelle brigade. Une gendarmerie mobile en quelque sorte, sans oublier celle de Coarraz qui desservait autrefois le canton de Claracq.

Le centre socioculturel intercommunal qui se dressera bientôt dans cet endroit va lui apporter un renouveau d'activité. © MAURICE THIEP



MONEIN



Le maire de Monein, Yves Salanave-Péché, a fait voter, mardi en conseil, une délibération sur les compteurs Linky. PHOTO H.P.

Les conseillers ne s'opposent pas au compteur Linky

« Ceux qui sont contre (NDLR, le déploiement des compteurs Linky) votent pour (NDLR, la délibération) », a expliqué le premier magistrat lors de la dernière délibération du conseil municipal, mardi, concernant le déploiement des compteurs Linky dans la commune.

C'est une délibération « radicale » dans son contenu – certainement plus par stratégie que par conviction – que l'édile a soumis au vote. Après avoir exposé sa volonté de provoquer un débat – « en vain » – entre les deux partis (Enedis et anti-Linky lire notre édition de lundi), il a lu la délibération qui l'autorise à « interdire l'installation des compteurs Linky dans la commune », eu égard à leurs « incertitudes » sur la santé, les protections des personnes et les conséquences financières.

Majorité de vote contre

Appelés à s'exprimer, certains conseillers ont fait part de « l'installation déjà effectuée », d'autres ont refusé « en tant qu'élus de pénaliser les administrés "du petit plus" qu'offre ce compteur », d'autres encore dénoncent « les méthodes à la hussarde d'Enedis ». Mais, à l'image du premier magistrat, beaucoup de conseillers se sont abstenus dans cette délibération ayant finalement obtenu une majorité de votes contre.

Largement consacré aux aspects budgétaires, l'ordre du jour avait, au préalable, conduit les conseillers à voter les différents comptes (de gestion et administratif 2018), avant de débattre sur les orientations budgétaires.

Après avoir balayé la conjoncture mondiale et nationale, Yves Salanave-Péché a exposé la situation économique de la collectivité de Monein, dans un contexte de baisse des dotations, « particulièrement préoccupant », obligeant les communes « à se poser les bonnes questions ».

« La stabilisation des dépenses de fonctionnement, le maintien des taux d'imposition et le non-recours à l'emprunt sont les orientations budgétaires établies en 2019 », a résumé le premier magistrat. « On est très impacté par notre mode de gestion, car beaucoup de nos dépenses sont effectuées en régie plutôt qu'externalisées », a-t-il souligné, se félicitant du faible taux d'endettement de la commune (210 euros par habitant en 2019), largement inférieur à la moyenne nationale (842 euros au 31 décembre 2015).

Le SAM à l'étroit

Après cette approche économique et financière, Marcel Tubell a évoqué le financement et « les opportunités » de subventionnement des travaux de peinture et de rénovation des toitures des bâtiments publics, prévus en 2019. « L'existence du local du rugby, mise en évidence par le SAM, nécessite l'agrandissement et l'aménagement du club house digne de ce nom », a poursuivi le maire adjoint. Une convention sera signée avec l'Agence publique de gestion locale, pour l'assistance technique de ces travaux qui seront effectués par les services techniques en régie.

Hervé Pouyau

Eaux-Bonnes

Deux sites proposés pour la mission patrimoine 2019



Le casino de la commune date du XIX^e siècle. © ARCHIVES HP

Le conseil municipal souhaite proposer le casino de la commune et la chapelle d'Assouste.

Lors du dernier conseil municipal d'Eaux-Bonnes, le vote pour la modification des statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau s'est soldé par 5 abstentions et 3 pour.

Le maire a lu son rapport sur le transfert automatique des compétences eau et assainissement collectif au 1^{er} janvier 2020 dans le cadre de la loi NOTRE du 7 août 2015. Le rapport du maire entendu, le conseil municipal a été invité à s'opposer au transfert de la compétence eau à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2020 (voté à l'unanimité) ; ces transferts auront lieu au 1^{er} janvier 2026 (sauf délibération contraire de la Communauté de communes prise après le 1^{er} janvier 2020).

Concernant la mission patrimoine confiée à Stéphane Bern aide la sauvegarde du patrimoine français, le casino des Eaux-Bonnes et la chapelle d'Assouste sont proposés en 2019.

D'autres sujets ont été évoqués. → **Restructuration foncière de la forêt communale des Eaux-Bonnes relevant du régime forestier.** Suite à la vente de terrains cadastrés au département pour la gestion des forêts, la vente de la parcelle AH151 entraîne une modification de cette surface cadastrale. La nouvelle surface cadastrale de

la forêt des Eaux-Bonnes est donc de 763 ha 72 a 38ca.

→ **Contrat de prestation avec la Fédération française de la montagne et de l'escalade.** En 2019, il est proposé, pour le rocher Maylin, un projet de rééquipement et de mise aux normes du matériel de sécurité, l'homologation du site par l'Inspection d'académie (printemps 2019) pour l'accueil des scolaires et le maintien de la pratique de l'escalade lors de l'accueil de jeunes publics avec le centre de montagne « le Cardet » et d'accompagner la commune dans le développement de l'offre touristique d'escalade dans le cadre du projet Gourette 2018-2023 en lien avec le Conseil départemental. La prestation retenue est facturée pour le montant suivant : 1 600 €/an.

→ **Eaux.** Demande de subventions Études des services d'eau potable et d'eaux usées dont le budget s'élève à 146 692 € HT.

→ **Centre technique municipal à Gourette.** Le maire a rappelé qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de construction d'un centre technique municipal à Gourette. Le dossier de demande de subvention a été établi par le service technique intercommunal de l'Agence publique de gestion locale : la dépense a été évaluée à 438 004 € HT.

→ **Achat d'une saleuse.** Il est proposé d'acheter une saleuse électrique qu'il serait possible de transformer en saumureuse (usage hivernal) et en arroseuse (utilisation estivale). Le prix s'élève à 8 520 € HT soit 10 224 € TTC.

PHOTO DU JOUR

JASSES

L'église Saint-Barthélémy en chantier pour 5 mois

Un chantier de 5 mois vient de démarrer à la faveur du beau temps avec notamment la rénovation du clocher de l'église Saint-Barthélémy par l'entreprise de charpentes Arriau qui a déployé la grande flèche pour mener à bien les travaux. Suivront ceux de la façade, l'installation d'un nouveau paratonnerre et la semi-automatisation des cloches qui laissera à Marie Bernet le loisir de rythmer les heures du village. © JEAN-PIERRE OMPRERET



 CLIN D'ŒIL

Le sous-préfet à la visite de l'école de Ledeux

Vendredi matin, le sous-préfet Christophe Pecate sera à Ledeux pour visiter l'école du village, qui est en pleins travaux de réhabilitation après avoir été la proie des flammes en novembre 2016. Le maire de la commune, Bernard Aurisset, souhaite que la nouvelle infrastructure soit prête pour la rentrée de septembre prochain.

SALIES-DE-BÉARN

La réhabilitation sera financée sans hausse d'impôts

À l'occasion des orientations budgétaires, le maire a dévoilé mardi soir les grandes lignes du programme d'investissement destiné à permettre l'effacement des stigmates des inondations. Mais aussi à donner un nouvel élan à la ville.

À Salies, les taux des impôts ne devraient pas bouger en 2019. Cela, malgré l'ampleur des dégâts causés par les inondations, estimés à plus de 15M€ pour le patrimoine municipal. À l'occasion de l'examen des orientations budgétaires, le maire Claude Serres-Cousiné a en effet annoncé mardi soir devant le conseil municipal que les efforts consentis par la Ville ces dernières années permettront d'engager l'opération reconquête « sans avoir recours à l'augmentation des taux de fiscalité directe ». « Cela impacterait directement les ménages, pour bon nombre déjà durement touchés », justifie celui qui compte aussi « ne pas diminuer le montant global des subventions versées aux associations ».

« Notre politique de désendettement a été payante : les emprunts à réaliser [pour mener à bien les investissements, NDLR] ne viendront pas alourdir fortement le budget, puisque notre ratio de désendettement est tombé à un an seulement », a-t-il continué. « La dette par habitant représente environ 340 € en ce début d'année 2019 », précise de son côté André Rouilly.

Un écran pour du cinéma en plein air
Ces marges ne seront cependant pas de trop pour soutenir le train des ambitions de la municipalité. Loin de vouloir se cantonner à une réhabilitation à l'identique, financée par les remboursements des assurances et quelques subventions, la majorité songe en effet à profiter des travaux pour aller plus loin sur plusieurs dossiers. « On va en profiter pour embellir la ville », assure Claude Serres-Cousiné, qui s'est appesanti particulièrement sur le cas du centre des congrès.

Amélioration des accueils, du confort, intégration paysagère sont notamment annoncés. De même que l'installation d'un écran de cinéma à l'extérieur, qui promet quelques belles séances en plein air.



Durant les travaux, la Ville veut maintenir le gros des animations. Sont notamment annoncées l'installation d'un chapiteau devant la rotonde et la couverture du théâtre de verdure du Rooy. © S.S.

Un projet qui s'étalerait de fin août 2019 à juin 2020 pour la salle Jean-Monnet et la bibliothèque et d'octobre 2019 à janvier 2021 pour le cinéma et le pavillon Saleys.

Ils ne seront cependant pas les seuls à voir des ouvriers. Parmi les travaux de rénovation qui devraient débuter très vite figurent ainsi la mairie (réfection du toit et aménagement intérieur, pour 350 000 € HT), l'Oustau dou Saleys, la crypte, le pôle social, le Chalet ou la maison des parts-prenants, destinée à héberger l'office du tourisme. Sans oublier la sécurisation de l'église Saint-Martin diléziée par la crue et la restauration de l'école La Fontaine.

« Les enfants pourront l'occuper après les vacances de la Toussaint. Tous les enfants de la maternelle et du primaire seront regroupés à La Fontaine en attendant la rénovation totale de l'école Charles-Perrault », précise Claude Serres-Cousiné. Ladite réhabilitation de Charles-Perrault devant quant à elle coûter environ 1,86M€... « Le groupe scolaire La Fontaine sera neuf et fonctionnel, avec une livraison le premier semestre 2020 », a ajouté l'édile.

Enfin, la Ville ne s'interdit pas d'ouvrir de nouveaux fronts et de batailler pour attirer de nouvelles activités. Notamment dans le triangle de biens municipaux formé par

l'Hôtel de France et d'Angleterre, la villa Rosita et la maison Al Cartéro. Désireux de surfer sur la réussite des thermes et d'insuffler un nouvel élan touristique à la cité, Claude Serres-Cousiné a ainsi annoncé avoir noué des contacts avec des investisseurs. Une réunion importante est annoncée prochainement. Il n'en dira toutefois pas plus pour l'instant sur les porteurs de ce projet annoncé autour « du mieux-être », de peur de nuire aux tractations.

Contacts avec des investisseurs
« La maison des services Al Cartéro sera libérée pour l'intégrer dans un projet global de réutilisation de la villa Rosita et de l'Hôtel de France et d'Angleterre », a-t-il toutefois précisé. « Les associations occupant actuellement Al Cartéro seront relogées à l'ancien Esat, rénové et agencé en régie par nos services techniques. La Jurade, le comité des fêtes, le Chœur de sel, les Jeux béarnais disposeront ainsi d'un local adapté. Les Restos du cœur viendront les rejoindre et libéreront les bâtiments de la place du Bignon. » ARNAUD ROSSIGNON #orthz-pp@pyrenees.com

GELOS

La réhabilitation du Hameau sera le grand chantier de l'année

Gelos détient sans nul doute le record de rapidité des séances de conseils municipaux. Ordre du jour ordinaire et débat d'orientation budgétaire ont été bouclés en une heure.

Le maire Pascal Mora a décliné ses orientations budgétaires devant un conseil municipal attentif. Il a tout d'abord évoqué la situation nationale, notant que « si les collectivités locales ont obligation de présenter un budget en équilibre, il n'en est pas de même pour l'Etat qui présente un budget en déficit, de 75 milliards d'euros en 2018 ».

Il a ensuite évoqué la situation de Gelos. Les dépenses de fonctionnement 2018 s'élèvent à 2 248 575,51 €, les recettes à 2 669 389,42 €, soit un excédent de 420 813,91 €.

Hausse de la masse salariale

Pour le Bistrot du Pradeau, qui faisait l'objet d'une présentation à part, il ressort des dépenses pour 60 089,18 €, des recettes de 62 040,89 €, soit un excédent de 1 951,71 €.

Pour l'édile, « il faut retenir que la dette de la commune a baissé de 30 % en 5 ans et qu'en moins



Le projet du Hameau fait l'unanimité. © JEAN-FRANÇOIS MCELME

de 2 ans ½ cette dette sera remboursée ».

Laurent Lannes, de la minorité, a évoqué une incompréhension sur les ratios par habitant sur les deux années. Valérie Viron Messen, directrice des services, a justifié cela par la différence dans les chiffres du recensement. Laurent Lannes indique : « Il n'y a pas de recensement tous les ans ». Il lui a été rétorqué qu'il y avait chaque année des données corrigées.

En ce qui concerne les orientations 2019, pour le fonctionnement, le maire a évoqué l'augmentation des fluides, celle de la masse salariale estimée en 2019 à 1 395 000€ (contre un réel 2018 de 1 259 251€).

Cet écart se justifie par le Rifseep (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) sur une année complète (mise en place en juin 2018) ; la hausse des grilles indiciaires ; des agents en longue maladie ; la revalorisation des contrats animateurs ; et une contribution rétroactive pour deux agents.

Pour les investissements, le principal sera le Projet Hameau. Il consistera en la restructuration de l'école, avec la création d'une salle multi-activités et des amé-

nagements extérieurs. Le reste est constitué du report des investissements 2018 liés à l'accessibilité ; des travaux de voirie ; du matériel des services techniques ; des travaux en régie sur les bâtiments et espaces communaux ; des aménagements complémentaires du Pradeau ; et d'autres lignes discutées en commission travaux (aménagement place de la Liberté, étude extension foyer USVG, place du Loulié...)

« La séance est close »

Le maire a ensuite invité les participants à débattre. Laurent Lannes a précisé qu'il adhérerait aux propositions, notamment le projet du Hameau, la voirie, l'extension du foyer de l'USVG : « On ne peut qu'acquiescer et aller dans ce sens-là. Il faudra affiner dans les prochaines commissions ».

En conclusion, Pascal Mora a retenu deux choses : « Nous avons réalisé les investissements promis en diminuant la dette communale de 30 % et je me réjouis d'entendre Laurent Lannes partager pleinement notre projet ». Laurent Lannes a alors demandé à prendre la parole, ce que le maire lui a refusé, « la séance étant close ».

« Monsieur le Maire a mis en avant la baisse de la dette municipale de 300 K€ lors des trois dernières années, mais il faut préciser que les ventes, sur la même période, du presbytère (foncier + bâti) et des terrains rue des Cèdres (foncier) auront rapporté plus de 300 K€ à la commune » a quand même précisé Laurent Lannes.

ZOOM

Les anglicismes s'invitent au débat

Laurent Lannes a expliqué que certaines choses ne « smashent » pas dans les ratios, ce qui a intrigué Pascal Mora qui a dit ne pas comprendre ce terme. « Alors disons qui ne marchent pas » a rectifié la tête de liste de la minorité. Vérification faite, il s'agit d'un verbe intransitif qui signifie « taper dans une balle ou un ballon, avec une grande force, afin de l'envoyer en direction du sol, sans possibilité d'être rattrapée ». Peut-être une manière de botter en touche pour l'opposition ?

GELOS

Naissance de la ZAD Rives du Gave

La Zone d'aménagement différé a pris effet mercredi. Elle permettra à l'Agglo de continuer les négociations foncières en vue des aménagements prévus.



Les rives du Gave, entre Gelos et Pau. © JEAN-FRANÇOIS MCELME

Le conseil municipal, présidé par le maire Pascal Mora, a acté le principe de création d'une ZAD communautaire appelée « Rives du Gave » à compter de ce mercredi 6 mars. Les motivations pour une telle création sont multiples : composer un quartier dense s'intégrant dans les Horizons Palois et des Pyrénées, s'appuyer sur les grands équipements existants pour favoriser une dynamique de cœur d'agglomération, création d'un pôle d'activités autour du sport, du loisir et du tourisme aux abords du Stade d'eaux vives (SEV).

L'outil « ZAD communautaire » permettra à la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) de con-

tinuer les négociations foncières situées en partie sur Mazères-Lezons, Bizanos, Gelos et Pau nécessaires à la poursuite des aménagements prévus dans le plan guide. Lors de ce conseil municipal, le maire a également abordé différents sujets.

→ **Inondation Jardins du Roy.** Un comité de pilotage a été mis en place pour tenter de trouver

des solutions pour l'inondabilité des Jardins du Roy et sur les conditions d'alerte aux populations.

→ **Projet « Hameau ».** L'APGL (Association publique de gestion locale) a été choisie comme maître d'œuvre du projet « Hameau ». La première pierre devrait être posée en novembre.

→ **Recensement.** L'édile a aussi évoqué le recensement, qui a été difficile, et remercié « Isabelle Ané qui supervisait l'opération et les deux élus municipaux qui ont passé 8 heures par jour pendant une semaine pour que les récalcitrants acceptent d'être recensés ».

→ **Divers.** Le conseil a approuvé

la mise en commun des moyens de formation de la Police municipale de Pau avec les Polices municipales des communes membres de la CAPBP intéressées, par voie de convention et sans rétribution financière, ainsi que le transfert à la Communauté d'agglomération de la compétence facultative de la gestion des eaux pluviales urbaines.

L'adhésion de la ville de Gelos au groupement de commandes permanent pour des prestations de formation au permis de conduire a été validée et le rôle de coordonnateur a été dévolu à la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

ZOOM

Rue Barthou : les coussins berlinois n'ont pas suffi !

La pose de coussins berlinois, rue Louis-Barthou, a été effectuée afin de réduire la vitesse. « Cette mesure ne semblant pas suffisante, les vitesses sont toujours excessives, la police intercommunale interviendra à partir du mois de juin », a-t-il averti.

Ledeuix espère un dernier coup de pouce de l'État pour son école

Bernard Aurisset a fait visiter le chantier de reconstruction de l'école de Ledeuix au sous-préfet d'Oloron. La commune espère une ultime aide de l'État afin de ne pas avoir à trop supporter le préjudice financier lié à l'incendie de 2016.

« Suite à l'incendie qui a ravagé la structure dans la nuit du 22 au 23 novembre 2016, on a eu un temps d'interrogation, mais on s'est rapidement rendu compte que ce serait un drame de fermer cette école ». Il a fallu une sacrée dose d'abnégation au maire Bernard Aurisset et à tous les élus de la commune de Ledeuix, qui voient enfin leurs efforts se concrétiser. Après plus de deux ans d'attente, les travaux ont enfin commencé pour la reconstruction de l'école, dès le mois de décembre 2018.

« Les bâtiments ont été détruits à 90 %. Le feu, puis l'eau qui a servi à l'éteindre ont fait énormément de dégâts », relate Bernard Aurisset. « On nous a reproché d'avoir mis trop de temps sur ce dossier, mais cela n'a pas toujours été de notre ressort. On n'a pas pu rentrer dans l'école pendant sept mois, suite à l'enquête de la gendarmerie. On n'a aussi pas eu de chance, puisqu'un champignon s'est installé dans la partie basse, ce qui nous a obligé à désinfecter et retirer certaines cloisons. Enfin, il a fallu désamianter, décontaminer, dépolluer l'ensemble de la structure ».

L'école réutilisable en octobre ?

De lourds travaux de réhabilitation viennent d'être lancés au sein de l'école, à commencer par la rénovation de l'intégralité de la toiture. « On aimerait dire qu'elle sera à nouveau utilisable en septem-



Les travaux ont commencé depuis décembre 2018 : le maire espère que ses écoliers pourront quitter les bungalows de l'école temporaire en octobre. ega

bre, mais ce serait vraiment optimiste : il faut plutôt tabler sur les vacances de la Toussaint, au mois d'octobre », explique le maire de Ledeuix avec l'aval d'Emeline

Soumireu, l'architecte du projet. La visite de ce jeudi était organisée suite au courrier de la commune envoyé au Premier ministre, avec l'espoir de bénéficier

d'une aide supplémentaire au titre de la Solidarité nationale. « On a déjà été soutenus financièrement par l'État, la communauté de communes et le Département, mais on souhaite avoir un coup de pouce supplémentaire, sinon ce sera vraiment difficile pour la commune de se relever de ce sinistre », relate le maire. « Les administrés ont déjà consenti à des efforts : nous avons par exemple annulé le repas de fin d'année des aînés, et ces derniers ont compris pourquoi. Selon moi, si on ne parvient pas à sauver l'école, la jeune génération nous jugera de la pire des manières quand elle aura grandi ».

GILDAS BOËNNEC | Oloron-pp@pyrenees.com



La commune espère 250 000 € d'aide

À l'heure actuelle, la commune doit encore supporter environ 500 000 € de préjudices liés à l'incendie de son école, selon le maire de Ledeuix. Un fardeau qu'il juge trop lourd pour les épaules du village, et c'est précisément pour cela qu'il a sollicité le Premier ministre. Si une aide au titre de la Solidarité nationale ne semble pas envisageable, l'État semble favorable à un financement supplémentaire par le biais de la Dotation d'équipement des territoires ruraux. Les élus de Ledeuix souhaitent une subvention à hauteur de 250 000 € : il resterait alors à la commune à déboursier environ 200 000 €, ce qui pourrait s'établir par l'intermédiaire d'un emprunt.

ARGAGNON

Les taux d'imposition restent inchangés

Si de nombreuses décisions ont été prises à l'unanimité lors du dernier conseil municipal, le vote des taux d'imposition a été plus tendu.

Séance marathon pour le dernier conseil municipal qui a examiné les comptes de gestion du receveur pour les budgets de la commune, de l'assainissement et du lotissement et les comptes administratifs relatifs à l'exécution des mêmes budgets (commune, assainissement et lotissement). Ce long défilé de chiffres n'a pas incité les élus à poser beaucoup de questions ; ils ont adopté à l'unanimité les résultats, un excédent de fonctionnement pour le budget de la commune qui s'élève à 186 182 euros et un excédent d'investissement de 138 911 euros.

Les subventions aux associations ont, elles aussi, été votées à l'unanimité : 1 400 € à l'Argagnon Sports Loisirs, 500 € à l'Association des parents d'élèves, 2 000 € à l'Union béarnaise, 1 900 € au comité des fêtes, 500 € aux aînés et 1 000 € à Arcanto. Il



Les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente se poursuivent et sont dans les délais. ©BERNARD DELLE

en a été de même pour deux délibérations concernant le « schéma communal de défense extérieure contre l'incendie » (SCDECI) et la création d'un service commun en matière d'ingénierie et d'assistance pour l'aménagement des territoires communaux.

Vote à bulletin secret

Concernant le vote des taux pour les impôts 2019, l'unani-

mité n'était plus de mise. À la proposition du maire, André Cassou, de maintenir les taux, Jean Champetier et Frédéric Douet ont montré leur désaccord et de demander une réflexion sur une baisse de 1 %, arguant d'excédents conséquents sur le compte administratif du budget, d'un matraquage fiscal de l'État auquel ce n'était pas la peine d'en rajouter une couche locale.

Au terme d'une discussion quel- que peu tendue et comme pour le vote du projet de nouvelle mairie, André Cassou n'a pas laissé le choix à ses conseillers et a demandé un vote à bulletin secret. Pas de surprise à la sortie de l'urne. Par 10 voix pour le maintien et 3 voix pour une baisse, les taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti restent respectivement à 12,61 %, 13,65 % et 33,70 %.

CC DU BÉARN DES GAVES

Un budget « de rigueur » a été adopté

Le conseil communautaire doit augmenter les impôts s'il veut poursuivre les programmes engagés et s'impose pour l'année à venir une gestion des affaires « rigoureuse ».

64 membres du conseil communautaire du Béarn des Gaves (CCBG) étaient présents jeudi soir pour un ordre du jour chargé, dont le plat de résistance était l'examen et le vote des budgets annexes et général 2019, dans un contexte financier tendu.

Si les budgets ont été votés, l'exécutif a choisi de privilégier les chantiers prioritaires en cours et de reporter certaines réalisations « au risque de faire grincer les dents », la rénovation de la piscine de Navarrenx entre autres. La CCBG sera également plus regardante sur l'attribution de subventions aux associations « qui devront soigner leurs dossiers de demande et faire un effort dans leurs actions pour le rayonnement communautaire », a précisé le président Jean Labour.

Taxes locales : des taux en hausse

Autre conséquence : l'augmentation du taux de la part Taxe d'habitation prélevée par la CCBG, qui passe de 5,35 % à 6,6875 %, ainsi que celui de la cotisation foncière des entreprises (CFE) de 28,21 % à 28,70 % (taux plafond), les taxes foncières du bâti et non bâti restant à leur niveau de 2018. Cette augmentation devrait rapporter 328 838€ servant à dégager de l'autofinancement pour des travaux d'investissement.



L'attribution des marchés a été validée pour les travaux de la boulangerie de Labastide-Villefranche. © ANNELEJANPILATE

Le taux de 10,34 % de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est également maintenu à son niveau de 2018. Le budget primitif d'investissements (2 502 579 €) est adopté par 43 voix pour, 20 contre et 1 abstention. Le budget de fonctionnement 2019 est de 8 464 241 €, en augmentation de 754 712 € due principalement aux transferts de compétences des communes vers la CCBG et en raison de services nouveaux que l'État n'assure plus, notamment le service d'urbanisme.

Le conseil avait auparavant



Projet de micro-crèche à Susmiou

Jean Labour a présenté et soumis à l'assemblée le projet d'implantation d'une micro-crèche de 10 places à Susmiou, dont l'ouverture est prévue le 26 août. Il a fait part de l'avancement du dossier administratif (labellisation CAF et intégration au contrat Enfance-Jeunesse) ainsi que du volet financier (avis favorable à un financement en Prestation de Service Unique). La subvention nette de la CCBG pour 2019 (de septembre à décembre) s'élèvera à 6 912€ et en 2020 année pleine 20 175€, très inférieure à celles attribuées aux structures semblables existant à Salles et Auterive.

« LES ASSOCIATIONS DEVRONT SOIGNER LEURS DOSSIERS DE DEMANDE ET FAIRE UN EFFORT DANS LEURS ACTIONS POUR LE RAYONNEMENT COMMUNAUTAIRE », JEAN LABOUR, PRÉSIDENT DE LA CCBG

tion de services (gouvernance et gestion du site de mémoire du Camp de Gurs) au Syndicat mixte de gestion du Camp de Gurs.

Au chapitre économie, une convention tripartite pour la mise à disposition des locaux (hall d'accueil, salle de visioconférence) de la Station au service d'entreprises désirant créer des « événements » fixe les tarifs à la journée à 500€ HT, soit 600€ TTC.

Le conseil a ensuite examiné les résultats de l'appel d'offres concernant les travaux d'aménagement des nouveaux locaux de la boulangerie de Labastide-Villefranche et validé l'attribution des marchés aux 8 entreprises retenues.

La grille tarifaire des piscines de Navarrenx et Salles reste inchangée par rapport à la saison passée. La gratuité pour les élèves des collèges, écoles publiques et privées du Béarn des Gaves est reconduite dans le cadre de leurs activités scolaires sportives.

Toujours dans le cadre enfance et jeunesse, le soutien aux dispositions éducatives cinématographiques en faveur des écoles (sorties scolaires organisées dans le cadre scolaire avec billet de cinéma et bus gratuit), qui a concerné 1 408 enfants en 2018, est reconduite cette année.

LEMBEYE

Des investissements sur fond de sérénité budgétaire

Pas d'augmentation des trois grands impôts locaux, malgré la baisse de la dotation de l'Etat.

La dernière séance du conseil municipal était pour l'essentiel consacrée aux budgets primitifs de l'année 2019. Le budget général (exprimé TTC), adopté à l'unanimité, s'équilibre à 1 232 319 € en section de fonctionnement et 1 444 935 € en section d'investissement. Les charges salariales représentent 272 460 €, soit 44 % des dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 614 913 €. Le montant global des subventions aux associations s'établit à 13 200 €, et une enveloppe de 30 000 € est dédiée aux travaux d'amélioration de la voirie communale. La part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement (DGF) diminue pour la sixième année consécutive (-2 %, soit une perte de recettes de 1 024 €). Sur la période 2014-2019, cette dotation de l'État aura été divisée par deux, passant de 94 680 € en 2013 à 48 488 € en 2019.

Neuf mois de travaux

Malgré cette nouvelle baisse et malgré un rythme d'investissement soutenu, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des trois grands impôts locaux, qui se trouvent ainsi maintenus à 12,21 % pour la taxe d'habitation, 15,05 % pour la taxe sur le foncier bâti et 42,56 % pour celle sur le foncier non bâti. Les produits attendus de ces taxes s'élèvent à 245 000 €. Le démarrage des travaux d'extension, d'isolation et d'aménagement des abords de la salle des sports est prévu avant l'été, pour une durée de 9 mois. Cet investissement majeur, visant à conforter un équipement structurant à l'échelle intercommunale, indispensable aux établissements scolaires et aux associations, représente 727 000 €, subventionné par l'État et le Département à hauteur de 60 % du montant hors taxes.

Plusieurs enveloppes sont également inscrites en section d'investissement : 85 000 € pour la rénovation de l'un des logements locatifs



L'extension de la salle des sports respectera l'insertion paysagère. © J. B.

place Marcadieu et de deux logements de la caserne de gendarmerie, 50 000 € pour la rénovation des toilettes publiques place Marcadieu, 30 000 € pour la mise aux normes d'accessibilité d'une partie des établissements recevant du public, et 20 000 € pour l'acquisition de mobilier.

Grâce aux subventions publiques

L'ensemble de ces investissements est rendu possible par les subventions publiques, mais également par les efforts menés depuis 2008, qui ont permis d'abaisser le niveau d'endettement de la commune à 310 € par habitant au 31 décembre 2018 (contre 1 200 € en 2008), et d'améliorer sensiblement la capacité d'autofinancement.

L'excédent issu du bilan de l'année 2018, et reporté en recettes de fonctionnement 2019, s'élève ainsi à 431 124€.

Le budget du service d'assainissement (exprimé HT) est également adopté à l'unanimité, équilibré à 288 220 € en section de fonctionnement et 859 984 € en section d'investissement, dont 360 000 € affectés au remboursement du prêt relais contracté en août 2018 pour

préfinancer l'opération de mise en conformité du système d'assainissement, dans l'attente du versement du solde de l'aide attribuée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Les crédits nécessaires à la finalisation de cette opération sont également prévus : 79 000 € pour l'achèvement de la construction de la nouvelle station d'épuration, située route de Peyrelongue, et 98 000 € restant à régler au titre des travaux de mise en séparatif des réseaux. Une enveloppe de 200 000 € est enfin inscrite au budget primitif 2019 pour différents travaux sur le réseau de collecte, dont l'extension nécessaire à la desserte du futur magasin Point Vert, rue Joseph Peyré.

Le montant de la participation des communes aux frais de fonctionnement du groupe scolaire est fixé à 850 € par élève, basé sur 112 972 € de dépenses réglées en 2018 et 133 élèves présents lors de la rentrée de septembre.

Suite au programme d'élagage réalisé au cours de l'hiver, un stock de bois mélangé non fendu est mis en vente auprès des administrés de la commune, au prix de 30 € le stère.



Une dizaine de places de stationnement

Dans le cadre de la démarche engagée en fin d'année 2018, visant à définir une organisation cohérente des déplacements dans le centre-bourg, le conseil municipal décide de l'acquisition auprès de l'association diocésaine de Bayonne, moyennant 5 300 €, du terrain nu de 391 m² situé rue de la Tour, à proximité du presbytère. L'objectif est d'aménager une dizaine de places de stationnement de véhicules, et d'ainsi améliorer et sécuriser les conditions de circulation aux abords du groupe scolaire.

GELOS

Lancement du grand projet du Hameau

L'investissement a pour objectif de remettre aux normes l'école du Hameau et de pouvoir accueillir les élèves dans un niveau de confort acceptable.

C'est par un vif affrontement entre Pascal Mora, le maire, et Laurent Lannes, tête de liste de l'opposition, qu'a débuté la séance.

La discussion s'est engagée lorsqu'il s'est agi d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 avril. Laurent Lannes a refusé, avec ses colistiers, d'approuver ce compte-rendu qui selon lui avait été expurgé d'une intervention de l'opposition et qu'il en avait la preuve, « ayant réalisé un enregistrement de cette séance ». Pascal Mora s'est alors très violemment indigné de « ce manque de confiance et de la remise en cause du travail des personnels municipaux ».

A l'issue de ces mouvements d'humeur, la tension très palpable est retombée et l'opération d'équipement « projet Hameau » a été inscrite au budget primitif. Cet investissement a pour objectif de permettre de remettre aux normes l'école du Hameau et de pouvoir accueillir les élèves dans un niveau de confort acceptable. Ce projet, en deux tranches, consiste pour la première à réaménager le bâtiment existant en lui redonnant une fonction par pièce et à créer une extension accueillant la cantine et son office.

Le maire a sollicité une aide

La seconde tranche, qui fera l'objet d'une demande ultérieure, proposera la démolition des anciens bâtiments préfabriqués et la construction d'une salle d'évolution mutualisable avec les associations. Le coût prévisionnel de la première tranche est de 1 015 855,74 € HT.

La commune de Gelos peut prétendre bénéficier de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). À ce titre, le maire avait sollicité une aide pour participer au financement du projet



Un gros investissement sera engagé pour l'école du Hameau. © JEAN FRANÇOIS GELME

Hameau à hauteur de 35 %, soit 355 549,51€ (lire le zoom). Il a obtenu 240 000 €. Après cela, le maire a rappelé que par une mutualisation de leurs besoins et de leurs moyens, les collectivités des Pyrénées-Atlantiques se sont dotées de services d'expertise, d'appui et de conseil locaux, qu'elles utilisent en temps partagé.

Ces services sont gérés par l'Agence Publique de Gestion Locale, qui est un syndicat mixte regroupant les communes et les

établissements publics adhérant aux divers services.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer à l'Agence Publique de Gestion Locale pour le Service d'Urbanisme Intercommunal.

Mutualisation numérique

Olivier Marchand-Goncalves, adjoint, a ensuite expliqué « qu'à la suite de la fusion de la communauté d'Agglomération Pau Pyrénées et des communautés de

communes du Mieu-de-Béarn et de Gave et Coteaux, le souhait d'une mise en place de la mutualisation du numérique a été confirmé par les communes membres. La CAPBP a de fait en interne les compétences humaines et techniques permettant d'apporter une assistance aux communes intéressées. La commune de Gelos aurait un intérêt à participer à cette action de mutualisation du numérique afin de lui permettre de bénéficier de certaines prestations fournies par la communauté ».

Il est précisé que la signature d'une telle convention n'entraîne pas un transfert de compétence mais une délégation de la gestion du service.

Chaque convention-cadre, contiendra un bloc de prestations de base confiées par la commune de Gelos à la CAPBP et complétées, au besoin, par des contrats ultérieurs en cas de prestations complémentaires confiées à la communauté.

La fourniture de ces prestations de base par la CAPBP se fera moyennant un tarif de 3,50€ HT par an et par habitant. Cette adhésion a fait l'unanimité.

Une convention de mise à disposition des agents de police municipale recrutés par la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées a été ensuite votée à l'unanimité.

ZOOM

Maison Navarre : l'épilogue après des années de conflit

Le dernier point abordé a été l'approbation de cession définitive à l'amiable de la Maison Navarre, bien immobilier, 57 rue Magendie à Gelos composé d'une maison, de sa grange et de son terrain d'assiette de 605m² à Benjamin Buys et Pauline Guiet, au prix de 150 000 € (le Domaine avait estimé ce bien à 128 000€). L'opposition s'est abstenue. Ceci est le dernier acte d'un conflit qui a opposé depuis plusieurs années, l'ancien maire de Gelos, André Castro et la nouvelle municipalité, à laquelle un jugement récent a été favorable.

Répondre aux besoins d'équipement des collectivités

Produit de la fusion de la dotation globale d'équipement (DGE) et de la dotation de développement rural (DDR), la DETR, créée en 2011, a pour vocation de répondre aux besoins d'équipements des collectivités. Elle permet de financer tout projet dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Peuvent bénéficier de cette dotation : toutes dont la population n'excède pas 2 000 habitants et, ce qui est le cas de Gelos, celles dont la population est comprise entre 2 001 à 20 000 habitants et dont le potentiel financier moyen est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen de l'ensemble des communes de la catégorie.

ARGAGNON

Deux gros chantiers : maison communale et salle polyvalente

Le budget a été voté par le conseil municipal, avec les gros travaux prévus et quelques nouveautés.

Après le vote des taxes locales qui avait fait débat, la présentation des différents budgets a été une longue énumération de chiffres et un vote sans surprise.

Les deux chantiers de l'année sont la rénovation de la salle polyvalente pour 409 516 euros, « dont les travaux avancent normalement », précise le maire André Cassou, et la future maison communale, pour 175 000 euros, qui devrait être louée à des assistantes maternelles à partir de septembre.

Question sur l'utilité du SIVOM

On trouve aussi des opérations déjà prévues l'an dernier, 13 000 euros pour l'acquisition de l'ancienne gare et 12 500 € pour le cimetière. Au titre des lignes nouvelles, 10 000 euros seront consacrés à la VMC des vestiaires-douches de la salle, 4 000 euros pour les frais d'étude du projet de mairie et surtout 140 000 euros pour les réserves foncières, qui permettront l'acquisition et la mise en place de baches d'eau pour la protection incendie de la commune.



La future maison communale dans le lotissement Labaigt. © BNC

Du côté du lotissement Labaigt, la situation dépasse les espérances et la 2^e tranche des constructions devrait être lancée dans les prochains mois. Le budget de l'eau et de l'assainissement est équilibré sans subvention du budget principal. En dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, il s'établit à 44 907 et 43 607 €, « les taxes de raccordements et la PAC (Participation à l'Assainissement Collectif) des lots vendus au lotissement y sont pour beaucoup », note André Cassou.

Le budget de la commune n'a pas soulevé de question, hormis celle d'Olivier Pezet qui s'inter-

roge sur l'opportunité de l'existence du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), maintenant que l'EHPAD d'Arthez est passé dans le giron du Centre Hospitalier d'Orthez. « Notre contribution n'est pas neutre pour notre budget (un peu plus de 140 000 €) », fait-il remarquer. « Il a sa place et son utilité », lui a répondu le maire.

Pour le reste, le budget 2019 a été préparé « au plus près de la réalité », dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 537 813 euros (573 826 en 2018). En investissement, l'équilibre est à 766 877 euros (793 581 en 2018).

BARCUS

Le projet de co-working présenté à l'assemblée de Barkoxe Bizi



Nicolas Etchart et Patrick Queheille avec au centre le président Mathieu Pourrillou et une partie des adhérents lors de l'assemblée générale. © AFP

L'association, qui mène des actions pour conforter la dynamique du village, est concernée par les gros travaux de réhabilitation du presbytère, appelé à accueillir un tiers lieu.

Après l'accueil et les souhaits de bienvenue à la bonne vingtaine d'adhérents présents, le président de Barkoxe Bizi (1), Mathieu Pourrillou a présenté l'association qui compte actuellement 71 adhérents (le nombre n'est pas limité et toutes les forces vives de Barcus sont invitées à les rejoindre).

Un bilan moral très riche avec des actions bien menées par les trois commissions et leurs responsables : vie économique par Mathieu Pourrillou, vie dans et autour du tiers lieu par Patrick Queheille et logements et loisirs par Nicolas Etchart. Autant de sujets de réflexions et d'actions mises en place pour la vie au village. On retiendra entre autres :

- La mise en place de l'espace co-working et son aménagement dans le local mis à disposition par la mairie.

- Une enquête auprès des exploitants agricoles (éleveurs, producteurs... ils sont une cinquantaine sur Barcus).

- L'ébauche et la mise en route du gros projet de tiers lieu au presbytère.

- Le recensement des maisons vides.

- L'atelier informatique animé par Jean-François Lepage qui compte 36 participants.

- La visite et contact avec Aiba des Aldudes. Et aussi le site Internet, l'installation de la boîte aux livres au fronton, les soirées « pélotalos », le championnat de mus, etc.

Marché des producteurs locaux

Parmi les projets à venir : l'organisation d'un tournoi de main nue amateur au mur à gauche, le marché des producteurs locaux le vendredi 9 août

UN BILAN MORAL TRÈS RICHE AVEC LES ACTIONS MENÉES PAR LES TROIS COMMISSIONS ET LEURS RESPONSABLES

en soirée, la poursuite de la réflexion sur le monde rural la vente directe, la formation, la transmission, l'intervention dès ce mois de juin de l'animatrice Elisabeth Elissondo de l'Odace pour accompagner et aider la réalisation de certains projets... et bien d'autres sans oublier de continuer sur toutes les actions locales en cours.

Un espace co-working

Pour clôturer, Jean-Marc Baranthol, maire, a fait état de l'avancement du gros projet de réhabilitation du presbytère et les abords de la mairie qui abritera le tiers lieu : l'espace co-working à l'étage, un espace associatif, un espace scénographique et trois logements dont un T3, un T2 et un

T1 mezzanine ainsi que l'aménagement d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à la mairie.

Début des travaux fin 2019

Un gros projet qui se chiffre aux environs d'un million d'euros.

Pour cela, la commune a sollicité des subventions auprès des différents services, le dossier est en très bonne voie.

Le début des travaux est prévu fin 2019 pour une réception courant 2020. Un projet ambitieux mais réalisable au vu de la motivation et du dynamisme des acteurs de Barkoxe Bizi et de la commune.

→ (1) L'association a notamment pour but : créer des lieux d'activité et d'échange ; mutualisation de ressources, partage d'expérience et animation des espaces partagés ; conforter la dynamique du village de Barcus à travers des actions ; informer et sensibiliser la population locale et extérieure de tous les événements visant cet objet.

CHÉRAUTE

Réunion publique à Hoquy

« Des travaux d'aménagement de l'école de Hoquy vont débiter cet automne. La commune va réhabiliter ce bâtiment en y aménageant deux logements ainsi qu'une salle communale informe Christelle Mange, maire, qui présentera ce projet lors d'une réunion publique vendredi 2 août, à 21 h, à l'école de Hoquy. La rencontre se terminera par un moment de convivialité.

NAVARRENX

La commune poursuit la modernisation de ses différents services

En sollicitant les services de Géo 64, la commune va se doter d'outils et applications informatiques pour la gestion de ses différents services. L'installation d'un panneau numérique d'information reliera les événements et informations municipales.

Point de vacances pour le conseil municipal qui, lors de la dernière séance, a pris la décision d'abonner la commune à Géo 64. Ce service de l'Agence publique de gestion locale (APGL) propose aux collectivités un système d'information géographique (SIG) Web où puiser des bases de données (fond topographique, plans et matrice cadastrale...), ainsi que des services ou fonctionnalités (photos aériennes, plan d'adressage des voies, gestion de cimetières...). Cet outil de gestion est appelé à être de plus en plus utilisé par les services techniques et administratifs.

Un CDD depuis le 8 août

Suite à la délibération de la séance de juin et après complément d'informations, le conseil décide l'acquisition d'un panneau numérique d'informations monochrome simple face de

1,84 mètre carré de surface d'affichage. Il devrait être positionné sur la place d'Armes.

Personnel communal. Le maire Jean Baucou présente ensuite au conseil l'attestation de formation électrique B1, B2, BR et BC, habilitations obtenues à l'AFPA par un agent communal l'autorisant à effectuer tous types de travaux correspondant à cette spécialité.

Pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité en période estivale, le conseil décide de recruter un agent contractuel en CDD, au service voirie et entretien, pour une durée de deux mois et dix jours, à compter du 8 août, et précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Travaux et animations à l'école. Le conseil municipal prend connaissance des travaux d'amélioration nécessaires au niveau de l'école primaire et maternelle publique avant la rentrée, et décide de solliciter les services de l'APGL pour une étude de changement des menuiseries des classes afin d'en améliorer l'isolation. La plus grosse partie des travaux sera réalisée en régie.

Le conseil examine ensuite une demande de l'association Libre Cours qui sollicite un renouvellement d'animations et d'atelier d'arts plastiques au sein



Le panneau numérique d'informations devait être prochainement installé aux abords de la place d'Armes. © J. BAUCOU/NAVARRENX

LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LIBRE COURS EST RENOUVELÉE POUR LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE

de l'école publique. Ces activités ayant rencontré un vif intérêt avec une participation de 12 à 14 enfants tous les vendredis, le conseil décide de renouveler la convention d'animation pour l'année scolaire 2019-2020 à l'association Libre Cours et autorise le maire à la signer.

Subventions. L'association Pierres

Lyriques sollicite une subvention exceptionnelle de 1 000 € dans le cadre des animations organisées pour ses 20 ans d'existence, pour un budget de fonctionnement de 99 600 €. Après examen, le conseil décide d'accorder 1 000 € à l'association et précise que les crédits sont inscrits au budget.

Enfin, le conseil renouvelle la dotation de 550 € à la paroisse et au comité d'accueil de Saint-Jacques pour l'organisation, chaque soir de la saison, de l'accueil des pèlerins à qui est offert le pot de l'amitié, et précise que les crédits sont inscrits au budget.

ESCOUT

Une école entièrement rénovée va accueillir les élèves

Les enfants de CE1 et CE2 vont découvrir lundi une école moderne et bien équipée.

Après près d'une année de travaux pour remettre le bâtiment aux normes, l'école du village ouvrira à nouveau ses portes et accueillera les enfants de CE1 et CE2 à partir de lundi, sous la direction de Fabienne Loiret.

L'ancienne structure a été complètement rénovée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et s'est transformée en une école moderne dotée de tous les équipements techniques nécessaires pour un enseignement de qualité. La façade a été rafraîchie et consolidée, tandis qu'une toiture flambant neuve a été posée.

A l'intérieur du bâtiment, les transformations apportées sont tout aussi spectaculaires avec une isolation performante au niveau des murs et des ouvrants, de nouveaux



Pour le maire Michel Barrère-Mazouat, « pour assurer l'avenir de l'école, il faut que le village soit attractif ». © ALAIN VERGOUTER

sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, un système électrique aux normes et une nouvelle installation de chauffage avec pompe à chaleur réversible et purificateur d'air.

Le coût des travaux s'élève à 460 000 € TTC, financés à hauteur de

60 % par l'Etat, le Département et la communauté de communes. Le solde est supporté par la municipalité au moyen d'un prêt à long terme.

Par ailleurs, l'école dispose à présent d'un local informatique équipé de 10 nouveaux ordinateurs. Elle s'est également dotée d'un outil

pédagogique moderne avec l'acquisition d'un système de vidéo-projection interactif. Ces investissements ont pu être réalisés grâce au soutien des services départementaux de l'Education nationale.

Un potager aménagé

En outre, pour répondre au souhait de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education Nationale, qui défend la nécessité d'initier les écoliers aux logiques de la nature, un potager a été aménagé, à côté de l'école, pour permettre aux élèves de s'adonner aux plaisirs des activités de plein air tout en restant au contact de la nature.

Escout dispose à présent d'une structure scolaire moderne et bien équipée qui fait la fierté de son maire Michel Barrère-Mazouat pour lequel « le rôle de l'école est essentiel pour le maintien du milieu rural ».

En quelques années à peine, les 4 établissements scolaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de la vallée de l'Escout, qui regroupe les communes d'Escout, d'Escout, de Précilhon et d'Herrère, ont complètement refaçonné le territoire, suite à la construction de nouvelles installations ou par la rénovation et la transformation des bâtiments existants.

PONTACQ

La salle polyvalente au nom de Pierre Lacaze a été inaugurée

La famille de l'ancien athlète et conseiller municipal était présente à cette cérémonie en son hommage.

La salle polyvalente Pierre Lacaze a été inaugurée lors d'une cérémonie chargée d'émotion, préparée par les élus et les employés communaux.

Le maire Didier Larrazabal a salué les personnalités, la conseillère départementale Marie-Pierre Cabanne, les maires du canton et des villages voisins, mais aussi tous les membres de la famille Lacaze en citant le nom de chacun d'eux (épouse, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et proches).



Les trois enfants de Pierre Lacaze, Jean-Pierre, Marie-Agnès et Evelyne, découpent le ruban inaugural tenu par le maire Didier Larrazabal et les membres du conseil municipal des jeunes. © LOUIS CHOURBIÈRE

8^e aux JO 1948

Il a retracé l'histoire de cette salle érigée en 1979 et réhabilitée à partir de 2014. Le montant de la réhabilitation s'était élevé à 973 000 € HT. L'Etat et le Département avaient accordé des subventions, le reste (730 000 €) incombant à la commune qui avait eu recours à un emprunt.

L'adjoint Henri Sousbielle a rappelé les sacrifices consentis par les sportifs pontacquais (bas-

ket, tennis, badminton, foot et rugby) jusqu'à l'achèvement des travaux, mais aussi l'aide des communes voisines qui prêtèrent leur salle des sports. La salle polyvalente accueille aujourd'hui des activités sportives mais aussi des activités plus variées (repas, vidéogreniers, concerts,...)

Didier Larrazabal a ensuite rendu hommage au grand sportif pontacquais que fut Pierre Lacaze (1925-2014), athlète spécialiste

du saut en hauteur qui termina à la 8^e place aux JO de Londres en 1948, malgré une blessure à l'aine, qui fut conseiller municipal de sa commune pendant 30 ans et fit preuve de droiture.

L'épouse de Pierre Lacaze, Angèle, a alors dévoilé la plaque commémorative à la gloire de son époux ; les trois enfants de Pierre, Marie-Agnès, Evelyne et Jean-Pierre (Dominique est décédé depuis plusieurs années) ont

LA SALLE POLYVALENTE ACCUEILLE AUJOURD'HUI DES ACTIVITÉS SPORTIVES MAIS AUSSI DES ACTIVITÉS PLUS VARIÉES (REPAS, VIDÉO-GRENIERS, CONCERTS,...)

découpé le ruban inaugural. Et la soirée s'est achevée autour d'un apéritif dînatoire offert par la municipalité.

CASTEIDE-CANDAU

Une mairie toute neuve

La nouvelle mairie du village a été inaugurée samedi 31 août. Pour célébrer l'événement, le maire Jean-Marie Pinon et les conseillers municipaux ont accueilli le préfet Éric Spitz, le député David Habib, le président de la Communauté de communes Lacq-Orthez Jacques Cassiau-Haurie, les conseillers départementaux Bernard Dupont et Fabienne Costedoat-Diu, ainsi qu'une quinzaine de maires de communes de la CCLO.

Le maire a rappelé dans sa présentation l'histoire de l'opération : à partir de 1983, plusieurs tranches de travaux ont permis de réaliser la salle polyvalente, le foyer, la mairie, puis des salles annexes pour la cuisine et le rangement.

Tout cela s'est vite avéré insuffisant et aucune confidentialité ne pouvait être respectée dans la mairie de 36 m². Sans parler du stockage non réglementaire des archives... Face à ces contraintes, dès 2014, le Conseil municipal a émis l'idée de réaliser une nouvelle mairie et de transformer l'ancienne en débarras. En raison de problèmes d'amiante, les travaux n'ont vraiment débuté qu'en septembre 2018.

Salle mise aux normes

« Nous avons également profité de ce chantier, précise le maire, pour rénover et mettre aux nor-



Le maire, entouré des personnalités, a inauguré la nouvelle mairie. PHOTO L.T.

mes la salle polyvalente en changeant les anciennes menuiseries bois par des menuiseries aluminium et verre ; le filet au plafond,

LE FINANCEMENT

Le montant total de l'investissement se monte à 250 922 euros HT et le chantier a bénéficié de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (60 131 euros), ainsi que de subventions du Conseil départemental (46 514 euros) et de la réserve parlementaire du député (10 000 euros). Le reste à charge (135 276 euros) est partagé entre la commune et la Communauté de communes.

les luminaires, le foyer et les sanitaires ont profité de ces rénovations et une chambre froide attenante à la cuisine a été construite avec l'aide de l'association de chasse communale (participation de 3 500 euros). »

Avant de faire visiter les installations et de boire le verre de l'amitié, Jean-Marie Pinon a remercié tous ceux qui avaient permis cette belle réalisation et il a assuré à ses concitoyens : « Cette mairie est votre mairie, le centre de la commune et elle restera le cœur de la vie de notre communauté. »

Laurent Toral

BEDOUS

La nouvelle bibliothèque bientôt opérationnelle



L'équipe de bénévoles entourée du maire (à gauche) et de Fabien Loustalet et Chloé Grillon (à droite). © COULEISERON

La bibliothèque s'installera d'ici quelques semaines sur le site Nouqué dans les locaux de l'ancienne laverie-lingerie de l'Abri montagnard.

La bibliothèque de Bedous va bientôt déménager. Elle s'installe sur le site Nouqué, dans les locaux de l'ancienne laverie-lingerie de l'Abri montagnard. Elle ouvrira ses portes d'ici quelques semaines, le temps de recevoir le mobilier.

Ce projet de la municipalité s'organise à partir d'un espace de plus de 100 m², modulable pour pouvoir s'adapter aux projets de la bibliothèque mais également

accueillir des expositions, des réunions ou des animations. « Les travaux sont terminés depuis fin mai et sont opérationnels, se réjouit le maire, Henri Bellegarde. Les aménagements intérieurs, mobilier et matériel informatique sont pris en charge par la Communauté de communes du Haut-Béarn dans le cadre de sa compétence pour les équipements pour la lecture publique ».

Bibliothèque-relais

Actuellement située dans 10 m² dans les locaux de la mairie et animée par une équipe de bénévoles, la bibliothèque de Bedous, qui regroupera la bibliothèque du Château Fénart et celle de

Bedous, aura le statut de bibliothèque-relais entre la médiathèque du Haut-Béarn à Oloron et les points lectures d'Aydius, Etsaut et Lescun.

Et depuis juin, une salariée, Chloé Grillon, a été recrutée par la mairie, 20 heures par semaine. Son poste bénéficie d'une aide de cinq ans de la DRAC. Elle intervient avec les bénévoles pour préparer le déménagement et sera chargée du fonctionnement et des projets, en lien étroit avec les bénévoles et la médiathèque d'Oloron et plus particulièrement avec Fabien Loustalet, coordinateur-responsable du réseau de lecture du Haut-Béarn, qui suit de près le dossier.

LAGOS

Un nouveau look pour la salle des fêtes

Les travaux sont terminés, l'inauguration de la salle toute rénovée aura lieu ce samedi 21 septembre, à 11 h.

Pratiquement un an après sa fermeture pour travaux, la salle des fêtes lagosiennes va rouvrir ses portes au public. En effet, ce samedi 21 septembre à 11 h, les habitants pourront découvrir le résultat de cette rénovation.

Ces travaux ont radicalement changé l'aspect de la vieille salle datant de la fin des années 70. Nouvelle toiture, isolation thermique et phonique du toit et des murs, chauffage et ventilation, toilettes, rangements, tous ces aménagements lui donnent un nouvel aspect. Bien sûr, il reste les abords à aménager mais, compte tenu de l'arrivée de l'assainissement collectif, était-il sage de faire pour défaire très vite ?

Les travaux suivis par l'Agence publique de gestion



La salle des fêtes a subi une rénovation complète. © JEAN-LUC THIRON

locale se montent finalement à environ 693 000€ HT, bureaux d'études compris. Ils ont été financés par des subventions de l'État (150 000€), du Fonds de soutien à l'investissement local (57 897 €), du Département (100 000 €), de la réserve parlementaire (6 000 €), de primes

d'énergie, de fonds propres et de deux emprunts de 100 000 et 90 000 €.

Une location payante

Petite ombre au tableau pour certains, la location, réservée aux habitants du village, sera maintenant payante mais les

tarifs, que ce soit au week-end ou à la journée (puisqu'elle pourra être louée à la journée) ont été étudiés par comparaison avec les prix pratiqués dans les communes aux alentours.

Nul doute que ces travaux conséquents redonneront vie à cette salle.

LAGOS

Le voile levé sur la salle des fêtes rénovée

Après un an de travaux, la salle des fêtes a été inaugurée. Sa rénovation lui permet désormais d'être utilisée en toutes saisons.

Un bâtiment qui a une histoire, un bâtiment qui a été transformé au cours du temps et qui, aujourd'hui, débute une nouvelle vie. En poussant la porte de la salle des fêtes rénovée de Lagos, officiels (1) et habitants ont salué le travail réalisé par les entreprises. Claire et accueillante, elle offre maintenant des équipements (chauffage, sanitaires, etc.) permettant de l'utiliser en toutes saisons.

Que ce soit par Isabelle Lahore, vice-présidente du Conseil départemental, qui a coupé



Le ruban inaugural a été coupé par les officiels. ©JEAN LUCTURON

le ruban, ou Christian Petchot-Bacqué, le maire, l'accent a été mis sur la continuité d'un bâti-

ment. Le premier magistrat a rappelé tous les reports qu'ont connus les projets de rénovation par manque ou réduction des subventions, lesquels ont obligé à revoir les études à la baisse.

Des emprunts limités

Aujourd'hui, la salle est devenue fonctionnelle, loin de ce qu'elle était à sa création, il y a une quarantaine d'années. À l'époque, des bénévoles avaient coulé eux-mêmes les fondations par manque de financement ! Loin, aussi, de ce qu'associations ou particuliers ont connu ces dernières années... tout en se contentant de cela.

Certes ces travaux ont un coût (693 000 euros HT), mais les

FAUTE DE SUBVENTIONS, LA RÉNOVATION AVAIT ÉTÉ REPORTÉE PLUSIEURS FOIS

subventions et les fonds propres ont permis de limiter le recours à l'emprunt : un emprunt de 100 000 € sur 20 ans et un emprunt de 90 000 € sur 2 ans.

Le vin d'honneur qui a suivi cet événement a permis au public de découvrir et retrouver la salle des fêtes.

(1) Participaient à cette cérémonie : Isabelle Lahore, vice-présidente du Conseil départemental ; Michel Minvielle, conseiller régional ; Marie-Pierre Cabanne, Valérie Cambon, Jean Arribergé, conseillers départementaux, les maires des communes voisines.



Le public a pu découvrir le résultat des travaux. ©JEAN LUCTURON

BARCUS

Un projet d'aménagement en vue pour le presbytère

Le bâtiment aménagé comptera des logements, un espace associatif et des salles de travail partagé. Les travaux devraient débuter au printemps 2020.

Une bonne quarantaine de Barcusiens ont assisté à la réunion publique concernant le projet d'aménagement du presbytère. Ce bâtiment fut offert en 1850 par Léon Uthurburu aux pauvres de Barcus pour devenir, par la suite, propriété de l'association paroissiale locale avant de revenir, à la dissolution de celle-ci, à la commune.

Cet édifice imposant se trouve entre la mairie et l'église sur la place centrale du fronton du village. Au fil du temps, craignant que ce bâtiment ne devienne une verrue dans le paysage local, la commune s'est lancée sur un important projet d'aménagement du presbytère.

Un million d'euros

Le projet va prendre en compte les différents problèmes identifiés sur la commune : le logement, un lieu associatif, un espace de travail partagé et l'accessibilité de la mairie dans le cadre de mise aux normes obligatoire pour les personnes à mobilité réduite.

Sur les trois niveaux, on comptera un logement T3 et sa terrasse privative et l'espace associatif au 1^{er} étage, un logement T2 avec terrasse privative et une première salle de coworking au 2^e étage et enfin un



Le maire, Jean-Marc Baranthol, a présenté le projet du presbytère lors d'une réunion publique. ©ISEE

logement T1 et un nouvel espace de coworking au 3^e étage. Au total 380 m² d'aménagement pour un budget prévisionnel d'un million d'euros. Pour son financement, plusieurs aides ont été sollicitées : État, Département, Région, Communauté d'agglomération Pays Basque et programme Leader Montagne Basque.

Arrivée de la 4G

Le dépôt de permis aura lieu dans les prochains jours avec un appel d'offres courant janvier 2020 pour un début des travaux fin mars-début avril 2020.

Le maire a tout de même

appuyé ses réponses en mettant en avant les baisses importantes des dotations de l'état et des revenus budgétaires qui demandent actuellement une gestion serrée et réfléchie des choix de travaux à réaliser.

En marge de cette réunion, le maire a annoncé quelques bonnes nouvelles concernant la téléphonie avec l'arrivée sur tout le territoire de Barcus de la 4G courant 2020 et la reprise de deux commerces locaux : l'épicerie Vival par M. et Mme Goyon à partir de ce mercredi 2 octobre et l'hôtel-restaurant Chilo depuis quelques mois déjà par leur fille Marina Chilo.

MAULÉON

« Une offre hôtelière de qualité »

Le dernier conseil municipal a été surtout consacré au domaine Agerria.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le maire Michel Etchebest a tenu à présenter une longue communication concernant le Domaine Agerria (prononcer Aguerria): « Dans le projet global Mauléon 2030 et en particulier dans son volet touristique, le domaine d'Agerria vient conforter le projet de l'Atelier de l'Espadrille qui démarre cette année, celui du château fort sur lequel quatre chantiers lourds ont été réalisés depuis huit ans, et l'Eco Auberge de Jeunesse de Libarrenx configurée pour recevoir des jeunes ou des groupes avec ses dortoirs et sa cuisine collective. »

« De 2010 à 2014, la commune a investi 510 000 € dans la SEM Agerria (280 000 € à sa création et 230 000 € en compte courant associé) », a poursuivi le maire. « Depuis 2015, la commune n'a fait aucun apport financier à la SEM. Chaque heure travaillée par un agent de la commune lors des travaux de réhabilitation du bâtiment a été refacturée à l'euro près par la commune à la SEM avec une comptabilité vérifiée par les services de l'Etat ».

Le maire a également informé que, selon le rapport du commissaire aux comptes, la situation de la SEM est saine, et il a rappelé que la commune a auto-



Le domaine Agerria dispose d'un superbe bâtiment donnant de multiples possibilités d'exploitation et 97 ha de foncier. ©LEON LUIS DEL HARTZ

financé 1 200 000 € sur le projet de Libarrenx, 1 100 000 € sur le trinquet Glaria et 1 200 000 € de l'espace parking cœur de ville, parvis de l'église et espace devant la mairie.

Et il a rappelé qu'à ce jour Agerria, « ce sont huit emplois directs, une nouvelle exploitation agricole avec l'installation d'un vigneron qui exploitera 1,5 ha de vigne et le projet de création d'un chai ».

Une clientèle en augmentation
« Mauléon dispose maintenant d'une offre hôtelière de qualité. C'est un projet structu-

rant et de long terme qui renvoie une image très positive. La montée en puissance de son activité est une question de temps. Le remplissage de l'hôtel progresse d'année en année. La partie restauration cherche encore la stabilité de son équipe professionnelle » a-t-il résumé avant de confier que « si un opérateur-investisseur voulait racheter tout le site, la commune serait gagnante à plus d'un titre ».

Une façon d'annoncer que la SEM, dans laquelle la municipalité est majoritaire, serait prête à vendre le site si un acquéreur était intéressé ?

Dans son intervention lors des questions diverses, Louis Labatod a rappelé l'attachement de la population aux services publics, et l'opposition de la CFDT, de FO, de Solidaires et de la CGT au projet de géographie revisitée. Il a également lancé un cri d'alarme sur la santé en Soule en relevant notamment « l'épuisement du personnel de l'Hôpital, l'inquiétude des familles de résidents quant à l'augmentation drastique des tarifs, et les risques de désertification médicale avec la baisse inquiétante du nombre de médecins généralistes ».

Les autres délibérations

→ **Fonds social pour le logement (FSL)** : le conseil s'est prononcé pour une participation de la commune de 1 505,89 € au titre du logement, et 1 335,42 € au titre de l'énergie.

→ **Caisse des écoles** : le budget étant désormais directement géré par le budget principal, la Caisse des écoles a été dissoute.

→ **Créances éteintes** : trois factures de cantine et d'eau impayées ont été admises en

créances éteintes.

→ **Elections européennes** : l'indemnité de 357,19 € reçue pour les élections européennes sera répartie au personnel mis à contribution pour ces élections.

→ **Changement de menuiseries** : le conseil a décidé de prolonger d'une année supplémentaire le dispositif d'aide au remplacement de menuiserie instauré en septembre 2018 pour accompagner les proprié-

étaires des immeubles en co-visibilité avec les monuments protégés au titre des Monuments historiques.

→ **Projets de la Haute-Ville et du centre-ville** : une convention de partenariat sera signée avec l'Agence Publique de Gestion Locale pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation de la place de la Haute-Ville. La commune a également mandaté l'EPFL pour qu'il procède à

l'acquisition de l'îlot Etchegoyhen.

→ **Remplacement** : Julien Guirresse ayant démissionné du conseil il sera remplacé par Christine Ramos.

→ **Linky** : à la suite du courrier du sous-préfet demandant le retrait de la motion Linky, le conseil municipal a décidé d'en débattre si le sous-préfet ordonne de retirer la délibération.

SALIES-DE-BÉARN

Ecole La Fontaine : inauguration en grande pompe

Après la réhabilitation entière de l'école, la rentrée des élèves dans ces locaux flamboyants est programmée le 4 novembre prochain.

L'école La Fontaine a subi la plus importante réhabilitation depuis sa construction, en 1890, sous Jules Ferry. Ces locaux déjà prêts en juin 2018 avaient été touchés par les inondations de la nuit du 12 au 13 juin. Aussi, pour inaugurer cette nouvelle école flamboyante neuve, vendredi soir, le cortège était bien étoffé avec notamment le sous-préfet d'Oloron Christophe Pecate, l'inspecteur de l'Éducation nationale Michaël Dinelli, David Duizidou, député suppléant de David Habib, des membres du conseil municipal, dont Eric Sallier qui a suivi les travaux, le président de la communauté de communes Jean Labour, Jacques Pédehontaa et bien sûr le maire Claude Serres-Cousiné. Puis, c'est par vagues successives que parents et enfants ont pu visiter les locaux, dès 16 h 30.

Un enthousiasme partagé

Lors de la découverte des nouvelles classes et des nouveaux locaux – qui seront meublés pour la rentrée du 4 novembre – tous ont manifesté leur enthousiasme. « Ce sont de très beaux locaux, des classes très lumineuses, de l'espace, des couleurs bien choisies, des couloirs de circulation abrités, un ascenseur : chapeau ! », s'exclament Olivier et Magalie, deux parents d'élèves. Pour Alain Touzaa, directeur de l'école, « c'est un très bel outil au service des élèves. »

« Les architectes, l'APGL pour la maîtrise d'œuvre, et les entreprises ont réalisé un très bon travail », a souligné le maire tout en félicitant les concepteurs de la réalisation, les entreprises et les services de la ville de Salies. « Dans une vie de maire, il est très rare d'inaugurer une école



Charles Pecate, sous-préfet d'Oloron, a coupé le ruban en présence du maire Claude Serres-Cousiné et des élus. Lors de la visite des nouveaux locaux, le public a apprécié les couloirs de distribution abrités, l'ascenseur et les salles dédiées (bibliothèque, bureaux, toilettes et salles de classes) très colorées et lumineuses. ©SERIE LAVELE

publique. Ce moment est de ceux qui marquent l'histoire d'une collectivité et je mesure l'honneur qui m'est fait. » Et de rappeler que les enfants devaient parcourir 500 mètres pour aller manger à la cantine... « Désormais tout sera sur place, ici », insiste-t-il. Car les travaux de la cantine démarreront dès novembre 2019 et en attendant, celle-ci sera assurée dans des bâtiments modulables.

Des travaux restent aussi à effectuer pour Charles-Perrault

(maternelle), ils démarreront en mars 2020. Ainsi, le groupe scolaire La Fontaine, dans son intégralité, sera livré en juin 2021. Le maire Claude Serres-Cousiné, ne se représentant pas, a alors ajouté que « ces travaux, je les suivrai comme vous, en simple citoyen... »

Pour Charles Pecate, le sous-préfet, la réhabilitation des grands bâtiments au goût du jour est chargée de symboles. « L'école est le lieu des apprentissages fondamentaux, le lieu

où l'on apprend le Vivre Ensemble, les bases même de la société. » Et de « remercier pour leur investissement » le corps enseignant et par résonance tous les enseignants à tous les niveaux.

Après tous les discours restent à s'approprier les lieux, à la rentrée des vacances de la Toussaint, le lundi 4 novembre. Et comme le prédit Lucas, élève de CM1 : « Hou là là, qu'est-ce qu'on va bien travailler dans cette belle école ! »

ZOOM Les travaux en chiffres

- Le montant des travaux s'élève à 2 285 793 € TTC.
- Les aides au financement : la préfecture a accordé la DETR à hauteur de 300 000 € ; le conseil départemental une subvention de 140 000 €.
- Le montant des travaux à la suite de l'inondation s'élève à 379 394 € TTC. Il a été pris en charge par les assurances.

PAYS DENAY

Les élus vont manifester contre la fermeture de la trésorerie de Nay

La trésorerie de Nay sera fermée dans le cadre de la restructuration du réseau des finances publiques. Les élus communautaires manifesteront leur opposition à ce projet le 16 octobre.



Le projet va faire passer de 24 à 9 le nombre de trésoreries dans le département. © MAURICE TRIEP

Le projet de restructuration du réseau des finances publiques est un point qui a été discuté prioritairement lors de la réunion du conseil communautaire tenu lundi sous la présidence de Christian Petchot-Bacqué.

Ce projet va faire passer de 24 à 9 le nombre de trésoreries présentes sur le département. La trésorerie de Nay figure parmi les suppressions. Des accueils de proximité assurant des permanences seraient mis en place, la trésorerie actuelle étant fermée.

Ce projet jugé inacceptable par le conseil communautaire a fait l'objet d'une motion de protestation votée à l'unanimité car cela constituerait « une nouvelle régression des services publics dans les territoires au moment même où l'État promeut, depuis trois ans, un schéma d'accessibilité des services publics ».

L'association des maires du 64 s'est déjà prononcée contre ce projet. De leur côté, les élus du Pays de Nay se rassembleront mercredi 16 octobre à 18h30 devant la trésorerie de Nay pour

UNE MOTION DE PROTESTATION A ÉTÉ VOTÉE À L'UNANIMITÉ.

manifester leur opposition.

Coopérations territoriales. La Communauté de communes a décidé d'engager en mai 2018 une série de rencontres et de réflexion autour de coopérations territoriales notamment à l'échelle Béarn Bigorre. Cette démarche a débouché sur trois décisions : adhésion à l'association « Une marque pour les Pyrénées », préparation d'une convention avec la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et démarche d'adhésion au Pôle métropolitain du Pays de Béarn en vue de l'établissement d'une clause statutaire de

libre retrait. Voté à l'unanimité.

Les autres projets en cours sont le développement de la filière eaux-vives sur le Gave de Pau, le développement de la véloroute 81 Bayonne-Perpignan, la valorisation du col du Soulor, le développement de l'axe ferroviaire Pau-Tarbes, la Route du fer des Pyrénées, la coopération avec le Québec pour l'insertion des jeunes et la coopération avec le gouvernement de Navarre.

Vente de parcelles. Des ventes de parcelles à vocation économique vont être réalisées : 10 000 m² sur la zone Aeropolis Bordes Assat, plus 3 000 m² sur la zone Monplaisir de Coarraze au prix de 30 euros le m². Ce prix sera demandé concernant huit lots encore disponibles sur cette dernière zone occupant une sur-

face de 13 100 m².

Centre culturel. L'Agence publique de gestion locale va être chargée d'assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour assister la Communauté de communes dans le pilotage des divers intervenants dans le cadre du projet de centre culturel à Nay.

Repas à domicile. Le tarif de portage de repas à domicile inchangé depuis 2015 est porté de 8,70 à 9,50 euros à compter du 1^{er} novembre.

Présence médicale. Le conseil approuve la convention de partenariat avec le Département relative au dispositif Présence médicale sur le territoire.

Plans d'urbanisme. Les plans d'urbanisme de Boeil-Bezing, Lestelle-Bétharram et Montaut ont reçu un avis favorable.

Le groupe scolaire La Fontaine va ouvrir

Vendredi dernier, à 18 h 30, le groupe scolaire La Fontaine, à Salies-de-Béarn, a été inauguré par les élus locaux. En présence du sous-préfet d'Oloron Sainte-Marie, Christophe Pécate, du conseiller départemental, Jacques Pédehontaà ; du président de la Communauté de communes, Jean Labour ; du maire de Salies-de-Béarn, Claude Serres-Cousiné et du conseil municipal, la réhabilitation de l'école a été soulignée avec le traditionnel coupé de ruban tricolore.

L'école dont le lancement des travaux avait débuté en 2016-2017 aurait dû être ouverte en septembre dernier mais suite aux nombreux dégâts subis par l'inondation du 13 juin 2018, l'ouverture n'avait pu se faire, générant d'autres travaux.

Aujourd'hui, l'école La Fontaine est enfin prête à accueillir les élèves. L'ouverture des portes aux élèves est prévue le 4 novembre. Les nouveaux locaux se présentent sous forme de six grandes classes lumineuses, toutes équipées de vidéo projecteurs, d'une bibliothèque, une salle des professeurs, un bureau pour la psychologue scolaire, un coin repas, une salle technique et le bureau de la direction.

Au tour de l'école maternelle

Les travaux de rénovation de l'école maternelle Charles Perrault qui se trouve dans la rue parallèle à l'école



Le traditionnel coupé de ruban tricolore pour l'ouverture imminente de la structure scolaire La Fontaine. PHOTO MAIRIE

EN CHIFFRES

LA FONTAINE : Le coût total des travaux est de 2 665 187 € TTC. Le coût avant inondations étant de 2 228 579 € TTC, la somme de 379 394 € TTC s'étant ajoutée avec la remise en état due aux dégâts des inondations. Avec une aide financière de l'État (DETR :

300 000 €) et du Conseil départemental (140 000 €) et de l'assureur de la Commune, les travaux ont pu être finalisés.

CHARLES PERRAULT : Un coût prévisionnel de 2 236 920 € TTC financé en partie par la DETR à hauteur de 340 250 € TTC.

La Fontaine vont, quant à eux, débiter en mars 2020 pour être achevés en mai 2021. La rentrée 2021 se fera ainsi dans l'ensemble du groupe scolaire totalement rénové.

Dans cette attente, une partie des locaux sera transférée dans des structures modulaires (cuisine et salle de sieste).

Nadia Bezaïd-Urruty

LA PHOTO DU JOUR



BRUGES-CAPBIS-MIFAGET

La restauration de l'église de Capbis a commencé

Les échafaudages qui habillent le clocher de la petite église de Capbis sont la concrétisation des efforts du fonds de dotation. Par ailleurs la convention passée avec la commune de Bruges-Capbis-Mifaget a autorisé les débuts rapides des travaux. En 2 ans l'implication des bénévoles et la générosité des donateurs ont permis de

réunir les fonds nécessaires pour effectuer la première tranche, soit la réfection du toit, la restauration du clocher et la reconstruction de la chambre des cloches avec pose d'un paratonnerre. Les responsables du projet espèrent que les travaux pourront se poursuivre et aboutir à une restauration complète de l'édifice. © JEAN-JACQUES DUMUR

ARGAGNON

La salle polyvalente rénovée inaugurée

Six mois de travaux ont permis de donner une seconde jeunesse à la salle polyvalente construite en 1985.

L'inauguration des travaux de rénovation de la salle polyvalente, construite en 1985 par Georges Vandésande et son équipe, s'est déroulée samedi matin.

André Cassou, le maire, a remercié tous les acteurs qui ont tenu le pari un peu fou de réaliser le chantier en six mois soit renforcer la charpente et des poteaux « qui ressemblaient à des tuteurs de marguerite », remplacer la couverture, mettre en place une isolation et un éclairage LED, etc.

Le montant de ces travaux s'élève à 337 500 euros HT, financés par le conseil départemental (67 503 €), le fonds de concours de la CCLO (135 000 €), les fonds libres de la commune et un emprunt (135 000 €).

« Cette salle mérite encore des améliorations, je pense aux ves-



Le ruban a été symboliquement coupé pour saluer les travaux de rénovation de la salle. © BERNARD CHELLE

tiaires, au sol et au chauffage qu'il faudra réaliser au rythme des finances de la commune », a conclu le maire.

Fabienne Costedoat pour le conseil départemental, Christian Léchit pour la CCLO, Max Brisson, le sénateur, et David Habib, le député, ont salué tour à tour ces travaux. Le symbolique ruban coupé, il ne restait plus qu'à partager un agréable moment.

ZOOM

Le maire de la commune en colère

L'inauguration le même jour, à la même heure, de la caserne de gendarmerie à Mourenx a particulièrement agacé le maire, excédé par cette bousculade dans les invitations. « Je n'ai pas apprécié du tout la manière dont ça s'est fait. Nos invitations sont parties le 18 octobre, celles de Mourenx, je crois savoir, le 13 novembre », a-t-il signalé. Il a aussi été contrarié qu'Argagnon n'ait pas été invitée à Mourenx : « Une mesquinerie alors que la brigade de Mourenx intervient à Argagnon, en bas de la côte ». Et de poursuivre : « Quand le maire de Mourenx me dit que c'est le préfet qui a demandé cette date, je sais que c'est faux. J'ai pris ça comme du mépris pour notre commune. L'incident est clos ».

AUBIN

Les Montagnards Aubinois sont en pleine forme

Francis Ferrère a été réélu à la tête du club qui vient de connaître une année florissante.

Francis Ferrère a présidé la 33^e assemblée générale des Montagnards Aubinois.

En préambule, il a remercié Jean-Louis Aranjo, président du comité départemental 64 de la Fédération Française Montagne Escalade (FFME), Jean-Louis Castetbielh, maire d'Aubin, Yves Coup, ami sculpteur de Francis Ferrère.

Ses remerciements chaleureux sont aussi allés à Jean-Louis Castetbielh et son équipe ainsi qu'à la communauté de communes pour leur engagement au service de l'école d'escalade avec une participation financière indispensable à l'agrandissement de la structure d'escalade (SAE). La seule absente dans le financement de ce projet est la FFME. Des remerciements également appuyés ont été adressés à son ami sculpteur Yves Coup pour la réalisation d'une grande sculpture en l'honneur du club Les Montagnards Aubinois.

Une salle bondée

Dans la salle des fêtes d'Aubin bondée, le président, le trésorier et chaque responsable des quatre sections (randonnée, escalade, VTT en montagne, ski alpinisme) ont dressé le rapport moral, financier et le compte rendu des activités.

Pour la randonnée, Jean-Marie Avignon a confirmé la bonne santé de ce secteur. Salim Sribi, moniteur de haute randonnée est venu renforcer l'équipe des accompagnateurs. Trois sorties par mois sont proposées le week-end.

Le programme de la dernière saison a été varié avec des randonnées de niveau moyen à élevé. Ainsi, une nouveauté a été proposée au printemps : une visite auprès de deux éleveurs de brebis en montagne durant un



De gauche à droite : Christian Hantute, Jean-Louis Aranjo, Francis Ferrère, Corinne Arette Hourquet et Yves Coup. © VINCENZI

week-end.

Francis Ferrère a rappelé que l'école d'escalade propose un fonctionnement régulier aux adhérents dans un esprit sportif de solidarité, partage, et convivialité.

Les enfants, adolescents et adultes la fréquentent les mardis, mercredis et vendredis selon les âges. Cette année, trois jeunes gens ont fait briller les couleurs du club : Nicolas Celse (à nouveau champion de France et participant à la Coupe de France), Ilona Callin et Lisa Hideux.

Le responsable de l'école d'escalade Julien Lanusse a confirmé que ce secteur est florissant et éducatif grâce à de nombreux bénévoles. Ainsi, même si les effectifs d'enfants sont importants, le taux d'encadrement est très satisfaisant : un moniteur formé pour 5-6 enfants.

La structure d'escalade agrandie
Manuel Delheure, en charge du suivi de la structure d'escalade, a annoncé que les travaux d'agrandissement de celle-ci devraient démarrer début 2020. La salle sera dotée d'une tour de 18 m en septembre 2020.

Jean-Marc Poueylaud, responsable des sorties en milieu naturel a fait un compte-rendu des sorties sur les différents sites.

Côté VTT, Michel Fernandez et les adhérents vététistes ont à leur actif pour la saison passée 84 sorties réalisées en semaine et sur les week-ends.

Pour la section ski alpinisme, Gérald Docteur a fait le compte-rendu d'une activité dépendante des conditions météo et de la demande.

Le trésorier Christian Hantute a présenté le rapport d'un bon bilan. Il a rappelé l'apport financier du club pour les projets de travaux de la tour de la SAE et l'équipement technique final qui lui reviendra.

La poule au pot régale les invités

A la demande de la secrétaire Corinne Arette Hourquet, les divers bilans ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Ont fait suite la réélection du président Francis Ferrère ainsi que l'élection du nouveau bureau intégrant Julien Lanusse, co-président, Angélique Hideux, Salim Sribi, et le retour de Karine Arberet.

Les festivités de la 33^e assemblée générale du club Les Montagnards Aubinois se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse et gourmande.

La tradition béarnaise était au rendez-vous avec des chants locaux et un excellent repas préparé par Mireille Procope dont le clou fut la poule au pot !

BRUGES-CAPBIS-MIFAGET

Eglise de Capbis : concert et repas pour fêter la 1^{re} tranche de travaux

Dimanche 15 décembre, les habitants sont invités nombreux à partager un moment convivial.

C'est un beau cadeau de Noël pour la petite église du XII^e siècle qui, nichée au pied de la montagne, aurait pu sombrer petit à petit dans l'oubli la conduisant vers un délabrement inéluctable.

Ceci aurait été sans compter sur la volonté de certains habitants et aussi de l'association Toustem Capbis qui se mirent en tête de créer un Fonds de Dotation et qui, à force de remuer ciel et terre ont réussi, grâce à la générosité de petits et de grands donateurs à réunir les fonds nécessaires pour mettre sur pied la première tranche de travaux et à la voir s'achever.

Le clocher ayant été entièrement restauré, un paratonnerre installé et la chambre des cloches qui avait disparu ayant été reconstruite à l'identique il ne



Un beau cadeau de Noël pour la petite église de Capbis. © JEAN-JACQUES DUMUR

reste plus que la toiture entière à terminer pour que soit accomplie la première tranche de travaux. C'est pourquoi l'équipe des bénévoles organise une journée de fête pour célébrer cette « renaissance ».

Musique et bonne chère

Dimanche 15 décembre, après la messe à 10 h 30 et l'apéritif offert, ce sera l'heure du repas

(15 €) avec son civet de sanglier (ou alternative). A 16 h concert de Noël. C'est le groupe bien connu de Pau Double Scat qui officiera. Il sera suivi de la Pastorale de Nay avec son chef de chœur Bastien Zaoui. La journée s'achèvera par une amicale et chaleureuse cantène dans la salle communale.

→ Réservations au 05 59 71 06 81 ou 06 29 55 12 35.



Bientôt la fin des travaux à l'école de Ledoux



Les travaux de reconstruction de l'école de Ledoux touchent à leur fin. Si tout se passe bien, les élèves devraient pouvoir regagner leur établissement dès le début de l'année 2020.

Les élèves de Ledeuix retrouveront une école flambant neuve en janvier 2020

Plus de trois ans après l'incendie qui a ravagé la structure, les travaux de reconstruction de l'école de Ledeuix touchent à leur fin. Tout est fait pour que les élèves regagnent des locaux complètement rénovés dès la rentrée de l'an prochain, le 6 janvier 2020.

Le 3 janvier 2017, les élèves de Ledeuix avaient dû faire leur rentrée dans des préfabriqués, après le terrible incendie qui avait ravagé leur école quelques mois plus tôt. Après exactement trois ans d'attente, les enfants pourront bientôt regagner leur salle de classe : « Le timing est serré, mais le 6 janvier 2020, quoi qu'il advienne, nos écoliers seront accueillis dans le nouveau bâtiment », assure le maire du village Bernard Aurisset.

L'élue leduchois nous a fait visiter son école, dont les travaux sont sur le point d'aboutir. La façade extérieure est méconnaissable, avec son premier étage recouvert d'ardoises et ses fenêtres repeintes. L'intérieur bénéficie également d'un joli « relooking », avec de nombreux encadrements « en bois pyrénéens ».

Des bâtiments plus fonctionnels

La commune a profité de cette réhabilitation pour rendre son école plus fonctionnelle et plus pratique. Une liaison intérieure a été constituée entre le rez-de-chaussée et le premier étage, tandis que les toilettes ont été mises aux normes. Les cinq salles de classe bénéficieront aussi désormais d'un lave-mains et d'un vidéoprojecteur interactif. Une grande salle de motricité et d'informatique servant aussi de bibliothèque a également été créée. Dans la salle des professeurs, un dispositif électronique permettra de voir les personnes à l'entrée, et



Les travaux de l'école de Ledeuix sont sur le point de se terminer. La façade est méconnaissable avec son 1^{er} étage recouvert d'ardoises. Bernard Aurisset s'engage à accueillir dès le 6 janvier 2020 les élèves au sein du bâtiment, dans lequel on retrouve beaucoup de bois pyrénéens. © GIL

de leur donner accès ou non à la structure. En ce qui concerne l'extérieur, la cour a été agrandie et bénéficie d'un accès handicapé.

Les parents d'élèves de Ledeuix ont rendez-vous vendredi 20 décembre pour déménager les affaires vers la nouvelle école. Les préfabriqués, qui ont été achetés par la communauté de communes, seront démon-

tés : certains serviront de « bases de vie » à la piscine d'Oloron lors de sa rénovation.

« Un long parcours du combattant »
« C'est un long parcours du combattant qui s'achève », a expliqué Sandrine Hirschinger ce mercredi soir lors du conseil communautaire. L'adjointe à la mairie de Ledeuix a tenu à remercier l'inter-

communalité « pour son soutien lors de toutes ces années, par le biais de l'octroi de fonds de concours exceptionnels ainsi que l'acquisition des bâtiments modulaires ». « Il faut aussi être reconnaissant envers l'État, qui nous a beaucoup soutenus pour la reconstruction de l'école », informe de son côté Bernard Aurisset.

GILDAS BOËNNEC | oloron-ppj@pyrenees.com

SALIES-DE-BÉARN

Thermes : la vente des actions de la Ville au groupe France Thermes est actée

Le conseil municipal a acté mardi soir la cession au groupe France Thermes des parts de la Ville dans la société anonyme exploitant l'établissement thermal.

Dans la cité du Sel, l'arrivée du groupe France Thermes et la concrétisation de son projet de « resort » thermal haut de gamme se précise un peu plus. Après avoir voté à l'automne la vente des murs fatigués de l'hôtel de France et d'Angleterre et de la villa Rosita voisine pour 550 000 €, le conseil municipal a acté ce mardi soir la cession des titres possédés par la Ville dans la Société anonyme (SA) des thermes. Une cession synonyme de plus-value pour la commune, propriétaire de 80 % des titres de la SA au travers de la société d'économie mixte (SEM) Catherine-de-Bourbon dont elle détient 50,33 % des parts.

144 989 € de plus-value nette

« C'est une aubaine pour Salies : on a doublé la valeur des actions ! », s'est réjoui en préambule le maire Claude Serres-Cousiné, avant de détailler les chiffres. Alors que le capital total de la SA s'élève à 521 024 € pour 32 564 actions, France Thermes a accepté après négociations de valoriser l'ensemble à 1 M€. Pour la SEM, la cession représentera donc une manne de 803 603 €, dont 405 821 € correspondent aux actions de la Ville. Après déduction du prix versé pour l'achat des actions au début de la décennie, la plus-value nette pour les finances



La Ville détient 80 % des parts des thermes, via sa position majoritaire au sein de la SEM Catherine-de-Bourbon. © ARNEVA TORRENT

communales s'élèvera donc à 144 989 €.

Le détail de l'opération n'a suscité aucune opposition parmi les élus, unanimes pour autoriser le

maire à concrétiser la transaction. Seul l'opposant Bernard Morlaàs a pris la parole pour s'inquiéter des projets de France Thermes, si d'aventure tous les

➤ ZOOM

Inondations 2018 : les travaux se précisent au cinéma, au pavillon Saleys et à l'école Perrault

Les travaux de réhabilitation suite aux inondations de 2018 se rapprochent pour le cinéma, le pavillon Saleys et l'école maternelle Charles-Perrault. Pour le cinéma et le pavillon, les élus unanimes ont autorisé le maire à donner suite aux appels d'offres pour un montant total estimé de 3,752 M€ HT. Le démarrage des travaux est attendu en juillet 2020, pour une livraison à la fin du premier semestre 2021. Pour le chantier du cinéma, estimé à 1,323 M€, le remboursement des dommages pris en charge par l'assurance s'élèvera à 774 372 €. Des demandes de subventions seront par ailleurs déposées auprès du programme européen Leader, du Centre national du cinéma (CNC) et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) dans l'espoir d'alléger la douloureuse.

Du côté de l'école maternelle Charles-Perrault, l'ensemble des marchés liés à la réhabilitation des murs sont estimés à 1,853 M€ HT. Le démarrage des travaux est prévu en mars 2020, pour se terminer avant la fin du premier semestre 2021. Parmi les autres chantiers dans les tuyaux, le démarrage de ceux prévus au pôle social, à la maison de l'entraide, à Lou Mercat et au local Avenir Insertion est annoncé pour le premier trimestre 2020. Idem à l'hôtel de ville, dès la première semaine de janvier. Courant du mois, les opérations devraient enfin démarrer également à l'Oustau du Saleys.

petits porteurs n'étaient pas retrouvés et/ou se refusaient à vendre. « Accepteront-ils de venir s'ils n'ont que 90 % des actions ? » « Oui ! Ils seront majoritaires, il n'y aura pas de minorité de blocage. Ils voudraient la SA à 100 %, mais ce n'est pas un élément bloquant », lui a répondu Claude Serres-Cousiné.

« S'ils n'y arrivent pas, cela se concrétisera quand même. Tant que ce n'est pas signé, il y a toujours une crainte... Mais ils sont convaincus par Salies : ils ont déjà fait des études tellement poussées que je ne les vois plus reculer », a poursuivi l'édile, qui espère aboutir avant la fin de son mandat. « Le but, c'est de signer avant mars. Vous, les candidats, devez ensuite suivre l'affaire. Les délais sont courts, mais je pense que nous sommes en bonne voie », a-t-il conclu à l'attention de l'élu et tête de liste Thierry Cabanne et de son alter ego Laurent Sainte-Claude, installé dans le public.

ARNAUD ROSSIGNON | orthes-ppj@pyrenees.com

- La République des Pyrénées – 04/02/2019

SAINT-PALAIS

L'urbanisme est au cœur des réflexions

Le dernier conseil municipal s'est tenu la semaine passée. Mercredi pour être précis. Au cours de la séance, il a surtout été question du dossier de révision du PLU (plan local d'urbanisme), avec la présentation du Projet d'aménagement de développement durable (PADD), par Anne-Laure Buysschaert, responsable adjointe du service urbanisme chez l'agence publique de gestion locale (APGL).

Ce projet est articulé autour de deux axes : renouer avec une attractivité durable et s'appuyer sur l'identité saint-palaisienne, tout en la valorisant. Constatant un essoufflement de la croissance démographique malgré un foncier disponible, une attractivité et un dynamisme, tout l'enjeu est d'adapter les besoins à la demande, afin d'offrir les conditions favorables à l'arrivée de nouveaux habitants.

Différents scénarii ont été étudiés, prenant en compte les habitats vacants et les espaces constructibles, tout en équilibrant urbanisation et conservation des sites naturels et agricoles, et ainsi limiter l'impact sur la biodiversité. « Il est important de préserver le patrimoine architectural et paysager identitaire de la commune de Saint-Palais », a expliqué



Saint-Palais, une commune attractive qui connaît néanmoins un essoufflement de sa croissance démographique. PHOTO M.T

Anne-Laure Buysschaert. Différents facteurs sont donc à prendre en compte et des pistes de réflexions sont étudiées pour permettre un développement urbain cohérent et durable, notamment le développement des communications numériques, la valorisation des sites touristiques, mais aussi le maintien du dynamisme commercial et agricole.

Travaux en avril

Outre ce sujet ô combien important, le Conseil municipal a également abordé la question du fi-

nancement des travaux d'entretien des réseaux, de l'éclairage public de l'avenue Théodore d'Arthez et du boulevard de la Madeleine. Le plan, qui s'élèverait à 257 770,32 €, avec une participation du Facé (Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale) et du Sdopa (Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques) a été adopté.

Les travaux devraient débuter dans le courant du mois d'avril pour le boulevard de la Madeleine et à l'automne pour l'avenue Théodore d'Arthez.

Morgane Tellechea

- La République des Pyrénées – 09/04/2019

MORLAÏS

Le projet de revitalisation du centre-bourg a été présenté au public

Le maire Dino Forté et son conseil municipal ont invité les Morlais à l'occasion d'une réunion publique, concernant le projet intitulé « Morlaïs 2030 ».

La réunion a permis de faire découvrir aux administrés de la commune les premières esquisses du projet intitulé « Morlaïs 2030 » initié par la municipalité.

Dans sa présentation, le maire en a rappelé les grandes lignes : « Depuis fin 2017, la ville de Morlaïs a initié une opération globale de revitalisation du centre bourg, afin d'identifier les enjeux qui amélioreront le cadre de vie des habitants et permettront de maintenir l'attractivité de la ville et de son centre historique ».

Un diagnostic territorial établi

En relation étroite avec l'AGPL (agence publique de gestion locale), l'équipe municipale réfléchit à la façon de développer et de moderniser le centre-ville en particulier dans le périmètre de la place Sainte-Foy, de l'ancien stade des Cordeliers, d'une partie de la place de la Hourque ainsi



Face à l'auditoire, le maire a détaillé cet important projet de rénovation urbaine. © JEAN-LOUIS LESTELLE

que des berges de la Gouttère.

A ce titre, l'AGPL a déjà établi un diagnostic territorial sur les thématiques suivantes : contexte territorial, équipements, habitat, commerces, mobilité, espaces publics, patrimoine et dynamique commerciale.

Le maire a cité quelques projets qui pourraient voir le jour à plus ou moins long terme comme un centre socio-culturel, un thé-

UNE PASSERELLE SUR LA GOUTTÈRE PERMETTRA AUX ÉLÈVES D'ACCÉDER PLUS FACILEMENT AU COLLÈGE

tionnement repensé, des chemins piétonniers, des voies cyclables ou une passerelle sur la Gouttère permettant aux élèves d'accéder plus facilement au collège.

Des journées d'information ont également été proposées, où le public a pu découvrir le projet plus en détail, voire renseigné des suggestions sur un cahier mis à disposition.

UZEIN

Un budget sans hausse d'impôts

Pour ce dernier budget du mandat, les élus se sont efforcés de laisser les finances de la commune les plus saines possibles, pour la prochaine équipe.

Lors du dernier conseil municipal, le budget 2019 a été voté pour un total d'un peu plus de 2 millions d'euros. Son équilibre a été possible par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, même si ces dernières sont en augmentation, et par une gestion optimale des charges à caractère général. Comme pour les autres collectivités, les dotations de l'Etat sont en recul au chapitre des recettes. Ce n'est pas une surprise, puisque cela a été le cas tout au long de ce mandat avec une baisse moindre depuis deux ans.

Même si la valeur des taux d'imposition reste inférieure à celle des communes environnantes et à la moyenne départementale et nationale, les élus ont décidé de les laisser en l'état : 8,19 % pour la taxe d'habitation,



L'emplacement des futurs travaux du parvis de la salle polyvalente. © JEAN DESLAK

qui devrait à court terme disparaître, 10,39 % pour le foncier bâti et 48,07 % pour le non-bâti.

La section de fonctionnement dégage un autofinancement qui permet à la commune d'investir

dans la rénovation des bâtiments (vestiaires du foot, toilettes de la maison pour tous, chaudière à l'école, réfection du sol dans la salle du conseil, travaux divers au presbytère...) et dans l'achat de matériel et outillage technique (tentes pliantes, jeux pour enfants, outils...).

Les deux dépenses importantes sont constituées par l'achat d'un tracteur (63 000 euros), la sécurisation et l'embellissement du parvis de la salle polyvalente (création d'un quai et abribus pour les collégiens et lycéens) et l'achat des modulaires en place suite au sinistre du 27 mai 2017.

Le budget annexe « multiservices » intègre désormais le budget principal. Un budget annexe voit le jour, celui du lotissement communal et de huit logements

UN BUDGET ANNEXE VOIT LE JOUR, CELUI DU LOTISSEMENT COMMUNAL ET DE 8 LOGEMENTS SOCIAUX « LA MÉTAIRIE » POUR UN TOTAL DE 415 226 €

sociaux « La Métairie » pour un total de 415 226 €.

Les indicateurs financiers restent bons, d'autant plus que la section d'investissement n'a pas nécessité de recours à l'emprunt : les différents ratios (frais de personnel/dépenses réelles de fonctionnement, annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement) et l'endettement sont dans les moyennes.

ZOOM

Deux ans se seront écoulés depuis l'incendie du restaurant scolaire

Les locaux du centre de loisirs et du périscolaire restent inutilisables. La procédure judiciaire suit lentement son cours. Les dépenses liées au sinistre sont constituées par la location de 130 mètres carrés de modulaires et par des heures en personnel.

C'est aussi le cas du centre de loisirs qui, pour assurer les taux d'encadrement, devrait depuis l'éclatement de ses salles d'activités aux quatre coins du site, compter un personnel supplémentaire. A ajouter à cela la fin des contrats aidés. Comme les autres centres de loisirs, « Le Petit Prince » connaît des difficultés pour boucler son budget. La directrice du centre et les maires des cinq communes de son secteur vont devoir trouver des solutions afin que ce bel outil au service de nos populations puisse être pérennisé après 2019.

Eaux-Bonnes

Révision du Plan local d'urbanisme

La première réunion publique sur la révision du PLU (Plan local d'urbanisme) a été l'occasion d'une présentation détaillée faite par Hélène Temps, chargée d'étude en urbanisme pour l'agence publique de gestion locale, et Pauline Godart, chargée de mission urbanisme et aménagement de la commune.

Le PLU de 2005, modifié en novembre 2013, doit en effet aujourd'hui tenir compte du Plan de prévention des risques naturels. La commune travaille donc depuis octobre 2018 sur l'élaboration du diagnostic, et en 2019 elle s'est appliquée à déterminer les enjeux par des consultations qui se poursuivent.

A noter que Les Eaux-Bonnes-Gourette doivent tenir compte des risques naturels et de la biodiversité car 100 % de leur surface sont classés Natura 2000.

La population est venue nombreuse constater que les possibilités de vendre des terrains, des maisons, de faire des travaux ou de construire, ainsi que pour la commune de se développer, dépendent de règles contraignantes qui paraissent parfois insurmontables !

BÉNÉJACQ

Le Plan local d'urbanisme est adopté

Suite à l'enquête publique réalisée entre mai et juin, le projet de révision du Plan local d'urbanisme a été approuvé lors du conseil municipal.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du maire Thomas Paniagua, a délibéré sur de nombreux points lors de sa dernière réunion.

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Le projet de PLU a été soumis à enquête publique. Un commissaire enquêteur a présenté un rapport et ses conclusions l'ont conduit à émettre un avis favorable assorti de quelques recommandations. Le projet de PLU tel qu'il a été arrêté et soumis à l'enquête publique a été modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et des observations émises lors de l'enquête publique. Les modifications apportées ne remettant pas en cause les orientations générales du PADD, le PLU a été approuvé.

Dénomination des rues. Pour faciliter le repérage par les services de secours, les autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS et le déploiement de la fibre, le conseil municipal se doit d'identifier clairement les adresses des immeubles. Les noms de



Le Plan local d'urbanisme avait été soumis à une enquête publique. © JEAN-LUC TURON

rues suivants ont été proposés et adoptés à l'unanimité : impasses de l'Isarce, de Gemini, du Mondragon, du Béarn, de la Clé des Champs, du Moule de Jaüt, du Cami-Naü, des Barcanous, de la Gélaque et rue du Marcadau.

Garderie périscolaire. Le conseil a décidé d'appliquer une augmentation modérée sur les différents tarifs. Ce service reste toujours à moins d'un euro par jour pour des parents qui l'utilisent tout le mois.

Protection des données. Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données personnelles, la commune a établi une convention avec l'Agence publique de gestion locale en tant que délégué à la protection des données.

délégué bénéficieraient d'un délégué supplémentaire.

Adhésion au service Geo64. Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la plateforme Système d'Information Géographique accessible par Internet, intitulée Géo64, mettant à disposition des collectivités un ensemble de couches d'informations (un fond topographique, le plan et la matrice cadastrale, les photos aériennes), de fonctionnalités et de modules métier (gestion du cimetière, plan d'adressage des voies, gestion des réseaux humides).

Droit de préemption urbain. La commune étant dotée d'un PLU a le droit d'instituer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines ou à urbaniser. Ce droit permet de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement par l'acquisition de biens à l'occasion de mutations.

Composition du conseil municipal. Le conseil municipal a donné un avis favorable à la future composition du conseil municipal de la CCPN. La future répartition comprendra 52 sièges ; les six communes ayant un seul

ZOOM

Contre la présence des cirques avec animaux sauvages

Après un long débat, le conseil s'est prononcé favorablement à l'interdiction des cirques avec animaux sauvages sur le territoire communal avec 5 voix pour, 2 contre et 5 abstentions. « Les spectacles de cirque contiennent des numéros imposant aux animaux des exercices contre-nature obtenus au prix d'un dressage reconnu comme étant incompatible avec les impératifs biologiques des espèces. Les conditions de détention et de dressage des animaux occasionnent des pathologies avérées et des troubles du comportement. Les normes minimales ne peuvent pas toujours être respectées par les cirques du fait de la nature itinérante de ces établissements. »

PONTACQ

Le projet du futur collège avance

Le conseil municipal a voté la cession au Département de la parcelle de 13 753 mètres carrés qui accueillera le nouveau collège.

Un pas supplémentaire vient d'être fait en vue de la construction du futur collège de Pontacq. Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a en effet décidé de céder à titre gratuit, au Conseil départemental 64, le terrain cadastré ZX 163 (une partie des terrains Mathélié) d'une contenance de 13 753 mètres carrés. Cette parcelle, située en bordure de la RD 640 en direction de Barzun, proche de la gendarmerie, accueillera le nouvel établissement, appelé à remplacer le collège Jean-Bouzet. En échange, le Département va céder à titre gratuit à la commune l'ancien collège (hors logements de fonction).

Pour rappel, le futur collège aura 3 200 m² de surface utile et pourra accueillir 480 élèves (contre moins de 300 actuellement). L'étude du projet doit se poursuivre jusqu'à fin 2019 et les travaux devraient commencer début 2020 pour une durée de 18 mois. Le coût de l'opération est de 10 millions d'euros.

Les autres points abordés et entérinés par les élus :

→ **Voirie communale.** Suite à la jonction des voies des lotisse-



Les travaux du futur collège doivent commencer début 2020 pour une durée de 18 mois. © CAMBORIE ARCHITECTES

ments des Higuières et de Sarières, la parcelle ZV 99 du chemin des Higuières est incorporée et classée dans la voirie communale.

→ **Coupe de bois.** La coupe de bois cadastrée section G663, au lieu-dit Le Coustalat, d'une contenance de 2 ha 84 a 79 ca, est

confiée à des professionnels, car cette parcelle est située en zone assez difficile d'accès. Le prix de vente est de 9 € le stère. La coupe est à effectuer entre le 15 octobre 2019 et le 14 octobre 2020.

→ **Psychologue scolaire.** La somme de 112,22 € est versée à la commune de Bizanos au titre

de la prise en charge du nouvel ordinateur portable d'une valeur de 988,80 € qui sera attribué à la psychologue qui intervient sur les écoles des secteurs des collèges de Bizanos et Pontacq.

→ **Services scolaire et périscolaire.** A la suite du départ à la retraite d'un agent et de la suppression d'une classe à la rentrée scolaire 2019, les services scolaire et périscolaire sont réorganisés. De ce fait, le temps de travail de deux agents sera modifié à compter du 1^{er} novembre.

→ **APGL.** La commune va faire appel aux services de l'Agence publique de gestion locale afin qu'ils apportent une assistance technique et administrative pour la réalisation d'un plan guide des aménagements des espaces publics et pour la revitalisation du centre-bourg.

ZOOM

Contre le projet de fermeture de la trésorerie

Le conseil municipal s'est prononcé contre le projet de réorganisation des trésoreries tel qu'il a été présenté par la Direction départementale des finances publiques. Il demande le maintien des trésoreries à Lembeye et Pontacq – appelées à fermer – avec les moyens humains suffisants. « Dans le cas contraire, on est en droit de s'inquiéter de l'évolution du lien ordonnateur-comptable et de craindre que ce lien soit rompu au profit d'une privatisation de l'accompagnement de la gestion financière des collectivités », estime le conseil. Dans son projet, la DDFIP prévoit le rattachement de Pontacq au service de gestion comptable de Morlaàs.

SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE

Le PLU a franchi les premières étapes

Mardi soir, le public a répondu présent à la soirée « Plan local d'urbanisme » proposée par le Conseil municipal de Saint-Pée-sur-Nivelle. Une quarantaine de personnes se sont pressées à la mairie pour entendre (parfois difficilement) les élus débattre et donner un avis sur un document qui engage la commune pour les dix années à venir.

Sur ce sujet, sensible s'il en est, ceux qui avaient participé à la réunion publique du 23 septembre n'ont pas appris grand-chose de plus. Pour les autres, rappelons ses grands principes repris en préambule par Pierre Marie Nousbaum à savoir le souci de l'intérêt général avec des choix d'aménagement raisonnables et raisonnés, la modération de l'évolution démographique, le souci du maintien d'un environnement rural et agricole et la réduction de la consommation de terres cultivables.



Une quarantaine de Sempertars se sont déplacés pour écouter les élus donner leur avis sur le PLU. PHOTO T.S.

749 logements nécessaires

Vanessa Rocca chargée de mission à l'Agence publique de gestion locale s'est chargée, avec beaucoup de pédagogie, d'en détailler le contenu. D'une manière générale on retiendra la volonté de limiter la croissance démographique à 1,5 % par an pour atteindre 8 000 habitants en 2028. Pour accueillir ce flux, la construction d'environ 749 logements est nécessaire. Ils seront localisés dans les quartiers historiques du village avec une densité de 20 à l'hectare. Cinq sont concernés mais c'est le nord d'Ibarron qui sera le plus sollicité avec la création de nouvelles voies de circulation permettant de rejoindre le bourg sans croiser la route de Saint-Jean-de-Luz et, à terme, la route de Bayonne sans passer par le centre du village.

Mixité sociale favorisée

L'habitat sera diversifié (individuel et collectif) et favorisera la mixité sociale (325 logements auront cette vocation).

En parallèle, il est aussi prévu la réalisation d'installations sportives face au camping du centre communal d'action sociale (CCAS), des contraintes d'installations commerciales (interdits au plus 300 m² et pas de change-

L'avis des groupes d'opposition

Sans surprise, le groupe de Dominique Idiaït a émis un avis défavorable au projet. « Il s'agit d'un PLU à vocation de logement à 90 %, synonyme d'un avenir de village dortoir » a-t-il expliqué, rajoutant « qu'il manque, dans le document, la touche des élus locaux conséquence d'une communication défailante ». « Un rendez-vous manqué, a renchéri son collègue Guillaume Bergara, empêchant une vraie appropriation du sujet par les conseillers. »

Une zone au quartier du lac réservée pour le stockage de déchets inertes, l'absence de créations d'activités économiques et une projection dans le temps, à leurs yeux, insuffisante, concernant les besoins de la population ont été les autres points de crispation de la soirée.

Jean-François Bédérède s'est abstenu pointant, comme son collègue, l'absence d'activités économiques nouvelles et la nécessité de construction d'équipements publics en lien avec l'augmentation de la population. « Le document souffre d'un manque d'écoute et d'échange avec les Sempertars », a-t-il conclu.

ment de destination de celles du bourg) et le classement patrimonial de 45 bâtis de la commune.

Ces nouvelles zones d'habitat et leurs abords verront leurs voies d'accès pensées pour fluidifier et varier leur mode de traversée. Des voies douces doubleront ou compléteront les chaussées dévolues aux véhicules. Au total, 47 hectares dont 18 de terres agricoles seront consommées.

Deux rendez-vous

Il reste encore deux rendez-vous avant de voir se concrétiser ces objectifs finaux. L'enquête publi-

que qui suivra la délibération du Conseil communautaire permettra aux personnes concernées de s'exprimer une dernière fois. Dernière condition enfin, et non la moindre, l'accord des propriétaires des terrains pour les vendre. C'est ce qu'a rappelé le premier édile, en fin de réunion, après avoir pris acte de l'avis favorable des conseillers sur le dernier PLU de la commune (cinq voix contre, trois abstentions et trois non votants), visiblement satisfait de la bonne tenue des débats sur un sujet rarement rassembleur.

Thierry Jacob

24 HEURES

ARUDY

Réunion du conseil municipal mercredi

Le conseil municipal se réunira à la mairie mercredi 27 novembre à 18h30. À l'ordre du jour : mise à jour des plans de financement de la mise en place de l'ascenseur et de la rénovation des tribunes ; approbation de la convention avec l'APGL pour mise en ligne du PLU ; approbation des coupes de bois ; décision modificative n° 3 ; approbation des travaux d'isolation des combles du groupe scolaire ; création d'un poste d'adjoint technique et modification du tableau des effectifs ; annulation de créance ; approbation de participation aux frais de transport ; acceptation d'un don ; demande bourse legs Fondeville ; tarifs communaux 2020 ; tarifs plage 2020 ; tarifs cantine 2020.

• La République des Pyrénées – 11/01/2019

ARESSY

La mairie sera entièrement rénovée cette année

La cérémonie des vœux a été l'occasion, pour le maire Claude Ferrato, de revenir sur les projets réalisés en 2018 et de présenter ceux pour cette nouvelle année.

Les élus de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et de la communauté des communes du Pays de Nay, les responsables associatifs, les employés municipaux, et le personnel enseignant ont assisté dernièrement aux vœux du maire, Claude Ferrato.

Après avoir fait allusion à la situation actuelle, conflictuelle au niveau national, et les difficultés avec les incertitudes budgétaires rencontrées par les édiles, l'édile a comme de coutume, brossé le bilan de l'année écoulée et détaillé les projets pour 2019, dernier exercice plein de la mandature.

Un giratoire devant le centre médical

Pour 2018, les travaux de voirie ont permis de terminer le chantier du chemin de Labielle (sur un financement uniquement communal). À ce sujet, les riverains ont été remerciés pour leur compréhension, car restaurer



Le conseiller départemental, Jean Arriubergé, était présent aux vœux à Aressy. © ROGER CHABLE

une impasse pose toujours des problèmes d'accessibilité.

Cette année a été aussi consacrée à l'élaboration des projets 2019, et surtout leur financement. En premier lieu, la rénovation de la mairie, chantier important, pour un budget de 500 000 € HT, avec un financement du conseil départemental, de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et de l'Etat.

Ensuite, il s'agit de la création d'un giratoire sur la D937, face au centre médical et qui desservira ce dernier et le chemin des Vignes, et pour lequel la com-

mune sera maître d'ouvrage.

La réfection du chemin des Vignes sera aussi inscrite dans cet exercice, avec l'enfouissement des réseaux au chemin des Crêtes, afin de préparer l'arrivée de la fibre.

Anaïs Mayanobe mise à l'honneur

Avant de passer la parole au conseiller départemental, Jean Arriubergé, Claude Ferrato a mis à l'honneur Anaïs Mayanobe, une jeune Arésyenne, qui est devenue en août 2018 vice-championne de France d'équitation. Et bien sûr les invités ont pu déguster un excellent lunch.

• La République des Pyrénées – 15/01/2019

SALIES-DE-BÉARN

15 millions d'euros de travaux prévus : « Salies sera reconstruit à neuf »



Lors de la présentation de ses vœux et de ceux de son conseil, le maire a affiché un optimisme communicatif. © SÉBASTIEN LÉON

Les vœux du maire aux associations ont fait salle comble. Presque sept mois après les inondations, Claude Serres-Cousiné s'est aussi projeté sur l'avenir.

La salle des cérémonies était pleine pour les vœux aux associations du maire Claude Serres-Cousiné, entouré d'adjoints et membres de son conseil municipal.

Le maire a tout d'abord présenté sur écran les actions de 2018, en sept chapitres (voir zoom). Puis il a fait le tour d'horizon de 2019, « ce que nous allons entreprendre ensemble ».

« Nous avons tous envie de tourner la page de cette année 2018 très traumatisante pour beaucoup d'entre nous », a déclaré Claude

« PRESQUE SEPT MOIS APRÈS LES INONDATIONS, NOUS EN SOMMES TOUJOURS AUX ESTIMATIONS ET NÉGOCIATIONS AVEC LES ASSURANCES »

Serres-Cousiné. « Le constat est inquiétant, pas seulement sur les catastrophes naturelles mais aussi au niveau social au plan du pays. Le moment est venu de changer. Ecouter le peuple est l'un des vœux que nous devons formuler au niveau national ».

Puis il a fait le point sur les inondations : « Si les Salisiens ont vécu des moments de solidarité incroyables après ces inondations, les dégâts sont considérables sur les infrastructures communales »,

rappelant le chiffre impressionnant de 15 millions d'euros de travaux prévus sur les bâtiments communaux.

A ce sujet, « presque sept mois après les inondations, nous en sommes toujours aux estimations et négociations avec les assurances pour envisager la reconstruction », ne décolère pas le maire.

« 2019, année de tous les espoirs »

Côté positif des choses, « Salies sera reconstruit et des bâtiments seront refaits à neuf et mis aux normes de sécurité et d'accessibilité que nous impose la loi. Il en sera de même pour la voirie, l'assainissement et l'écoulement des eaux. Il faudra du temps... mais nous y arriverons ! »

Pour Claude Serres-Cousiné, « la construction d'espaces de stockage à l'abri des zones inondables et la mise en place de plans d'alerte et d'évacuation peuvent sauver des vies ».

Citant 2019 comme « l'année de tous les espoirs », le maire a évoqué la révision du PLU, qui permettra des ouvertures de terrains à la construction ; les travaux de la côte Saint-Martin, rappelant que « la côte Saint Martin est une route départementale » ; l'église Saint-Martin, pour laquelle une énième étude a été demandée pour s'assurer de la solidité du sol : « Nous allons enfin pouvoir réali-

ZOOM

« Des finances plus que saines »

« Les baisses de dotations de l'Etat nous ont pénalisés, mais nous avons recherché des économies pour ne pas augmenter la pression fiscale », a affirmé le maire, évoquant les ventes de biens communaux, les transferts à la communauté de communes et l'acquisition de terrains constructibles pour répondre à la demande. Concernant le désendettement, « sur les dix ans de remboursement d'emprunt du début de notre mandat en 2008, nous sommes passés à deux ans. Cela veut dire qu'avec des finances plus que saines, nous sommes aujourd'hui en capacité de faire face aux projets d'avenir ».

« Cette année sera donc la préparation à l'exercice démocratique » des élections municipales de 2020, a conclu le maire.

ser le renforcement de la clé de voûte ».

« Salies sera neuf », a affirmé Claude Serres-Cousiné : « Le groupe scolaire sera neuf, la salle des congrès, la Rotonde, le Salon Bleu, le cinéma, la mairie, les toilettes publiques, le nouveau local de l'Office de tourisme, la Crypte, la voirie, les canalisations d'évacuation seront soit rénovés, soit en cours de rénovation ».

MAZÈRES-LEZONS

Le futur centre-bourg devient d'actualité

L'aménagement du centre-bourg est un projet en couveuse depuis plusieurs années, qui a connu de multiples rebondissements mais qui sera bientôt présenté aux habitants.

Dans les prochaines semaines vont se dérouler des réunions publiques participatives pour examiner l'ébauche du projet d'aménagement d'un cœur de village.

Dans un premier temps les riverains mitoyens seront invités en exclusivité à participer à une rencontre de concertation. Dans un deuxième temps, tous les habitants seront invités à des réunions participatives.

Deux parkings

Dans le cadre de la cérémonie des vœux, Monique Sémavoine, maire, a énuméré les réalisations de l'année 2018 et celles à venir en 2019 : « Des promesses tenues : la nouvelle passerelle reconstruite sur le gave a été inaugurée le 18 mai, elle a coûté 1 000 000 € financés essentiellement par la Communauté d'agglo et le Syndicat des eaux potables avec l'aide du



Face à ses invités, Monique Sémavoine a fait un tour d'horizon de l'année 2018 et évoqué les projets. © JEAN FRANÇOIS LEMIE

conseil départemental. La mairie ayant vu sa rénovation achevée en été 2017 (498 000€ financés pour moitié par des subventions et pour moitié par la commune), nous avons lancé la création d'une nouvelle voie de desserte par l'avenue des Pyrénées. Le chantier est en train de s'achever. Ces travaux de création de desserte et parkings n'ouvraient pas droit à des subventions, ils vont coûter en tout 147 000 € à la charge de la commune qui les paie sur les deux

années 2018 et 2019 ». « Nous avons fait le choix de faire deux parkings, poursuit Monique Sémavoine, au lieu d'un seul très grand : l'un pour desservir au plus près la mairie et l'autre pour desservir au plus près le cimetière. La digue de protection contre les inondations est quasiment achevée, elle aura coûté 1 300 000 € et a eu l'occasion de faire la preuve de son efficacité avec une crue du Gave. Il y a un an ici même je vous annonçais que nous préparions le futur chantier de rénovation des réseaux enfouis sous la RD 37 (avenue du Général de Gaulle), avec tous les concessionnaires de réseaux » (lire le Zoom).

La crèche agrandie

« Je vous avais promis, rappelle la première magistrate, que sauf problèmes techniques imprévus, la fibre arriverait pendant l'année 2018, elle se fait encore désirer dans certains quartiers mais tout le village

sera bientôt raccordé ». Ceux qui habitent dans les coteaux ou la Vallée Heureuse devront attendre le déploiement pris en charge par le conseil départemental qui a planifié pour 2020.

La crèche municipale réhabilitée et agrandie a été inaugurée en septembre dans des locaux plus beaux, plus fonctionnels, plus ergonomiques et mieux équipés.

Au 1^{er} janvier 2019, le fonctionnement de cette crèche a été transféré à la Communauté d'Agglomération.

Grâce à ce transfert, la commune va enfin pouvoir adhérer au R.A.M. : le Réseau d'Assistants Maternelles.

L'édile a ensuite remercié les associations : le centre social, l'ASMUR, l'Association des parents d'élèves ainsi que les élus et le personnel municipal avant de conclure en présentant à tous « les vœux les plus chaleureux pour une bonne année, une bonne santé, beaucoup de sérénité pour 2019 ! ».

ZOOM

Rénovation des réseaux enfouis : un chantier hors normes

Sur environ 1 km de voirie, la 1^{re} tranche de ce chantier hors normes a démarré au début de l'été, pendant tout le 2^e semestre les réseaux « humides » ont été renouvelés.

En avril, la 2^e tranche sera réalisée avec les travaux de rénovation, d'enfouissement, de création des réseaux « secs » (enfouissement des lignes électriques, du téléphone, ou encore création du réseau de la fibre) et la 3^e tranche sera abordée, d'avril à juin ou juillet, pour une réfection de la chaussée avec un revêtement provisoire pendant les mois nécessaires à la stabilisation des différentes tranchées opérées dans le sous-sol mais qui permettra la réouverture de la circulation sur la RD37.

CHÉRAUTE

Réunion publique

« Des travaux d'aménagement de sécurité sont prévus en ce début d'année dans le bourg de Chéraute », informe un communiqué de Christelle Mange, maire de Chéraute. Ils impacteront la rue de la Soule et la rue Kurutxaltia. Ces travaux permettront de revoir l'ensemble des réseaux (voirie, trottoirs, eau, assainissement, téléphone, éclairage public, électricité). Le projet sera présenté lors d'une réunion publique, le mardi 19 février, à 18 h 30, au foyer de la salle polyvalente.

Le maître d'œuvre, Pascal Guillemot, et l'entreprise Has-toy chargée de la réalisation des travaux de réseaux seront présents pour apporter un éclairage technique à l'assistance.

MORLAÀS

RÉUNION SUR « MORLAÀS 2030 »

Une réunion publique et des journées d'information sont proposées pour le projet de revitalisation du centre bourg.

Dans le cadre du futur projet « Morlaàs 2030 » concernant l'étude de revitalisation du centre-bourg et ses projets d'aménagement, la mairie organise une réunion publique le jeudi 4 avril à 19 h 30 au théâtre de la mairie en présence du bureau d'études.

Des journées d'information avec permanence des élus sont également prévues, les jeudi 4 avril (14 h à 18 h), vendredi 5 avril (9 h à 12 h et 14 h à 18 h) et samedi 6 avril (9 h à 12 h) au rez-de-chaussée de la mairie. Une exposition sera en accès libre aux heures d'ouverture de la mairie et un cahier de suggestions sera à disposition du public.



L'aménagement de la place Sainte Foy sera au cœur du projet de revitalisation du centre bourg. © ARCHIVES JEAN-LOUIS LESTELLE

MORLAÀS

Le projet de revitalisation du centre-bourg a été présenté au public

Le maire Dino Forté et son conseil municipal ont invité les Morlanaïsi à l'occasion d'une réunion publique, concernant le projet intitulé « Morlaàs 2030 ».

La réunion a permis de faire découvrir aux administrés de la commune les premières esquisses du projet intitulé « Morlaàs 2030 » initié par la municipalité.

Dans sa présentation, le maire en a rappelé les grandes lignes : « Depuis fin 2017, la ville de Morlaàs a initié une opération globale de revitalisation du centre bourg, afin d'identifier les enjeux qui amélioreront le cadre de vie des habitants et permettront de maintenir l'attractivité de la ville et de son centre historique ».

Un diagnostic territorial établi

En relation étroite avec l'AGPL (agence publique de gestion locale), l'équipe municipale réfléchit à la façon de développer et de moderniser le centre-ville en particulier dans le périmètre de la place Sainte-Foy, de l'ancien stade des Cordeliers, d'une partie de la place de la Hourquie ainsi



Face à l'auditoire, le maire a détaillé cet important projet de rénovation urbaine. © JEAN-LOUIS LESTELLE

que des berges de la Gouttère.

A ce titre, l'AGPL a déjà établi un diagnostic territorial sur les thématiques suivantes : contexte territorial, équipements, habitat, commerces, mobilité, espaces publics, patrimoine et dynamique commerciale.

Le maire a cité quelques projets qui pourraient voir le jour à plus ou moins long terme comme un centre socio-culturel, un théâ-

UNE PASSERELLE SUR LA GOUTTÈRE PERMETTRA AUX ÉLÈVES D'ACCÉDER PLUS FACILEMENT AU COLLÈGE

tre de verdure et des aires de jeux sur l'ancien stade, des modifications de voirie pour sécuriser le centre-bourg avec un parc de sta-

tionnement repensé, des chemins piétonniers, des voies cyclables ou une passerelle sur la Gouttère permettant aux élèves d'accéder plus facilement au collège.

Des journées d'information ont également été proposées, où le public a pu découvrir le projet plus en détail, voire renseigner des suggestions sur un cahier mis à disposition.

BORDES

Les travaux des halles avancent

Le conseil municipal a acté l'avancée des travaux des halles, la deuxième tranche de la RD 937, et la mise à disposition de la salle du dojo.



Le toit de la halle en voie de finition. © ALAIN GREGO

Le dernier conseil municipal qui s'est tenu à Bordes a permis de faire un point sur différents chantiers comme celui des Halles. Le mur de la grange a été renforcé, et le toit de la halle est en voie de finition. Un devis doit être établi pour le décrépiage et la réalisation d'un enduit neuf de la façade de la grange. La pose du mur avec l'enseigne « Halles de Bordes » est également prévue.

La deuxième tranche des travaux sur la RD 937 depuis la rue de l'égalité jusqu'à la rue du stade, a également lieu jusqu'au 9 août. La circulation des véhicules est donc réglementée sur toute cette période.

Le conseil municipal a également autorisé le maire à signer une convention de mise à disposition de la salle du dojo pour l'année scolaire 2019-2020. Le

relais des assistantes maternelles occupe le dojo du complexe sportif un mardi matin sur deux pendant l'année scolaire.

Mise en conformité RGPD

Dans le cadre de la réalisation des travaux du programme voirie 2019, le conseil municipal décide de faire appel au service de gestion locale qui apporte une assistance technique et administrative à la commune.

Quant au dossier sur le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), il a été décidé de confier au service informatique intercommunal de l'Agence publique de gestion locale la phase initiale de mise en conformité. A noter enfin que l'enquête publique sur la révision du PLU est terminée, le commissaire-enquêteur établissant son rapport et ses conclusions.

24 HEURES

ARUDY

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira à la mairie jeudi 9 mai à 20h. Parmi les points à l'ordre du jour : recrutement d'agents à temps complet et non complet pour

accroissement temporaire d'activité, dénomination de voies communales, convention APGL sur une étude défense incendie, régularisation cadastrale rue d'Espalungue, mise en place d'une servitude Enedis rue Ducrest.

BOSDARROS

Un gros chantier au chemin Bénacq

Les travaux de confortement du glissement débuteront ce lundi 9 septembre.

Ces travaux consistent à stabiliser et maintenir le mouvement par la mise en place de battage de parois berlinoises et la création de tranchées pour capter l'eau à de grandes profondeurs. Au préalable, des travaux

forestiers doivent avoir lieu pour permettre l'accès des engins de chantier et de réaliser les ouvrages.

Une piste d'accès sera également réalisée à l'arrière pour accéder à la maison isolée par le mouvement.

Pour des raisons de sécurité et au vu de la spécificité des travaux et de leur dangerosité, le chantier sera clos et interdit d'accès 24 heures sur 24 et 7

jours sur 7 et ce pour une durée de travaux estimée à trois mois.

Le chemin Bénacq étant dans l'emprise du chantier, il sera donc impossible d'emprunter la partie haute du chemin ; en revanche toutes les habitations seront accessibles par le bas.

Un point sur l'avancée des travaux sera disponible chaque semaine sur le site internet et la page Facebook de la mairie de Bosdarros.

HIGUÈRES-SOUYE



Entre la mairie et le nouveau City Stade, Yolande Coustet, maire de Higuères, a coupé le ruban inaugural entourée d'élus et de la jeunesse. PHOTO T.L.

Le nouvel attrait du centre-bourg

En une douzaine d'années, le centre-bourg de Higuères a profondément évolué pour devenir un cœur de vie moderne et attractif. Ces différents réaménagements ont été inaugurés, samedi dernier. Maire du village depuis 2008, Yolande Coustet a rappelé que la première réalisation au centre-bourg (réaménagement de la mairie) avait été réalisée par son prédécesseur, Jean Ducq.

Par la suite, après l'approbation de la carte communale en octobre 2012, la volonté municipale a été d'engager un projet constructif pour la population. L'acquisition de parcelles a permis de créer un parking et d'agrandir le cimetière, tout en élargissant et sécurisant les voies de circulation.

La deuxième étape a été le terrassement du parking de 40 places (dont une pour personne à mobilité réduite), suivi, au fil des mois, du déplacement et de l'enfouissement des réseaux, puis

d'un nouveau revêtement de chaussée et d'aménagements.

Après concertation avec la population, la municipalité a ensuite doté le centre-bourg d'aires de jeux clôturées et sécurisées, avec une aire de jeux pour enfants (55 987,04 € dont 12 366,51 € de subvention du Conseil départemental), puis un City Stade (36 520 euros dont 12 682 de subvention du Conseil départemental).

Cœur de vie

« Nous avons essayé de garder et mettre en valeur le charme et l'authenticité de notre bourg, tout en l'adaptant aux exigences actuelles », résumait Yolande Coustet.

Intervenant au nom du président du Conseil départemental et saluant la belle solidarité des maires du territoire venus nombreux, l'élu Thierry Carrère indiquait que « ce projet intelligent, construit pas à pas pour être un cœur de vie et parfaire l'offre de service, fait

EN CHIFFRES

L'ensemble des travaux ont représenté un coût de 336 451 euros, subventionné par le Conseil départemental (25 605 euros), des amendes de police (24 613,26 €), une subvention de l'ancien sénateur Jean-Jacques Lasserre (5 448,50 €), de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (15 786 euros) et du SDEPA (34 511,87 €).

partie des équipements structurants accompagnés par le Département. » Et de conclure : « Appropriiez-vous ce cœur de vie qui est mis à votre disposition. »

L'inauguration se prolongeait autour de réjouissances et à l'heure de la nouvelle intercommunalité, les agapes venaient de Pontacq, les vins du Vic-Bilh et l'animation de Morlaàs !

Thierry Ladevèze

SALIES-DE-BÉARN

Côte Saint-Martin : les gros travaux commencent

Lundi, les engins de chantier ont entamé le décaissement pour le futur parking. Une autre équipe s'attaquera à la côte ce mardi.

Les travaux de la côte Saint-Martin entrent dans le vif du sujet. Ce lundi, les pelles mécaniques étaient à pied d'œuvre pour le décaissement du terrain qui accueillera le futur parking situé à proximité de l'Ehpad Al Cartero et face au collège Saint-Martin. Celui-ci sera doté d'une seule entrée-sortie et comprendra un peu plus d'une quarantaine de places de stationnement.

Des toilettes seront réalisées dans le petit chai abandonné adossé au parking, tout en lui conservant son aspect extérieur d'origine.

Les barrières descellées

Le gros du chantier va toutefois débuter ce mardi matin. Les barrières des trottoirs ont été



Les engins de chantier sont à pied d'œuvre à la côte Saint-Martin pour la réalisation du parking. © SERGE LAMELLE

descellées et une seconde équipe va entamer l'aménagement de la côte.

Au programme, la démolition des trottoirs actuels, les derniers raccordements aux réseaux et la configuration de la chaussée pour mettre tous les revêtements et bordures au même niveau, y compris jusqu'aux impasses

reliées à la côte Saint-Martin. Un profilage sera également réalisé pour permettre l'évacuation des eaux de pluie de part et d'autre de la rue en sens unique.

Selon le chef de chantier de l'entreprise Colas basée à Arberats, les Salisiens devraient avoir une bonne idée des réalisations à l'approche de Noël.

SAINTE-COLOME

Le nouveau réservoir d'eau a été inauguré

Les 200 m³ de ce réservoir d'eau potable permettront de prolonger l'autonomie de la distribution d'eau en cas de coupure et assureront les futurs besoins d'une éventuelle urbanisation. Neuf communes de la vallée d'Ossau sont concernées.

Un soleil radieux s'est invité à l'inauguration du nouveau réservoir d'eau potable de Sainte-Colome. Le président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) de la vallée d'Ossau, Michel Bousquet, a convié les élus des communes concernées ainsi que les différents acteurs qui ont permis l'aboutissement de ce projet.

Le réservoir initial de 150 m³ ne permettant qu'une autonomie de 17 heures en cas de panne sur le réseau, il était nécessaire de construire ce nouveau contenant de 200 m³ la prolongeant ainsi à 41 heures et répondant aux besoins d'une future urbanisation.



Les élus des neuf communes concernées de la vallée d'Ossau et les différents acteurs du projet étaient réunis pour l'inauguration. © MARIE ANNE CARRELLI

Le SIAEP est composé de 18 délégués provenant des neuf communes de la vallée d'Ossau (Arudy, Bescat, Buzy, Iseste, Louvie-Juzon, Lys, Rébénacq, Sévignacq-Meyracq et Sainte-Colome) qui sont alimentées par deux sources (à Aste-Béon et à Pédéhourat).

Respect de l'environnement

Michel Bousquet a remercié,

lors de son discours, Jean-Pierre Garroq et ses conseillers en rappelant que la commune de Sainte-Colome a cédé gratuitement le terrain de la construction, ainsi que l'Agence Publique pour la Gestion Locale, les entreprises Hastoy et Suez tout en mentionnant que le financement de ces travaux a été entièrement pris en charge par le syndicat sans aucune aide du



Avec le nouveau réservoir, l'autonomie sera de 41 heures en cas de panne. © MARIE ANNE CARRELLI

département ou autre.

Les élus ont également tenu à saluer le professionnalisme, la discrétion, le respect de l'environnement et la remise en état du chantier par les différentes entreprises intervenantes durant les six mois de travaux.

La visite des lieux s'est clôturée autour d'un apéritif déjeunatoire à la salle pour tous.

24 HEURES	
<p>PAYS DE NAY Réunion du conseil communautaire</p> <p>Le conseil communautaire du Pays de Nay se réunira lundi 7 octobre à 18h30 au siège de la communauté.</p>	<p>conseil municipal du 25 juin ; reprise de la voirie du lotissement des Sarrières ; coupe de bois en forêt communale ; participation au Fonds Solidarité Logement et au Fonds Solidarité Energie ; participation à l'achat d'un ordinateur au profit du Rased ; cession à titre gratuit d'un terrain pour la construction du nouveau collège ; admissions en non-valeurs ; contrat d'assurance statutaire ; mandat donné au CDG 64 pour la mise en concurrence du contrat groupe d'assurance statutaire ; abonnement au portail Géo 64 ; modifications du temps de travail de deux emplois ; convention avec l'APGL dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg ; adoption du rapport de la CLECT dans le cadre du transfert de la piscine d'Arroses ; motion relative au projet de restructuration des trésoreries.</p>
<p>COARRAZE Conseil municipal</p> <p>Le conseil municipal se réunira mardi 8 octobre à 18h. À l'ordre du jour : projet éducation nature ; décision modificative de crédits ; transport élèves à la piscine.</p>	
<p>PONTACQ Réunion du conseil municipal</p> <p>Le conseil municipal aura lieu mardi 8 octobre à 20h30. À l'ordre du jour : approbation du compte-rendu de la séance du</p>	

PONTACQ

Le projet du futur collège avance

Le conseil municipal a voté la cession au Département de la parcelle de 13 753 mètres carrés qui accueillera le nouveau collège.

Un pas supplémentaire vient d'être fait en vue de la construction du futur collège de Pontacq. Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a en effet décidé de céder à titre gratuit, au Conseil départemental 64, le terrain cadastré ZX 163 (une partie des terrains Mathélié) d'une contenance de 13 753 mètres carrés. Cette parcelle, située en bordure de la RD 640 en direction de Barzun, proche de la gendarmerie, accueillera le nouvel établissement, appelé à remplacer le collège Jean-Bouzet. En échange, le Département va céder à titre gratuit à la commune l'ancien collège (hors logements de fonction).

Pour rappel, le futur collège aura 3 200 m² de surface utile et pourra accueillir 480 élèves (contre moins de 300 actuellement). L'étude du projet doit se poursuivre jusqu'à fin 2019 et les travaux devraient démarrer début 2020 pour une durée de 18 mois. Le coût de l'opération est de 10 millions d'euros.

Les autres points abordés et entérinés par les élus :
→ **Voirie communale.** Suite à la jonction des voies des lotisse-



Les travaux du futur collège doivent démarrer début 2020 pour une durée de 18 mois. © CAMBRIE ARCHITECTES

ments des Higuères et de Sarrières, la parcelle ZV 99 du chemin des Higuères est incorporée et classée dans la voirie communale.

→ **Coupe de bois.** La coupe de bois cadastrée section G663, au lieu-dit Le Coustalat, d'une contenance de 2 ha 84 a 79 ca, est

confiée à des professionnels, car cette parcelle est située en zone assez difficile d'accès. Le prix de vente est de 9 € le stère. La coupe est à effectuer entre le 15 octobre 2019 et le 14 octobre 2020.

→ **Psychologue scolaire.** La somme de 112,22 € est versée à la commune de Bizanos au titre

de la prise en charge du nouvel ordinateur portable d'une valeur de 988,80 € qui sera attribué à la psychologue qui intervient sur les écoles des secteurs des collèges de Bizanos et Pontacq.

→ **Services scolaire et périscolaire.** A la suite du départ à la retraite d'un agent et de la suppression d'une classe à la rentrée scolaire 2019, les services scolaire et périscolaire sont réorganisés. De ce fait, le temps de travail de deux agents sera modifié à compter du 1^{er} novembre.

→ **APGL.** La commune va faire appel aux services de l'Agence publique de gestion locale afin qu'ils apportent une assistance technique et administrative pour la réalisation d'un plan guide des aménagements des espaces publics et pour la revitalisation du centre-bourg.

ZOOM

Contre le projet de fermeture de la trésorerie

Le conseil municipal s'est prononcé contre le projet de réorganisation des trésoreries tel qu'il a été présenté par la Direction départementale des finances publiques. Il demande le maintien des trésoreries à Lembeye et Pontacq – appelées à fermer – avec les moyens humains suffisants. « Dans le cas contraire, on est en droit de s'inquiéter de l'évolution du lien ordonnateur-comptable et de craindre que ce lien soit rompu au profit d'une privatisation de l'accompagnement de la gestion financière des collectivités, ce qui pourrait se traduire par un transfert de charges de l'Etat vers les collectivités », estime le conseil. Dans son projet, la DDFIP prévoit le rattachement de Pontacq au service de gestion comptable de Morlaàs.

24 HEURES

LASSEUBE
Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira jeudi 28 novembre à 20h30 à la mairie. À l'ordre du jour : finances locales - décisions modificatives ; avenant au marché de voirie ; rétrocession de concession Droxler ; APGL - convention schéma directeur assainissement ; médiation par les pairs pour la participation communale 2019 ; convention fourniture et/ou maintenance et contrôle des extincteurs ; convention fourniture et/ou maintenance et contrôle des défibrillateurs ; prix des repas de la cantine et convention au 1^{er} janvier 2020 ; remboursement facture adjointe.

SALIES-DE-BÉARN

La nouvelle côte Saint-Martin prend forme

La pose de l'enrobé et les travaux d'aménagement se poursuivent. La côte devrait être rouverte à la circulation avant Noël.

Le nouveau visage de la côte Saint-Martin prend forme peu à peu. Démarrés le 23 septembre dernier, les travaux d'aménagement de la chaussée et des trottoirs ont pris une légère avance par rapport au calendrier initial.

C'est l'APGL (Agence publique de gestion locale) qui dirige la maîtrise d'œuvre des opérations.

La semaine dernière, l'entreprise Colas a profité du beau temps pour commencer la pose de l'enrobé de la chaussée.

Belle allure et beaux espaces

En haut de la côte, deux pelleteuses ont nivelé le sol et les remblais de terre du futur parking, avant que n'entrent en action les rouleaux compresseurs et la bitumeuse. Débarrassée de ses fils aériens et habillée de son revêtement fraîchement posé, la côte a belle allure et dégage de beaux espaces.

« La voie de circulation et les parkings attenants, avec leur finition bitumineuse de cinq



La côte Saint-Martin débarrassée des fils aériens et habillée de son nouveau revêtement.

© SERGE LAVELLE

centimètres d'épaisseur, bordés de vastes trottoirs en béton désactivé aux teintes gris et blanc, s'harmonisent parfaitement », déclare le chef de chantier.

Du côté de la mairie, le directeur des services techniques indique que les travaux

devraient être achevés avant Noël, et la circulation ainsi rétablie. Restent à poser les barrières urbaines ainsi que quelques reprises de regards et de boîtes. L'embellissement de la côte avec vasques et végétation, lui, aura lieu dès le début 2020.

ZOOM

Une solution en vue pour l'église Saint-Martin ?

Bonne nouvelle pour les paroissiens : l'horizon semble s'éclaircir pour l'église Saint-Martin, fermée pour des raisons de sécurité depuis plusieurs mois. Une technique de consolidation de la voûte serait en effet sortie des cabinets d'architectes spécialisés en la matière. On devrait en savoir davantage très prochainement.